

ANTHROPOLOGICA

N.S. Vol. VII, No. 1, 1965



LE CENTRE CANADIEN
DE RECHERCHES
EN ANTHROPOLOGIE
UNIVERSITÉ D'OTTAWA

THE CANADIAN RESEARCH
CENTRE
FOR ANTHROPOLOGY
UNIVERSITY OF OTTAWA

COLLABORATEURS — CONTRIBUTORS

*Le Département d'Anthropologie.
Université de Montréal*

*The Department of Anthropology
University of Montreal*

LE CENTRE CANADIEN DE RECHERCHES EN ANTHROPOLOGIE
THE CANADIAN RESEARCH CENTER FOR ANTHROPOLOGY

Directeur: **Jean TRUDEAU, O.M.I.**
Director:
Directeur adjoint: **Victor VALENTINE**
Assistant Director:
Secrétaire-trésorier: **JOSEPH E. CHAMPAGNE, O.M.I.**
Secretary and Treasurer:
Directeurs conseillers: **Asen BALIKCI, W.E. TAYLOR, L. OSCHINSKY,**
Consultative Directors: **Wilson DUFF, Guy DUBREUIL, M.A. TREMBLAY, T.F. MAC ILRAITH, Fernand DUMONT, June HELM, Ronald COHEN, Tom F.S. McFEAT.**

ANTHROPOLOGICA

Directeur: **Frank VALLEE**
Director:
Rédacteur en chef: **JOSEPH E. CHAMPAGNE, O.M.I.**
Editor in Chief:
Rédacteurs adjoints: **W.E. TAYLOR, Asen BALIKCI, Victor VALENTINE,
Assistant Editors: Farrel-E. BANIM, O.M.I., Ronald COHEN.**

RENSEIGNEMENTS

INFORMATION

ANTHROPOLOGICA

N.S.

VOL. VII,

NO. I,

1965

SOMMAIRE—CONTENTS

<i>Editorial</i>	3
<i>Note sur l'Anthropométrie des Canadiens-Français</i>	
..... JEAN BENOIST et FRANK AUGER	5
<i>L'Hominisation de la mandibule</i>	13
<i>Archaeology of the Tadoussac Area, Province of Quebec</i>	
..... G.R. LOWTER	27
<i>La différentiation des activités sexuelles et alimentaires (représentations mytiques esquimaudes et indiennes)</i>	
..... RÉMI SAVARD	39
<i>Processus et principes d'organisation d'un village insulaire du Labrador méridional</i>	
..... PIERRE JOLIN	59
<i>Le choix du conjoint chez les Blancs-Matignons de la Guadeloupe. Critères économiques et critères raciaux</i>	
..... FRANCINE CHARTRAND	81
<i>La famille martiniquaise: analyse et dynamique</i>	103
 COMMUNICATIONS	
<i>Mental Depression among French Canadians of Montreal (Fourth Annual Northeastern Anthropological Conference March 1964)</i>	
..... ANDRÉ BENOIST, MICHÈLE ROUSSIN, MARQUITA FREDETTE	131
<i>La Réunion d'experts sur les aspects biologiques de la question raciale (Unesco - Moscou 12 - 18 août 1964)</i>	
..... JEAN BENOIST	139
<i>Recensions — Book Reviews</i>	147

ÉDITORIAL

Le département d'anthropologie de l'Université de Montréal a été fondé en 1961. Il a pour but de doter le Canada-français d'un centre d'enseignement et de recherches dans les divers domaines de l'anthropologie. Dès le départ cette discipline a été considérée dans un sens large, regroupant l'anthropologie physique, l'archéologie préhistorique, la linguistique, l'ethnographie et l'anthropologie sociale et culturelle, un accent tout particulier étant toutefois mis sur ces dernières.

Par sa situation sur le continent américain, le département est naturellement conduit à accorder une place prépondérante aux études et aux recherches américaines, tout particulièrement à celles qui portent sur les régions nordiques et sur la Caraïbe. Toutefois d'autres aires culturelles font l'objet d'enseignement et de recherches.

Le corps enseignant a été choisi parmi des candidats d'origines très diverses, de façon à ce que les écoles anthropologiques américaine, britannique et française soient représentées. Ses membres sont actuellement: Jean Benoit, M.D., D.Sc. (Paris), directeur du département (anthropologie physique); Asen Balikci, Ph.D. (Columbia, professeur agrégé (ethnologie eskimos, Nord); Guy Dubreuil, professeur agrégé (ethnologie; région caraïbe); Louis Molet, Docteur es Lettres (Paris), professeur agrégé (ethnologie; Madagascar, Océanie); Paul Tolstoy, Ph.D. (Columbia), professeur agrégé (archéologie; Mexique); Jeremy Boissevain, Ph.D. (Londres), assistant-professeur, (ethnologie; Méditerranée); Gabriel Gagnon, assistant-professeur (ethnologie; Afrique); Gordon Lowther, assistant-professeur (archéologie; Eskimos, Nord); Rémi savard, Docteur en ethnologie (Paris), assistant-professeur (ethnologie; Eskimos; Nord); Lionel Vallée, Ph.D. (Cornell), assistant-professeur (ethnologie, région caraïbe); Michel Brault, chargé de cours (ethnocinématographie).

Les travaux du Département ont été jusqu'à ce jour publiés dans diverses revues et chez divers éditeurs des Etats-Unis, de France ou de Grande-Bretagne. Désormais une partie d'entre eux formera un numéro annuel de la revue *Anthropologica*. Le Centre Canadien de recherches en anthropologie a rendu cette publication possible en accueillant cette série de "Travaux du département d'anthropologie de l'Université de Montréal" dans sa revue; nous le remercions chaleureusement de cette initiative.

EDITORIAL

The Department of Anthropology of the University of Montreal was founded in 1961. Its purpose is to furnish French Canada with an efficient centre of Studies in the various branches of Anthropology. From the outset, this science was considered in a very wide sense, including Physical Anthropology, Pre-Historic Archaeology, Linguistics, Ethnography, Social and Cultural Anthropology, with the emphasis on the latter two disciplines.

Situated on the American Continent, the Department naturally consecrates a great deal of effort to Americanistic Studies, especially in the Far North and in the Caribbean. Nonetheless, other fields of study are open to research.

The teaching staff was recruited among many divergent groups, so as to include the American, British, and French schools of anthropology. Its present members are: *Jean Benoist*, M.D., D.Sc. (Paris), Head of the Department (Physical Anthropology); *Asen Balikci*, Ph.D. (Columbia), associate professor (Ethnology; Eskimos; the North); *Guy Dubreuil*, associate professor (Ethnology; the Caribbean); *Louis Molet*, Docteur ès Lettres (Paris), associate professor (Ethnology; Madagascar; Oceania); *Paul Tolstoy*, Ph.D. (Columbia), associate professor (Archaeology; Mexico); *Jeremy Bossevain*, Ph.D. (London), assistant professor, (Ethnology; Mediterranean); *Gabriel Gagnon*, assistant professor, (Ethnology; Africa); *Gordon Lowther*, assistant professor Archaeology; Eskimos; the North); *Rémi Savard*, Doctor in Ethnology (Paris), assistant professor (Ethnology, Eskimos; the North); *Lionel Vallée*, Ph.D. (Cornell), assistant professor (Ethnology; the Caribbean); *Michel Brault*, in charge of courses (Ethnocinematography).

The Department's works have thus far been published in various periodicals and by different editors in the U.S.A., France, and Great-Britain. The "Canadian Research Centre for Anthropology" made this publication possible, by admitting a series of "Papers by the Department of Anthropology of the University of Montreal" in its magazine. We sincerely thank the Centre for this initiative.

Note sur l'anthropométrie des Canadiens-Français

PAR JEAN BENOIST ET FRANK AUGER

SUMMARY

Note on French Canadian Anthropometry.

L'étude anthropologique d'un groupe humain n'apporte pas seulement les données de base nécessaires à sa classification, à sa définition et à l'établissement de ses normes; elle contribue également aux progrès de l'élaboration théorique dans la mesure où elle tire parti de certaines particularités de ce groupe en les traitant comme exemple de faits plus généraux.*

Ainsi, indépendamment de leur spécificité morphologique ou génétique, les populations humaines sont variables par les conditions dans lesquelles elles se sont constituées, adaptées ou développées, et l'examen des divers processus par lesquels peut être manipulé leur patrimoine héréditaire au cours de leur histoire élargit l'interprétation des données.

Dans le cas de la population canadienne-française, ces deux niveaux d'analyse sont également importants. En effet d'une part on ne dispose que de rares travaux anthropologiques (TROTTER et DAWSON, 1934) sur ce groupe, d'autre part sa formation et son expansion sont caractérisées par une série de

* Cette étude a été possible grâce à l'aide de l'Institut de Cardiologie de Montréal et du Conseil National des Recherches du Canada (bourse A - 1193).

phénomènes historiques et démographiques de grande importance dans leurs incidences génétiques:

a) Les Canadiens-français descendent essentiellement d'un très petit groupe d'immigrants venus surtout du Centre-ouest de la France. "Douze à quinze cents personnes immigrèrent de 1608 à 1663 et deux mille cinq cents environ de 1663 à 1671... Après cette période on ne vit passer en Nouvelle-France que cinquante personnes par an, en moyenne, jusqu'en 1740" (HENRIPIN, 1954).

b) Les patronymes actuels montrent la très forte endogamie du groupe, et son expansion démographique considérable est essentiellement due à son accroissement naturel, et non à d'autres immigrations. Multiplié par 80 en deux siècles et demi, il a connu l'un des développements démographiques les plus importants de l'histoire humaine; il est le seul de cette importance dont on puisse suivre toute l'évolution en raison de la qualité de la documentation généalogique.

c) Le groupe s'est dispersé sur une aire très vaste. Il s'est ainsi morcelé en sous-groupes plus ou moins endogames. On peut reconnaître deux types de sous-groupes ainsi formés: ceux qui résultent d'un isolement géographique en petites communautés, et ceux qui résultent de l'essaimage secondaire des canadiens-français hors du Québec, parmi des populations anglophones où ils subsistent en tant qu'isolats culturels et religieux.

d) Depuis le début du siècle, les villes, et tout particulièrement Montréal ont été les centres d'un afflux d'individus venus des diverses régions rurales. On y assiste à des transformations sociales considérables, et cette urbanisation peut retentir sur les caractéristiques physiques de plusieurs façons:

- par l'élargissement du choix possible du conjoint.
- par les transformations des conditions de vie et leur influence sur l'alimentation et sur la pathologie.

Toutes ces particularités font donc du Canada-Français un champ d'étude privilégié dans les recherches en anthropologie physique. Dépassant leur intérêt local, ces recherches permettent de contribuer à la connaissance théorique par l'apport d'un type de matériel rarement rencontré parmi les populations humaines.

On peut insister sur trois domaines particulièrement intéressants:

a) *L'étude des caractères anthropologiques et de la génétique d'une population non malthusienne*, qui a connu en une brève période une expansion considérable. On a pu montrer (Hulse, 1955) que de telles variations démographiques jouent un grand rôle dans les transformations du patrimoine héréditaire global de l'humanité. Si certaines circonstances extérieures (progrès technologique, colonisation de terres vierges etc...) favorisent l'expansion d'un groupe jusqu'à relativement peu nombreux, elles ont pour corollaire l'augmentation de sa représentation dans la carte anthropologique du monde. Hulse fait remarquer que, par le seul fait de leur émigration due à des circonstances géographiques et historiques, les Britanniques ont connu une expansion démographique très supérieure à l'ensemble de l'humanité: tandis que, depuis l'an 600 la population mondiale s'est multipliée par 6, celle qui descend d'ancêtres britanniques s'est multipliée par 50. Et cela a eu pour conséquence que les groupes humains qui ont un fort pourcentage de blonds sont passés dans la même période de 3% à 12% de l'humanité.

Or, on n'a jamais étudié avec exactitude l'évolution de telles expansions et leurs conséquences génétiques.

b) *L'étude de l'évolution différentielle d'isolats d'origine commune.*

On a en effet souvent le plus grand mal à réunir des documents sur la microévolution qui ne prêtent pas à contestation: on ignore en général l'origine exacte des individus qui ont constitué ces isolats, et on ne dispose d'aucune certitude lorsqu'on interprète leur comparaison avec d'autres groupes. Dans le cas canadien-français, la multiplicité des isolats qui se sont constitués, leur dissémination, comme la connaissance de leurs origines offrent au contraire un cadre d'observation exceptionnel.

c) *L'étude des modifications anthropologiques liées au changement social.*

En liaison avec l'afflux urbain récent et la rupture avec les modes de vie traditionnels, la population canadienne-française est profondément remaniée, et à un rythme très rapide.

L'étude présentée ici ne couvre évidemment pas ce vaste programme. Mais elle s'y insère: il s'agit en fait d'une première étape qui vise à établir, sur un échantillon urbain représentatif, les caractéristiques physiques des canadiens-français et à fournir des données comparatives aux travaux ultérieurs qui se feront dans la ligne de ce qui vient d'être exposé.

Echantillon et techniques.

L'étude a porté sur un échantillon choisi au hasard parmi un groupe de 10,622 employés municipaux de la ville de Montréal. Le choix au hasard a été fait selon les méthodes classiques à l'aide de tables de hasard après numérotage des individus. Ainsi a été dégagé un échantillon de 1.000 sujets, sur lesquels sont pratiqués les examens anthropologiques, soit 30 mensurations corporelles, 12 mensurations crano-faciales, 9 descriptions de caractères, et un grand nombre d'examens physiologiques.

La représentativité des employés municipaux par rapport à l'ensemble des canadiens-français de la ville de Montréal a été considérée comme suffisante pour les raisons suivantes:

- large diversité des catégories d'emploi dans les services de la ville
- absence de sélection à l'emploi sur la base de caractères physiques. Seuls les policiers et les pompiers sont sélectionnés et ils ne seront pas inclus dans l'étude anthropométrique.

C'est dans le cadre d'une recherche de l'Institut de Cardiologie de Montréal que ce travail a été entrepris. L'échantillon utilisé subit en effet une série considérable d'examens visant à une meilleure connaissance de la maladie coronarienne et de ses prémisses chez les Canadiens-français. Ayant besoin d'un certain nombre d'examens anthropologiques (plis cutanés, proportions corporelles) les responsables de l'étude ont généreusement permis aux auteurs de compléter leur documentation en pratiquant l'ensemble des observations qu'ils désiraient faire et on ne saurait trop les remercier de cette collaboration.

Dans cette note préliminaire nous donnons seulement les résultats des mesures anthropométriques des 98 premiers sujets, de manière à présenter des documents qui pourront être utiles

TABLEAU I
MENSURATIONS CRANIO-FACIALES (mm.)

Variable	M	σ	V
<i>a) dimension:</i>			
D. céphalique antéro-postérieur	193.8 \pm 0.73	7.22	3.72
D. céphalique transverse	155.9 \pm 0.62	5.02	3.22
Largeur frontale minimum	109.8 \pm 0.51	5.05	4.59
Largeur bizigomatique	139.9 \pm 0.68	6.70	4.78
Largeur bigoniale	107.7 \pm 0.63	6.27	5.82
Hauteur morphologique de la face	121.8 \pm 0.70	6.90	4.78
Hauteur du nez	56.2 \pm 0.41	4.10	7.29
Largeur du nez	35.0 \pm 0.31	3.12	8.91
Largeur bipalpébrale externe	91.8 \pm 0.40	3.91	4.25
Largeur bipalpébrale interne	29.6 \pm 0.30	2.98	10.06
Largeur de la bouche	53.3 \pm 0.38	3.79	7.11
Epaisseur des lèvres	11.7 \pm 0.37	3.69	31.53
<i>b) indices:</i>			
Indice céphalique	80.5	3.22	4.00
Indice fronto-pariéital	70.4	2.83	4.01
Indice facial	87.2	5.57	6.38
Indice céphalo-facial transversal	89.7	2.99	3.33
Indice fronto zygomatique	78.5	3.39	4.31
Indice zygo-mandibulaire	77.09	3.92	5.08
Indice nasal	62.6	7.38	11.78
Indice buccal	22.2	7.61	34.27

TABLEAU II
MENSURATIONS CORPORELLES (cm.)

<i>I. Membre Supérieur:</i>	M	σ	V
<i>a) Dimensions:</i>			
Long. du bras	32.7 \pm 0.17	1.67	5.1
Long. de l'avant-bras	25.4 \pm 0.13	1.24	4.8
Long. de la main	18.4 \pm 0.11	1.09	5.9
Long. totale M.S.	76.6 \pm 0.34	3.34	4.3
<i>b) Indices:</i>			
Ind. de longueur du bras	19.36	.697	3.60
Ind. de longueur de l'avant-bras	15.0	.562	3.74
Ind. de longueur du membre supérieur	45.2	1.36	3.00
Ind. brachial	77.5	3.42	4.41
<i>II. Membre Inférieur:</i>			
Haut. de l'épine iliaque.			
antéro-supérieur	93.7 \pm 0.49	4.85	5.17
Ind. de longueur du membre inférieur	55.3	1.59	2.87

<i>III. Indice intermembral</i>	81.8	3.0	3.66
---------------------------------	------	-----	------

<i>IV. Autres dimensions longitudinales:</i>	M	σ	V
--	---	----------	---

<i>a) Dimensions:</i>			
Stature	169.3 \pm 0.65	6.41	3.78
Taille-assis	88.4 \pm 0.34	3.40	3.84
Hauteur de la fourchette sternale	138.4 \pm 0.55	5.41	3.90
Hauteur de la symphyse pubienne	84.4 \pm 0.50	4.95	5.86

<i>b) Indices:</i>			
Indice cormique	52.2 \pm 0.14	1.40	2.68
Indice de la hauteur du tronc	31.91	1.91	5.98

<i>V. Dimensions transversales:</i>			
-------------------------------------	--	--	--

<i>a) Dimensions:</i>			
Larg. biacromiale	38.7 \pm 0.18	1.74	4.49
Larg. thoracique	30.0 \pm 0.22	2.14	7.13
Epaisseur du thorax	20.8 \pm 0.21	2.08	10.0
Larg. biciprète	30.8 \pm 0.21	2.05	6.65

<i>b) Indices:</i>			
Ind. de largeur des épaules	22.8	.935	4.10
Ind. thoracique	145.1	12.35	8.51
Ind. de largeur du bassin	18.2	1.18	6.48
Ind. acromio-iliaque	79.8	5.71	7.15

<i>VI. Périmètres:</i>	M	σ	V
------------------------	---	----------	---

<i>a) Dimensions:</i>			
du thorax	94.1 \pm 0.71	7.02	7.46
de la ceinture	85.6 \pm 1.02	10.10	11.79
des hanches	93.7 \pm 0.66	6.57	7.01
max. de la jambe	34.2 \pm 0.29	2.89	8.45
min. de la jambe	21.4 \pm 0.18	1.82	8.50
max. de l'avant-bras	26.3 \pm 0.19	1.92	7.30
de la cuisse	52.6 \pm 0.50	4.97	9.44
du poignet	17.3 \pm 0.12	1.21	6.99

<i>b) Indices:</i>			
Ind. du périmètre thoracique	55.6	4.31	7.80
Ind. du mollet	62.8	5.22	8.31

<i>VII. Corpulence:</i>			
-------------------------	--	--	--

Poids (Kg.)	69.2 \pm 1.16	11.47	16.47
Ind. de Livi	24.1 \pm 0.14	1.35	5.60

jusqu'à ce que les résultats de l'ensemble de la recherche soient disponibles.

Nous nous abstiendrons de toute interprétation, réservant à la publication finale, appuyée sur la totalité des travaux, une analyse complète de leur signification. Toutefois l'exposé des premières données anthropométriques sur les Canadiens-français comblera partiellement le vide des connaissances anthropologiques sur cette population.

RÉFÉRENCES

AUGER, F.

1964 Anthropologie physique des Canadiens-français (une étude morphologique basée sur un échantillon de cent employés municipaux de la ville de Montréal) Thèse M.A. Université de Montréal, 139 p., 28 fig., XXVI tabl.

HENRIPIN, J.

1954 La fécondité des ménages canadiens au début du XVIII^e siècle. Population. 9:61-84.

HULSE, F.S.

1955 Technological advances and major racial stocks. Human Biology. 27:184-192.

TROTTER, M. and H.L. DAWSON

1934 The Hair of the French Canadians. Amer. J. Phys. Anthropol. 18:443-456.

L'hominisation de la mandibule

PAR NORMAN CLERMONT

SUMMARY

In this article an attempt is made to present a scheme of evolution for the human low jaw. The scheme is based on the study of the movements of the two constituent parts of the mandible, i.e., the alveola and the basila. It is shown how the forms of movement on these two parts differ in different hominid phases, and how the various forms have become altered in the process of hominization. Correlations are made between those factors of movement themselves, between certain anatomical characters and the accentuation of the chin, and between the thickness of the horizontal section and the movements of the two parts of the low jaw.

Quand on étudie une mandibule, il faut avant tout se pénétrer du fait que c'est une pièce composée de deux parties essentiellement différentes dans leur apparition et dans leur fonction: d'une part, la partie basilaire qui est, comme tous les autres os du corps, un pilier d'insertion musculaire, d'autre part, le constituant alvéolaire qui naît et croît avec les dents pour se résorber quand celles-ci disparaissent.

Ceci est un fait bien connu mais dont on ne tient pas toujours compte dans les travaux. L'étude que nous voulons exposer ici se fonde justement sur ces différences et tente d'en montrer la signification phylogénétique au cours de l'hominisation.

De nombreux auteurs ont traité de la mandibule dans des travaux qui sont à la base de toute bibliographie sur le sujet. Ainsi en est-il de Puccioni (1914), Gregory et Hellman (1926), Weidenreich (1936), Hrdlicka (1940), Beltrami (1945), Petit-Maire-Heintz (1958), et de nombreux autres, mais aucun n'avait encore envisagé son travail dans le sens que nous lui donnons, si ce n'est M. Pelletier (1902) dans un article qui ne portait que sur des mandibules actuelles, mais où on trouve aussi des intuitions intéressantes pour la construction d'une phylogénèse.

L'étude qui suit présuppose nécessairement une critique préalable des mesures anthropométriques pouvant avoir une significa-

tion évolutive, ainsi qu'une revue de toute la littérature sur les pièces paléontologiques elles-mêmes. Dans le premier cas la littérature est à la fois éparses et d'inégale valeur, mais les principales sources sont Pelletier (1902), Hrdlicka (1940) et Piquet (1956). Quant au côté paléontologique nous avons déjà mentionné Weidenreich (1936) à propos du *Sinanthrope*, et il ne faudrait pas oublier non plus Dart, Robinson et Broom sur les *Australopithèques*, Koenigswald sur les *Pithécanthropes*, Arambourg à propos de l'*Atlanthrop*, Schoetensack pour la mandibule de Mauer, Vallois pour celle de Montmaurin et les très nombreux auteurs des travaux sur les Néandertaliens.

Disons également que ce travail est une condensation d'une étude beaucoup plus détaillée ayant servi de Mémoire de Paléontologie Humaine, étude soutenue à Paris en 1962, et préparée sous la direction de M. Jean Piveteau et de Mme E. Genet-Varcin. Je profite de l'occasion pour les en remercier à nouveau.

Les caractères qui seront pris en considération dans ce travail seront par ordre d'importance: l'épaisseur en projection dans la région des molaires et la coupe transversale dans la même région, la forme de superposition de l'arcade alvéolo-dentaire¹ sur le constituant basilaire, la forme de la série dentaire pré-PM et la coupe à la symphyse. Evidemment chacun de ces caractères mériterait d'être traité d'une façon extensive, mais ce qui nous intéresse maintenant étant l'étude des transformations de la mandibule des *Australopithèques* aux Néandertaliens², nous ne retiendrons ici qu'une série de faits directement reliés à notre sujet.

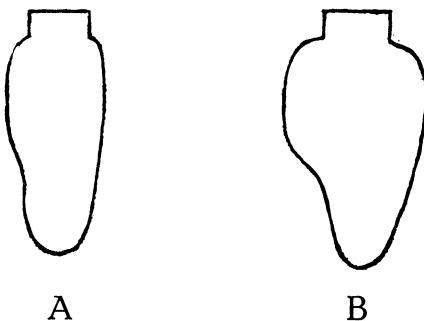
Les observations ont été faites sur des moulages du Laboratoire d'Anthropologie de la Sorbonne, et des moulages de l'Institut de Paléontologie Humaine de Paris, mais les mesures sont pour la plupart celles que les auteurs ont trouvées en étudiant les pièces originales.

¹ L'arcade alvéolaire étant déterminée dans sa forme par l'arcade dentaire, nous ne ferons pas la distinction dans notre étude entre ces deux arcades.

² Il va sans dire que je n'insinuerai pas de descendance directe entre les formes successives que j'étudierai. Tout ce que je chercherai à faire ressortir, c'est que la mandibule dans son processus dynamique d'hominisation a dû traverser des stades comparables aux maxima et minima mis en valeur ici.

Définition de termes.

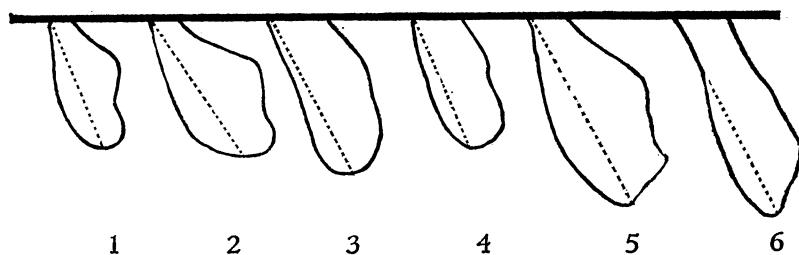
Si on fait une coupe transversale du ramus horizontal dans la région des molaires on peut obtenir deux schémas qui diffèrent dans leurs expressions extrêmes.



Formes de superposition.

A. Schéma de concordance.

B. Schéma de discordance



Coupe à la symphyse de diverses pièces fossiles. 1=A. *prometheus*; 2=P. *crassidens*; 3=Sin. *H₁*; 4=Sin. *B₁*; 5=Mauer; 6=Krapina I.

Le premier (A) indique une *concordance* et ne présente pas ou très peu de division entre les deux constituants. Dans cette forme la partie sus-jacente à la ligne mylo-hyoidienne est excessivement réduite en épaisseur et ne déborde pas intérieurement. Par contre dans l'autre forme extrême (B), cette partie supérieure

est forte et forme auvent sur le constituant basilaire. C'est la position de *discordance*.

Dans l'une comme dans l'autre superposition, la série dentaire se situe toujours du côté lingual, c'est-à-dire toujours du côté interne de l'os.

Tout se passe dans l'hominisation comme si la partie musculaire (B) avait eu seule une tendance à l'agrandissement, ou du moins, comme si elle avait eu cette tendance avant la partie alvéolo-dentaire. Ce ne serait qu'après ce premier mouvement que le constituant supérieur rattraperait l'avance prise par le constituant inférieur. Et, suivant ce dernier mouvement, perdant son "surplus" d'os, il deviendrait moins robuste, et la mandibule reprendrait progressivement la première forme (A).

C'est là l'essentiel de notre hypothèse et nous la testerons sur les restes fossiles.

Nous appellerons "cycle de migration mandibulaire" une série complète allant d'une concordance (A) à une autre concordance des deux parties osseuses, en passant par le maximum de discordance (B). De ces cycles nous en relèverons deux jusqu'aux Néandertaliens et ils mettront en évidence ce fait que la position de l'arcade alvéolo-dentaire *retarde* sur celle de la partie basilaire. Ainsi se créent des schémas d'épaisseur propres aux différents groupes évolutifs.

A. Les Australopithèques.

I. Les Australopithèques forment un groupe polymorphe nettement différencié en deux sous-groupes, *Australopithecus* et *Paranthropus*; de plus une autre pièce, trouvée avec le *Paranthropus* à Swartkrans, est considérée par Robinson (1953) comme le premier euhominien: le *Telanthropus*.

Considérée globalement, cette sous-famille est caractérisée par ce que nous avons appelé plus haut le phénomène de discordance. Chacun de ses représentants présente ce caractère, bien que *Paranthropus* l'accuse davantage que les *Australopithecus* et le *Telanthropus*. En effet quand nous exprimons quantitativement ces différences nous apercevons clairement que les *Paranthropus* montrent une épaisseur molaire nettement plus importante que

celle des *Australopithecus*. Par ailleurs le *Telanthropus* a une épaisseur réduite comparée aux *Australopithecus* bien que cette région soit encore plus robuste que celle des *Pithécanthropiens* et aussi robuste que celle de la mandibule de *Mauer*. (voir tableau 1)

II. Si on fait une coupe à la symphyse on s'aperçoit alors qu'un autre caractère apparente les individus des deux groupes *Australopithecus* et *Paranthropus*. On trouve en effet un fort *planum alveolare* continué en un torus transverse supérieur accusé qui surplombe la fosse génienne profonde et il n'y a pas de menton. La forme *Telanthropus* est moins accusée.

III. L'arcade alveolo-dentaire a des branches horizontales rapprochées et épouse presque une forme en U, ce qui contraste avec la partie basilaire plus ou moins en V.

B. *Les Pithécanthropiens.*

I. Ici aussi nous travaillons avec un groupe polymorphe, nettement différenciable par les mandibules. Ce sont les *Pithecanthropus* de Java, les *Sinanthropus* de Chine et les *Atlanthropus* d'Algérie. Nous omettons ici le *Chellan Man* trouvé par Leakey et qui n'a pas de mandibule.

Contrairement aux *Australopithèques*, le schéma général est ici celui de la concordance, pleinement réalisée avec les *Sinanthropus* mais incomplètement atteinte avec les *Pithecanthropus* et déjà dépassée avec les *Atlanthropus*.

Nous avons dit plus haut que le *Telanthropus* avait commencé une réduction de l'épaisseur aux molaires par rapport aux deux autres groupes d'*Australopithèques*. Avec les *Pithecanthropus* cette épaisseur continue à se réduire mais tout semble se passer comme si la réduction se faisait partie par partie, c'est-à-dire que la région correspondant aux M_1 se réduit d'abord, puis celle des M_2 , et enfin celle des M_3 . En effet chez les *Pithecanthropus*, l'épaisseur aux dernières molaires reste de caractère *australopithèque* contrairement à celle aux M_1 et M_2 . Chez les *Sinanthropus*, cette épaisseur est minimum partout. Et, avec l'*Atlanthropus*, un épaissement nouveau se crée. Cette nouvelle robustesse, jointe à un étalement de la région antérieure de la mandibule en fait un stade progressif des *Pithécanthropiens*: cet étalement antérieur fait en sorte que l'arcade dentaire écarte ses branches latérales.

II. Si on pratique une coupe à la symphyse des individus en position intermédiaire, c'est-à-dire des *Sinanthropus*, nous obtenons une image contrastant avec celle des *Australopithèques*, différente de la mandibule de Mauer qui suivra, et ressemblant aux mandibules plus tardives des *Néandertaliens*. Ici, l'important torus transverse supérieur disparaît pratiquement, la fosse génienne est particulièrement réduite et l'indice d'un menton a été clairement démontré par Weidenreich (1936).

III. Le contour externe de la mandibule n'a pas bougé sensiblement depuis les *Australopithèques*, mais par contre, l'arcade alvéolo-dentaire s'est rapprochée de ce bord externe, l'atteignant pleinement avec les *Sinanthropes*. Si la partie basilaire des *Australopithèques* se rapproche de la forme d'un V, nous avons donc ici un V basilaire sous un V alvéolo-dentaire.

C. *Mauer*.

I. La mandibule de Mauer a toujours été considérée par les auteurs qui l'ont étudiée, comme plus ou moins aberrante et entrant difficilement dans les catégories classiques. Elle semblait être un rejeton d'un arbre à part, isolé. Par contre, dans notre hypothèse, elle retrouve une place logique: le représentant d'une nappe humaine caractérisée physiquement par la discordance des deux composants mandibulaires.

Cette forme de superposition, comparable à celle des *Australopithèques*, explique aussi pourquoi les auteurs comparent si souvent ces deux groupes alors qu'ils tendent à comparer les *Sinanthropus* aux *Néandertaliens*. En fait, ce sont des stades analogues de migration, mais dans des cycles différents.

L'épaisseur molaire de cette mandibule est très élevée, plus que chez tous les *Sinanthropus* et tous les *Néandertaliens*. Par contre ces mesures sont comparables dans la région des M_2 et des M_3 , à celles des *Pithecanthropus* (qui n'avaient pas encore achevé la migration de l'arcade dentaire). Comparés enfin au *Telanthropus*, les chiffres se superposent aussi aux M_1 .

De plus, si on compare les coupes transversales aux molaires, la ressemblance des *Australopithèques* et de Mauer et leur dis-

semblance commune avec les *Sinanthropus* qui ressemblent ici aux Néandertaliens, sont mises en relief: les premiers sont de la forme B, et les autres de la forme A.

II. Une coupe à la symphyse souligne une fois de plus, l'analogie avec les Australopithèques. Nous y voyons clairement le *planum alveolare* terminé en bourrelet transverse supérieur accusé, surplombant une fosse génienne profonde, le tout allant de pair avec un contour externe sans menton.

III. La position des arcades est tout à fait caractéristique des maximum de discordance, c'est-à-dire, rappelant la forme d'un U sur celle d'un V, mais ici le U et le V présentent cependant des différences avec les mêmes formes des Australopithèques. Les branches du U sont plus écartées et cela semble dû à l'étalement de la série dentaire pré-PM qui fait en sorte que la pointe du V est fortement arrondie et aplatie, plus encore que chez l'*Atlanthropus*, lequel était déjà différencié à ce sujet, des autres Pithécanthropiens.

D. *Montmaurin.*

Après la mandibule de Mauer, le plus ancien reste humain d'Europe est une autre mandibule, découverte par Cammas en 1949 à Montmaurin, en association avec une industrie pré-moustérienne. Sans avoir encore achevé son étude extensive, Vallois a fait paraître deux notes donnant des indications sur cette pièce (1955,1956). Datant de l'interglaciaire Riss-Wurm cette "mandibule a le type des mandibules néandertaliennes mais avec certains caractères qui la rapprochent de l'homme de Mauer. Plus petite et néanmoins plus robuste que celles des Néandertaliens vrais, elle appartient sans doute au type pré-néandertalien". Elle est "extrêmement épaisse" selon les termes de Vallois; "la portion sus-jacente à la ligne mylo-hyoidienne est comme soulevée" et doit ainsi représenter en coupe molaire à peu près la même forme que celle de Mauer. La région symphysienne est également "maueriforme" et "Le planum fait un angle de 33 avec le plan alvéolaire et se continue en torus. Toutes les dispositions de cette région témoignent d'une structure qui s'apparente tantôt à celle de l'homme de Néandertal, tantôt à celle de Mauer, mais plus souvent à cette dernière" (Vallois, 1955).

E. *Les Néandertaliens.*

Les Néandertaliens forment un vaste groupe subdivisé en trois grandes séries au moins: les "classiques" d'Europe occidentale, les hommes de Ngandong, et l'ensemble hétérogène où se placent ceux de Palestine³, de Krapina⁴ et de Russie. Enfin, on tend de plus en plus à grouper ceux d'Afrique dans une quatrième subdivision.

Evidement nous n'étudierons pas ici en détail les données de chaque individu de chaque groupe. D'ailleurs, il n'y a pas de mandibule à Ngandong. Nous essayerons cependant de montrer comment, à l'intérieur d'un groupe réputé stable comme les "classiques", nous pouvons déceler une évolution parallèle à la chronologie.

Comme chronologie wurmienne, nous adoptons la plus complète, c'est-à-dire celle en quatre phases dont les deux premières correspondent au moustérien. Cette division est acceptée par Bordes (1957), Bonifay (1962) et le Baron Blanc principalement, mais elle n'est pas celle de Movius (1957), ni de Zeuner (1955) pour qui le Wurm I et II des Français ne forment en fait que leur Wurm I.

Enfin nous n'utiliserons que des pièces françaises parce qu'elles sont reconnues comme formant un ensemble homogène. en 1962, B. Vandermeersch a fait la revision géologique de ces gisements et les résultats de ce dernier m'étaient encore inconnus quand j'établissais ma série évolutive des "classiques". Ils sont précisément venus confirmer mes conclusions que j'ai, par la suite, reliées à cette chronologie.

En règle générale, ces Néandertaliens montrent un grand rapprochement de la série dentaire et de l'os mandibulaire du côté externe. En effet, par rapport à la mandibule de Mauer qui donnait respectivement 19.6mm, 20mm et 23.5mm pour les régions des M₁, M₂ et M₃, les Néandertaliens présentent, sur une moyenne de douze individus dont les mesures ont été prises sur de bons moussages, 15.6mm, 16.3mm et 17mm pour ces trois mêmes

³ Que l'on appelle aussi "progressifs".

⁴ Beaucoup en font des "classiques" plus ou moins marginaux.

régions. Evidement c'est une méthode apparemment inadéquate de comparaison car tout usage de moyennes dans l'évolution exclut le facteur temps en ramenant à un schéma idéal plusieurs phases différentes. Cependant, dans les variations autour de la moyenne, aucun sujet n'atteint, pour aucune de ces positions sur le corps mandibulaire, des valeurs aussi élevées que celles trouvées sur la machoire de Mauer, et nous y voyons là l'indice nous permettant de croire à un nouveau stade dans l'hominisation de la mandibule. Nous ne traiterons pas des mandibules des Néandertaliens progressifs mais notons en passant que ces individus qui présentent un crâne et une face plus évolués et plus variables que les "vieux classiques", montrent également des mesures indiquant un microstade plus avancé que les "classiques".

Si on examine les données fournies pour ces Néandertaliens occidentaux, nous voyons alors que l'homo 9 de La Quina montre des proportions plus fortes que les autres et se rapproche ainsi davantage des mandibules de Montmaurin et de Mauer. Or les dernières études montrent que géologiquement, la station de La Quina est plus âgée que les autres, puisqu'elle date de l'interstade WI-WII alors que les autres seraient pleinement VII. Et parmi ces dernières il ne serait pas surprenant de voir les sujets de La Ferrassie rapportés à un Wurmien II plus récent que les autres. Si tel était le cas, on pourrait alors essayer de retracer une certaine évolution dans ce groupe, ce qui ne signifie pas nécessairement passage vers l'homo sapiens, mais qui souligne son évolution constante au niveau des mandibules.

Si on examine rapidement ces mandibules on peut voir par exemple que le bourrelet latéral supérieur du spécimen de La Quina, homo 9, se divise en deux sur la branche horizontale externe. Une très minime partie se dirige vers le trou mentonnier, l'autre continue l'obliquité de l'apophyse coronoïde et se termine en un renflement localisé, ressemblant à celui qu'on trouve sur Mauer, mais alors que sur la mandibule de Heidelberg il était situé en face de la M3, il se trouve ici entre M2 et M3. De plus sur la mandibule de Mauer, cette élévation de la surface externe paraissait conforme à l'élargissement de toute la partie jugale de la mandibule, et il se caractérisait, contrairement à celui trouvé sur le sujet le La Quina, par une ligne épaisse et bien marquée menant au trou mentonnier, et par une dépression massétérienne

importante. En effet, chez ce dernier, la saillie est plus localisée et s'estompe dans toutes les directions. Ce n'est peut-être là qu'un résidu de l'élargissement mandibulaire de Mauer, que l'on rencontre aussi chez une forme antérieure à l'individu de La Quina et datant de la fin de l'interglaciaire Riss-Wurm: la mandibule adulte d'Ehringsdorf. Certes comme Virchow l'a montré, la mandibule a reçue une déformation post-mortem importante, mais on y rencontre également un bourrelet très semblable à celui de La Quina sur la face externe, surtout visible sur la face gauche de la mandibule.

Sur le sujet de Puymoyen, le relief du bourrelet latéral supérieur est aussi très important, et ceci, combiné avec les différentes mesures d'épaisseur du corps le place à un stade évolutif, et nous suggère un âge géologique qui ne doivent pas être de beaucoup postérieurs à la station de La Quina.

Quant à la mandibule de La Ferrassie, elle semble la plus évoluée parmi le groupe des Néandertaliens classiques. La situation d'autres pièces (Malarnaud, La Naulette, Marillac, La Chapelle) cadre assez exactement avec ce que l'on pouvait attendre d'elles en notre hypothèse.

Après les Néandertaliens classiques, l'humanité change de visage et on voit apparaître en Europe occidentale un type humain ayant une morphologie tout à fait différente. "Son lieu d'origine nous échappe encore et quand il nous apparaît, il est déjà très ancien, esquissant, dans sa répartition géographique, les grandes lignes du peuplement actuel" (Piveteau, 1962).

Je n'ai pas encore étudié en détail la structure de la mandibule de ces Hommes, mais d'après les donnés que j'ai il semble qu'une nouvelle robustesse se crée alors dans la région molaire et on peut dire aussi que l'arcade dentaire est plus divergente au magdalénien qu'à l'aurignacien. (Ferembach et Combier). Encore une fois cela est tout à fait normal puisqu'à partir des Australopithèques, cette arcade n'a fait qu'accuser cette divergence. Cependant le métissage étant probablement plus considérable à cette époque, nous faisons face à des variations plus grandes, et ceci s'explique parce que nous avons alors des formes de crâne et de face assez différentes et que selon nous, la morphologie de la mandibule dépend de la forme crânienne et faciale.

Si nous voulions maintenant résumer les grandes caractéristiques de l'hominisation de la mandibule, nous pourrions faire ressortir quatre conclusions essentielles.

1. L'évolution de la position des dents et de l'arcade alvéolaire est différente de celle de la partie basilaire. Cette différence est définie par un retard évolutif de la partie alvéolo-dentaire sur la partie musculaire.
2. L'hominisation de la mandibule est caractérisée par un évacement progressif de sa partie antérieure qui entraîne un écartement des branches horizontales.

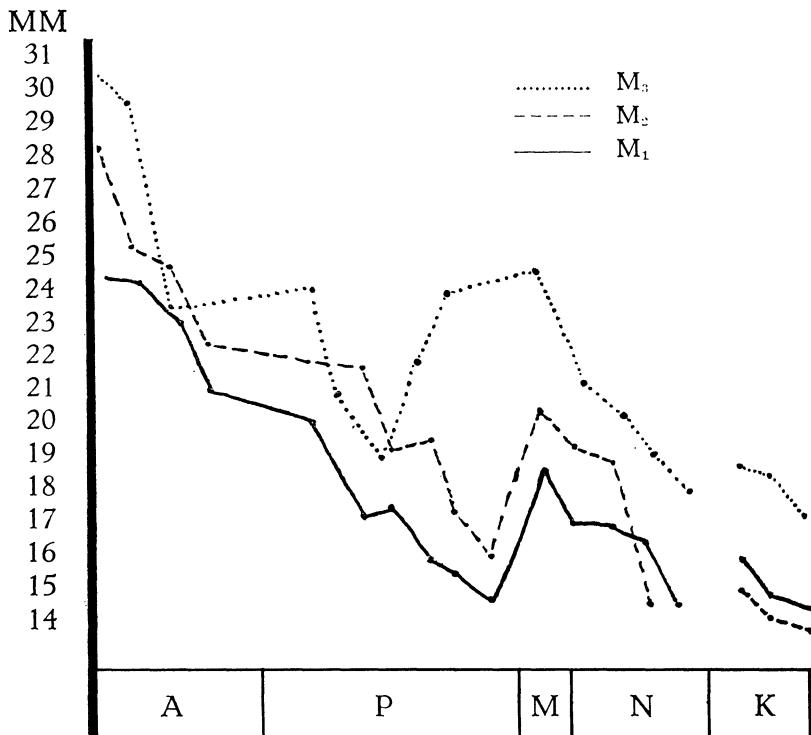


Diagramme d'épaisseur en projection des mandibules des différents groupes fossiles étudiés. A=Australopithèques; P=Pithécanthropiens; M=Mauer; N=Néandertaliens; K=Krapina.

ÉPAISSEUR DES MANDIBULES DE DIVERSES FORMES FOSSILES

* Les chiffres donnés ici sont essentiellement les valeurs trouvées par les auteurs sur la pièce originale en question. Pour les Australopithèques ce sont les données inscrites dans les monographies de Broom et Robinson, von Koenigswald m'a fourni les valeurs des Pithecanthropus, Wedenreich celles des Sinanthropus, Arambourg celles des Atlanthropus, Schöntensack a donné les chiffres pour Mauer et essentiellement Piveteau pour les Néandertaliens.

3. L'hominisation de la mandibule a commencé à un stade pré-australopithèque, où les deux constituants de cette pièce converraient dans leur juxtaposition. Il y eut deux migrations au moins dans l'évolution humaine: la première qui part de ce stade X et qui finit avec les Sinanthropes, la deuxième qui débute avec les Atlanthropes pour se terminer avec les derniers Néandertaliens.

4. Il semble qu'il y ait un rapport entre la présence d'un bourrelet transverse supérieur, la moindre accentuation du menton et les maximum de discordance migratoire. Inversement l'absence du bourrelet transverse va de pair avec une accentuation du menton et caractérise les débuts et les fins de migration.

RÉFÉRENCES

BELTRAMI, F.

1945 Considérations biologiques sur la mandibule chez l'homme. Thèse de Marseille.

BONIFAY, E.

1962 Quaternaire et préhistoire des régions méditerranéennes françaises, in Quaternaria VI, 1962:343-370.

BORDES, F.

1957 Les limons Quaternaires du bassin de la Seine. Stratigraphie et archéologie paléolithique. Arch. Inst. Paléont. Hum. Mém. 26: 1-472.

BROOM et SCHEPERS

1952 Swartkrans Ape-Man. *Paranthropus crassidens*. Transvaal Museum Memoirs, 6:1-123.

BROOM, ROBINSON, SCHEPERS

1950 Sterkfontein Ape-Man. *Plesianthropus*. Pretoria Transvaal Museum Memoir.

BROOM and SCHEPERS

1946 The South African Ape-Man. The Australopithecinae. Transvaal Museum Memoir, 2, Pretoria 1-272.

CLERMONT, N.

1962 L'hominisation de la mandibule. Mémoire présenté à la Faculté des sciences de Paris.

DART, R.

1948 The Adolescent Mandible of *Australopithecus prometheus*, in Amer. J. of Phys. Anthr. Vol. 6, fasc. 4, 1948:391-411.

1954 The Second, or Adult, Female Mandible of *Australopithecus prometheus*, in Amer. J. of Phys. Anthr. 1954:313-343.

FEREMBACH et COMBIER

- 1954 Note sur une mandibule présumée du Magdalénien III, *in* Bull. de Soc. d'Anthr. Paris, 1125-34, fasc. 1.

GREGORY et HELLMAN

- 1926 The Dentition of Dryopithecus and the Origin of Man. Anthr. Pap. Amer. Mus. Nat. Hist. XXVIII.

HRDLICKA, A.

- 1940 The Lower Jaw, *in* Amer. J. Phys. Anthr. 1940:281-308, 383-467.

KOENIGSWALD, von G.H.R.

- 1937 Ein Unterkieferfragment des Pithecanthropus aus den Trinil-schichten Mitteljavas.

MOVIUS, A.

- 1952 Old World Prehistory: Paleolithic, *in* Anthropology Today ed. par Sol Tax in Phoenix Book, 122-151.

PETIT-MAIRE-HEINTZ, N.

- 1958 Etude comparative de la croissance de la mandibule chez chez l'homme et les Singes Anthropoides. Bruxelles.

PELLETIER, M.

- 1902 Contribution à l'étude de la phylogénèse du maxillaire inférieur. Soc. Anthr. Paris. séance du 15 mai, pp. 537-545.

PIQUET

- 1956 Etude sur la robustesse de la mandibule, *in* Bull. et Mém. Anthr. Paris. T. 7, 10 série, pp. 204-224.

PIVETEAU, J.

- 1957 Primates. Traité de Paléontologie. T. VII, Masson, Paris, 675 pp.

- 1962 L'origine de l'homme. Paris, Hachette.

PUCCIONI, N.

- 1914 Morphologie du maxillaire inférieur, *in* L'Anthropologie, 1914: 291-321.

VALLOIS, H.V.

- 1955 La Mandibule humaine pré-moustérienne de Montmaurin, *in* C.R. Acad. Sc. Paris, T. 240, n° 14:1577-1579.

- 1956 The Pre-mousterian Human Mandible from Montmaurin, *in* Amer. J. Phys. Anthr. n.s. 14:319-323.

WEIDENREICH, F.

- 1936 The Mandibles of Sinanthropus pekinensis: a Comparative Study. *in* Paleontologica Sinica s.d., T. 7, n° 3:1-162.

ZEUNER, F.E.

- 1955 Loess and Palaeolithic Chronology, *in* Proc. of the Preh. Soc. T. 21:51-64.

Archaeology of the Tadoussac Area, Province of Quebec

BY G.R. LOWTHER

RÉSUMÉ

Les premiers travaux archéologiques dans la région de Tadoussac ont été effectués il y a quarante à cinquante ans par Speck et Wintemberg. En 1959, 1960 et 1962 leurs travaux ont été repris: des recherches ont été entreprises sur les plages élevées des sites de Tadoussac et sur un site nouvellement découvert à Pointe-à-Crapaud. Comme résultat de ces recherches une séquence culturelle de cinq occupations a pu être suggérée. La première date approximativement du stade Chippewa-Stanley, c. 3000 A.J.C., et probablement représente un retard culturel, celui d'une Paleo rétention dans la période archaïque. Elle a été suivie par deux autres stades archaïques, une occupation Early ou Middle Woodland, et par un dernier stade proto-historique/Late et Final Woodland.

This account is primarily one of work done under the auspices of the National Museum of Canada in 1959, and continued and expanded as a joint National Museum — McGill University project in 1960 and 1962. What began as an individual study of one situation developed into a more extensive programme of investigation into the archaeology of the North Shore St Lawrence area, with particular attention to the Archaic. This paper, itself an abridged and generalized version of a more full account, and dealing only with the Tadoussac area, represents, as it were, a starting position for the programme. As such it probably — certainly — raises more questions than it answers, and its principal purpose is to help pose the right questions and to help pose them in a valid form.*

The purpose of the work, as initiated in its more limited form in 1959, was threefold. The material obtained at Tadoussac by Speck in 1915 and by Wintemberg in 1929, and reported on

* The original version of this article was read as a paper at the North-eastern Anthropological Conference held in Toronto in April 1962.

by them in their articles of 1916 and 1943 respectively (Speck 1916: Wintemberg 1943), has for long been a problem in the archaeology of Northeastern North America, the problem being that most simply expressed as one of cultural identity. In 1959 investigation of the sites worked by Speck and Wintemberg was made as a start to a re-assessment of the whole 'Tadoussac Collection', i.e., the material collected by Speck and by Wintemberg, that which it was anticipated would be collected in 1959 and that in the possession of local collectors. Certain areas were surveyed for new sites, and in 1959 and 1960 two such sites were the subject of limited excavation. Local collections were examined and connections made with various groups and individuals interested in the archaeology of an area in which comparatively little work had been done.

The material in the Tadoussac Collection comes mainly from sites located on raised marine beaches, in or close by the village of Tadoussac. The village is situated at the mouth of the Saguenay River at its confluence with the St Lawrence, some 180 miles down-river from Québec City. There is at least one other site at Tadoussac which is distinct from those on the raised beaches. That site, in the village and on the present shore of the bay, is reputedly a historic Montagnais settlement. Since the latter part of the 19th century, however, a large hotel has stood upon it. Another, Iroquois, site mentioned by Wintemberg, located some 3 miles north of Tadoussac, is now under the water of a reservoir.

Wintemberg treated the raised beaches as an homogeneous unit, although he distinguished four beach levels. Speck had treated of only three levels. In the course of the work done in 1959, and to facilitate the re-investigation, a number of separate sites was distinguished. The distinctions thereby made did not constitute a merely theoretical imposition, as real differences were found to exist in the incidence of occurrence of artefactual material. Rather than being uniformly distributed along the beaches, the material is concentrated in particular localities, often more than a mile apart. It was decided further that only two main beaches could be distinguished — at altitudes of 250' and 400' above present sea-level — and that the four beaches distinguished by Wintemberg were non-correlative with the main sequence, owing their differentiation to local fluvial action within

an embayment. The usefulness of their separate identification was at best very limited, and is now drastically reduced due to large parts of their surface having been altered or removed by modern construction activities.

On the revised basis, seven sites were distinguished on the raised beaches. From those sites, a total of over four hundred artefacts was obtained, plus many more pieces of worked material and artefactual debris. In addition, a recorded collection of the relatively more sophisticated artefacts found at Tadoussac was obtained from Mrs R. Dewart. That collection was made some thirty-five years ago, before Wintemberg visited Tadoussac, and it had not been available to him for study. Local collectors have been active at Tadoussac for many years. They have, understandably, concentrated on the more obvious and sophisticated artefactual material. Consequently, it is likely that the bias of the Tadoussac Collection as a whole, i.e., the material obtained by Speck, by Wintemberg and in the 1959, 1960 and 1962 seasons, is not a completely true one. Because of the time at which it was collected, the Dewart material serves as a useful check in the situation.

The raised beaches are a striking feature of the landscape at Tadoussac. Their surfaces are composed of sand and gravel, and in some places they are backed and fringed by high sand cliffs. Large areas of the beaches are bare of vegetation and they can be seen clearly from many miles away. However, the physiography of the North Shore St Lawrence has received very little attention, and the raised beaches at Tadoussac cannot readily be assigned to a particular geological phase. By extrapolation and comparison with known sequences in the related but admittedly distant Great Lakes area it seems likely that the higher, 400' beach, represents the post-Lake Algonquin stage, dated perhaps at 6000 B.C. On similar grounds, it might be that the lower, 250' beach was formed at the end of the Chippewa-Stanley stage, i.e., about 300 B.C.¹

The vast majority of the artefactual material found on the Tadoussac beaches was resting on the present surface. On one

¹ Summaries of the Great Lakes sequences are to be found in Hough 1958.

site, that named the Lea Site, which has the best developed beach profile, the artefactual material was confined to what must have been the beach littoral when the sea level was at what is now the 250' mark. On the other sites, the material was not linearally confined in its distribution, but it again occurred principally on the surface. Although the beaches were formed by fluvio-marine action their surfaces have been greatly modified by aeolian action. In places the original depositional surface is buried under as much as 4' of wind-deposited sand, forming the "implement-bearing layer" described by Wintemberg. The artefactual remains, made of material foreign to the sites, are, however, still *in situ* relative to the physiographical aspect of the beaches.

Typological examination of the material from the Tadoussac beaches suggests that some of the material may be of considerable antiquity, but there is also no doubt that more than one occupation is represented. The vast majority of the artefacts, both as collected in 1959 and by Wintemberg, are made of quartz or quartzite. Wintemberg did obtain a few objects made of slate, but in 1959 only one piece of that material was obtained, and that was unworked. The assemblage as a whole is a crude one, and contains a number of generalized types of tool. There is a large assortment of large and massive disc choppers, massive scraping planes and various kinds of scrapers, including some stemmed types. A large number of points, of various kinds, is included in the assemblage. The points include large, relatively slender types, triangular in cross-section and with un-worked bases; single-shouldered points or knives, bi-facially worked; leaf-shaped blade-points; and large, long and contracting-stemmed examples. All but two of the seventy-four points obtained in 1959, representing 24% of the assemblage recovered in that season, are made of quartz or quartzite. One other type of point, that is of some further interest, is included in the assemblage. The type is one that might be described as "Mohave-like", the parallel being drawn on morphological rather than technological grounds.

The range of artefacts in the assemblage as a whole is increased by numerous knives, many of them assymetrical in shape. The majority are made of quartz, although there are some made of quartzite. Hammerstones, celts and adzes of various types, including some made by a flaking technique, also occur.

A few cores from which blades had been struck were found, the ones in materials other than quartz being remarkable for their large size. Dulling and wear by wind-blown sand is a feature of many of the artefacts in the assemblage. No pottery was found on any of the beaches.

Writing in 1943, Wintemberg concluded that all the beach sites were workshops, and no evidence to the contrary was obtained in the 1959, 1960 or 1962 seasons. There is a plethora of blanks, rejects and manufacturing debris on the sites. Negative evidence in support of the opinion that the sites were workshops is provided by the lack of any sign of domestic activity (although Wintemberg did find suggestions "that the workers occasionally had camped here" (Wintemberg 1943, p. 316). On the basis of typology alone, however, it is clear that some of the sites at least were used over a long period of time. It appears likely that successive aboriginal groups used for their own purposes the material taken to the sites by their predecessors, even if they did not import fresh material. The successive use of the sites does not appear to have been extensive, the artefacts of what are presumed to have been the later groups being far from numerous. In this connection, the activities of collectors, and their predilection for the more sophisticated forms, is pertinent.

The material from the beach sites clearly represents at least two occupations. One of them might be classed as Middle or Late Archaic. The other (earlier) one is represented by far the most extensively in the assemblage, but its identity and affinities are by no means clear. That older element, represented by disc choppers, large scraping planes and scrapers, un-notched and un-stemmed projectile points (including those described as "Mohave-like"), is not precisely matched by any other assemblage in the Eastern part of the continent, or anywhere else for that matter. The younger element comprises stemmed and notched projectile points, celts and adzes, together with the few objects of slate, i.e., knives. On the evidence of mode of manufacture and continued occurrence of certain crude bi-faces, it is apparently developmentally connected, however tenuously, with the earlier assemblage, but is also well within the range of the Eastern Archaic. Resemblances between the Tadoussac material, particularly that representing the earlier occupation, and certain other

assemblages in the North-East have been commented on in the past. Thus certain artefactual elements in the assemblages found in Labrador, at Windy Tickle, Sharp Hill and Northwest Corners, are matched by some of the Tadoussac material (Strong 1930). There are also parallels between some of the Sheguindah material, particularly that coming from level 4 of that site (see Lee 1954, 1955 and 1957), material from the Killarney site on Lake Huron (see Greenman 1943), and some of the Tadoussac elements. In none of these cases, however, are the parallels at all close, consisting in the matching of certain individual traits rather than in any true chorological accordance. Of the assemblages mentioned, those from Labrador are perhaps the closest to that found at Tadoussac in terms of typology, chorology and mode of occurrence, the Labrador material also occurring as mixed samples and being found on aeolian-worked beaches. Rather surprisingly perhaps, there is little resemblance between the Tadoussac material and that obtained by Rogers and Rogers in the Lake Mistassini — Albanel area of central Québec, excepting that both assemblages share what might be called a common crudity (see Rogers and Rogers 1948 and 1950: Rogers and Bradley 1953: Johnson 1948).

The closest resemblance between the Tadoussac material and that from any other site is afforded by comparison with the assemblage from the Hornblower site in Massachusetts, reported on by Byers and Johnson (Byers and Johnson 1940). Again, there is a certain coincidence of occurrence in that the Hornblower material is a mixed sample and contains both an attributable Archaic component and another, presumably older, element, of a similar order to the older Tadoussac component, and similarly difficult to place in terms of cultural identity. Of the twenty-six artefactual types designated for the Tadoussac assemblage as a whole, i.e., comprising both occupational components, twelve, possibly fourteen, types are also present in the Hornblower assemblage. The proportional occurrence of artefactual types in the two assemblages is, however, rather different. In that part of the Tadoussac collection obtained in 1959, projectile points comprise 24% of the total assemblage — for the collection as a whole the figure appears to be about the same, although it has not been precisely formulated. At the Hornblower site the corresponding figure is 61%. Even if the frequent duality of

knives and points is admitted, and the percentage of knives is added to that of points, the two groups together at Tadoussac constitute only 38% of the total assemblage. It must be admitted, however, that the proportional discrepancy in the occurrence of projectile points at the two sites relates principally to the respective younger components. Of the eight projectile point types in the Tadoussac collection which are distinguished as being part of the older component, six are found in the Hornblower assemblage. On the other hand, and in chorological terms, of the nineteen artefactual types, other than projectile points, distinguished at the Hornblower site, only six occur at Tadoussac: but those six are, again, identified with the older component. All but three of the artefactual types in the Tadoussac collection are found in the Hornblower assemblage, and two of those types belong to the younger component.

The sum of these comparisons is that there is a considerable affinity between the older components at Tadoussac and at the Hornblower site, but that that affinity is not sustained into the later period, except in so far as the younger components at both sites are representative of the Archaic. A further difference between the total assemblages is, of course, that Woodland material occurs in considerable amounts at the Hornblower site and is virtually absent from the Tadoussac collection. Some of the Woodland non-ceramic traits occurring in the Hornblower assemblage undoubtedly account for part of the discrepancy between the younger components at the two sites, but not for all of it.

The 'Mohave-like' points that comprise part of the Tadoussac collection are also found in the Hornblower assemblage. Their presence in the two assemblages is possibly an indicator of the cultural character of which the older components are representative. As the two components properly fall outside the range of the Archaic, contain points which are at least reminiscent of Palaeo-Indian forms, exhibit a general crudity of manufacture and lack of specialization which might be associated with a considerable antiquity, and are found, in the case of the Tadoussac assemblage, on an immediately post-glacial beach, they may represent a cultural stage and state where certain Palaeo-Indian forms and traditions were retained into what was in contiguous areas a true Archaic stage.

This hypothesis is reinforced by the circumstance of mixed component sample as it occurs on the Tadoussac sites. Material distinguished as representative of the older component occurs in the same frequency on the lower beach, relative to material of the younger component, as on the higher one. The implication of that circumstance is that all the material, both that labelled 'older' and that labelled 'younger', was deposited after the youngest beach was formed. If that beach does date from the Chippewa-Stanley stage, then none of the artefactual material can be much older than 5000 years. In that case, if the peculiarity of the older components at both Tadoussac and the Hornblower site is in fact representative of devolved Palaeo-Indian traditions, then the two components do indicate a situation of cultural retention.

It is obvious that the dating of the beaches is most important to the whole situation. The means by which that might be effected are limited. There is no real stratigraphy on the beaches and the possibilities of dating are dependent upon physiographical rather than stratigraphical phenomena. It is possible that malacological and microfossil evidence contained in sand samples might be used in an attempt to construct a physical synthesis. The typological evidence is suggestive, but the suggestions might be improper.

Although the sites located on the raised beaches constitute the principal archaeological manifestations in the Tadoussac area, other sites, in addition to the late Woodland and Montagnais sites, are known and have been investigated, even if in no more than a preliminary fashion. Many of those sites were first reported by Wintemberg, in the course of his extensive surveys along the St Lawrence (Wintemberg: reports on file in the National Museum of Canada). At Baie Ste Catherine, directly across the Saguenay from Tadoussac, there is a small blow-out in a situation matching that of the embayment beaches at Tadoussac, yielding debris material of the same order as that assigned to the earlier component at Tadoussac. There is also at Baie Ste Catherine the historically known site at Pointe aux Alouettes, investigated by Levesque in 1961 and reported by him to contain Point Peninsula as well as Late Woodland material (Levesque 1962). At a number of places small samples of both Late Woodland and Archaic material have been found, one of the

more interesting of these sites being that at Pointe à Crapaud some thirty miles north of Tadoussac. It was discovered in 1959, and limited investigations were made there in that year and in 1960 and 1962.

The Pointe à Crapaud site is by the shore of the St Lawrence, in a grassed-over enclave on the rocky fore-shore, and is backed by wave-cut platforms and raised shore-lines. Like many spots on the North Shore, Pointe à Crapaud is locally reputed to be the site of a Basque sealing station. The whole question of Basque settlement in Canada is a controversial one. Undoubtedly, locally-held tradition has been as strong a force in the ascription of Basque affinities as has material evidence of such settlement. The Pointe à Crapaud site is, however, undoubtedly a contact site. Considerable amounts of early European material were found there — gun-flints, clay pipes etc. — as well as a number of circular platforms of laid stone. The average diameter of the platforms is 3', and excavation of one of them revealed that it was some kind of pot-stand, possibly and even probably a sealing-vat.

At least two prehistoric and one proto-historic, contact, occupations are represented on the site. In spite of a general lack of stratigraphy, the contact situation is well-attested by the direct association of aboriginal and European material at numerous places on the site. Furthermore, there is documentary evidence for the contact occupation, in the form of a journal written in 1723 by a missionary named Père Laure. Laure's account raises the possibility of an important line of investigation, in that, by his description the aboriginal population was Algonquin, whereas the pottery forming part of the assemblage of the contact component is a variant of Durfee Underlined, i.e., Onondaga — Oneida Iroquois. These various factors combine to give the possibility of study of Algonquin — Iroquois problems, utilizing the historical datum provided by the site and its attendant circumstances.

The two prehistoric components are both Archaic. One of them, represented by, amongst other things, side-notched, straight-based points, plano-convex adzes and celts, is characteristic of the Eastern Archaic and akin to the later Archaic component of the

Tadoussac beach sites. The other, artefacts of which are found on a wave-cut platform above and behind the site proper, is of a rather different character and by its occurrence on a higher shore-line is perhaps older than the other Archaic component. The assemblage includes large leaf-shaped blades and smaller varieties of the same, scrapers and distinctive end-blades, all made in a translucent quartzite. Numerous individual artefacts representative of these types have been found at places along the North Shore. The distinctive quality of the end-blades resides in their close similarity to Dorset examples, a circumstance which brings to the fore one of the principal possibilities of investigation in the archaeology of the North Shore. That possibility is, of course, that of possible connections between the Archaic cultures and the Dorset culture. There is also a possibility of connection, in another and more limited dimension, between the material found at Pointe à Crapaud and that found at Tadoussac. About a half-mile from the site proper at Pointe à Crapaud, on the wave-cut platform behind the fore-shore, a small sample of material representative of the early component on the Tadoussac beach sites was found.

There is, then, at present, evidence for the existence of five occupations in the Tadoussac area — the two Archaic components at Tadoussac itself, matched at Pointe à Crapaud: the other Archaic component with possible similarities to more Northern examples, found also at Pointe à Crapaud: an Early or Middle Woodland component indicated by the Point Peninsula material reported from Baie Ste Catherine: and the Late and Final Woodland/proto-historic material.

Future work in the area will probably be principally upon the Archaic components, but that likelihood is due as much to the interests of the persons concerned with the area as to the undoubtedly importance of the Archaic material itself. There is equally the possibility of most useful work being done on Woodland occupations of this, hitherto comparatively little known, area.

And then, of course, there are always the Basques.

REFERENCES

- BYERS, D.S., and F. JOHNSON
 1940 Two Sites on Martha's Vineyard: *Papers of the Robert S. Peabody Foundation for Archaeology*: Volume 1, Number 1.
- GREENMAN, E.F.
 1943 An Early Industry on a Raised Beach near Killarney, Ontario: *American Antiquity*: Volume 8, Number 3.
- HOUGH, J.L.
 1958 *Geology of the Great Lakes*: University of Illinois Press.
- JOHNSON, F.
 1948 The Rogers' Collection from Lakes Mistassini and Albanel, Province of Quebec: *American Antiquity*: Volume 14, Number 2.
- LEE, T.E.
 1954 The First Sheguindah Expedition, Manitoulin Island, Ontario: *American Antiquity*: Volume 20, Number 2.
 1955 The Second Sheguindah Expedition, Manitoulin Island, Ontario: *American Antiquity*: Volume 21, Number 1.
 1957 The Antiquity of the Sheguindah Site: *Canadian Field-Naturalist*: Volume 71, Number 3.
- LEVESQUE, R.
 1962 *Les Richesses Archéologiques du Québec*: La Société d'Archéologie de Sherbrooke: Sherbrooke, Province of Quebec.
- ROGERS, E.S. and R.A. BRADLEY
 1953 An Archaeological Reconnaissance in South-Central Quebec, 1950: *American Antiquity*: Volume 19, Number 2.
- ROGERS, E.S. and M.H. ROGERS
 1948 Archaeological Reconnaissance of Lakes Mistassini and Albanel, Province of Quebec, 1947: *American Antiquity*: Volume 14, Number 2.
 1950 Archaeological Investigations in the Region about Lakes Mistassini and Albanel, Province of Quebec, 1948: *American Antiquity*: Volume 15, Number 4, Part 1.
- SPECK, F.G.
 1916 An Ancient Archaeological Site on the Lower St Lawrence: *Holmes Anniversary Volume*: Washington.
- STRONG, W.D.
 1930 A Stone Culture from Northern Labrador and its Relations to the Eskimo-like Culture of the Northeast: *American Anthropologist*: Volume 32, Number 1.
- WINTERBERG, W.J.
 1943 Artifacts from Ancient Workshop Sites near Tadoussac, Saguenay County, Quebec: *American Antiquity*: Volume 8, Number 4.

La différenciation des activités sexuelles et alimentaires

(REPRÉSENTATIONS MYTHIQUES
ESQUIMAUDES ET INDIENNES)

PAR RÉMI SAVARD

"Leurs yeux à tous deux s'ouvrirent; ils virent qu'ils étaient nus, et, ajustant ensemble des feuilles de figuiers, ils s'en firent des ceintures."
GENESE, Chap. 3, vers. 7

SUMMARY

This article attempts an interpretation of a folk-tale, which occurs in at least twelve variants. Certain narrative elements of these variants (Eskimo and Indian) have parallels in South America as well as in Polynesia and in the eastern Mediterranean — a recurrence which suggests that the so-called famous metamorphoses consistently dear to scholarly commentators, could indeed logically derive from the very organization of the mythic vision.

INTRODUCTION

Cet article se présente à titre d'essai d'interprétation d'un récit assez répandu chez les populations esquimaudes et indiennes. La première version fut trouvée dans une Collection publiée par le professeur Erik Holtved du Musée National de Copenhague (Holtved, E. 1951, pp. 166-172). Intitulé *La Femme-Renard et le Pénis du Lac*, ce récit avait été enregistré sur disque au cours de l'automne 1936, à l'établissement d'Umanaq, siège administratif du district de Thule (nord-ouest du Groenland). L'informatrice, une femme d'environ trente ans, se nommait AMAUNALIK. Le récit, déclara-t-elle, lui avait été transmis par sa grand-mère maternelle, ITUGSSARSSUAT, arrivée de Ponds Inlet (Canada) en 1859 avec sa fillette TORNGE, mère de l'informatrice. Cette même AMAUNALIK enseigna à Paterson la plupart des jeux de ficelles nord-groenlandais. En conclusion de son étude portant sur cet art aux formes aussi codifiées, semble-t-il, qu'éphé-

mères, l'auteur définit les motifs rencontrés comme des survivances de la *Culture de Thule* (Paterson, T. 1949, pp. 5 et 62). Parti de la mer de Béring vers l'an mille de notre ère, ce mode de vie aurait traversé assez rapidement l'Arctique Central, pour atteindre le Groenland vers le XII^e siècle. Enfin, en ce qui regarde l'enquête folklorique de Monsieur Holtved, cette femme s'impose par l'importance de son apport; parmi les sept informateurs interrogés, elle fournit, en termes de lignes, 52% de la collection. Ses textes sont toujours beaucoup plus longs que ceux des autres. Elle les dit sur un ton récitatif très caractérisé, ne manquant pas, à l'occasion, d'imiter la voix des divers personnages intervenant dans cette histoire.

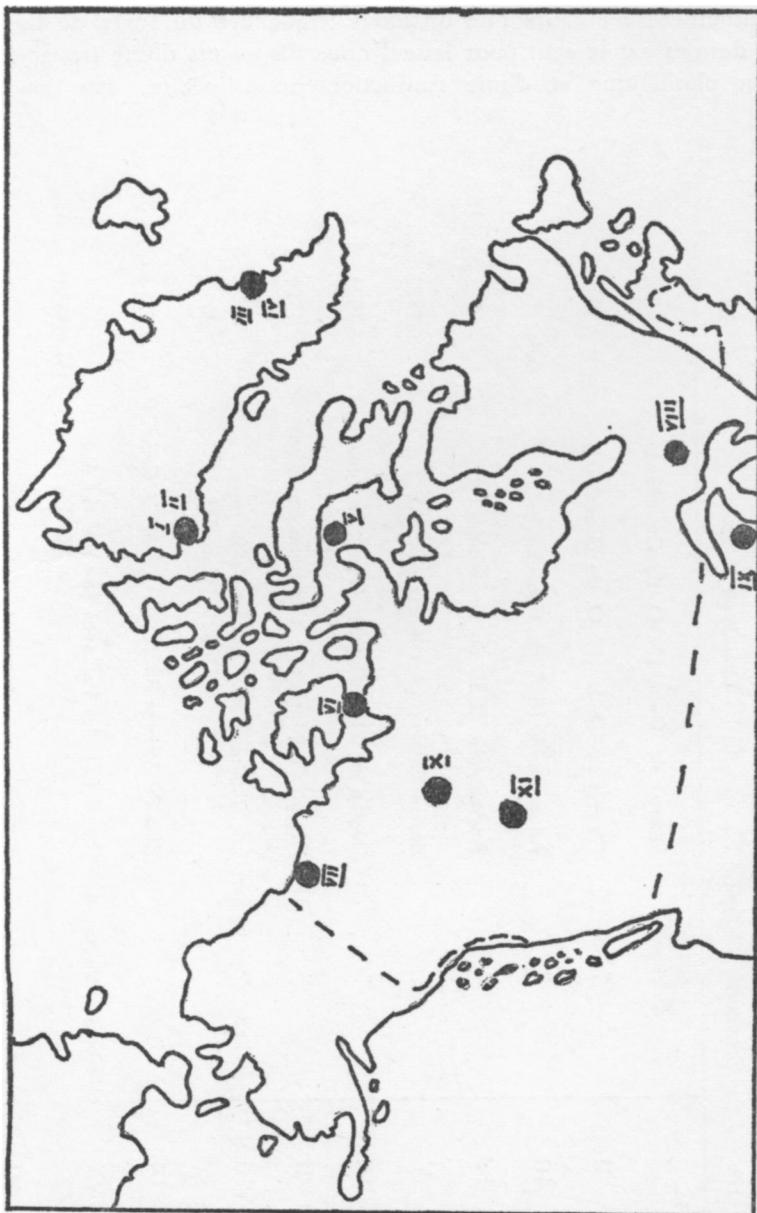
Ces quelques détails sur la compétence de cette femme en domaine d'art traditionnel et, surtout, sur les sources américaines, voire même peut-être thuléennes, de son savoir, suggéraient déjà une certaine dispersion spatio-temporelle du récit rapporté à l'archéologue danois en 1936. Un rapide examen de la littérature ethnographique nous a effectivement permis de trouver onze variantes, dont sept esquimaudes et quatre indiennes. Les premières se répartissent entre la côte orientale du Groenland et la région du fleuve Mackenzie. Quant aux textes indiens, on les a découverts: 1. à quelques deux cents milles au sud de la Baie James, 2. dans la partie méridionale du district de Mackenzie, au nord de la province d'Alberta, 3. près du fort Vermillon, en Alberta, 4. dans l'est du Wisconsin, aux environs de Green Bay. Nous serions donc en présence d'une aire qui se déploie sur cent degrés de longitude (du 35^e au 135^e à l'ouest du méridien d'origine) par trente-trois de latitude (du 44^e au 77^e de l'hémisphère boréal). Du point de vue chronologique, ces observations concernent une période de soixante-six ans (de 1880 à 1946). Le tableau I fournit des informations sur l'idiome, le lieu et la date de chacune de ces variantes. Si la version d'AMAUNALIK (District de Thule, 1936) n'y apparaît pas, c'est que, pour des raisons méthodologiques indiquées plus bas, elle sera considérée comme *texte de base*. Les variantes seront désignées par le numéro correspondant en chiffres romains (Cf. tableau I). Pour éviter toute ambiguïté quant à la nature de l'analyse proposée, il faut insister sur le caractère sporadique de cette distribution; c'est là une des raisons qui interdisent tous commentaires affir-

matifs sur le centre de diffusion et les itinéraires empruntés par ce récit. A l'exception des variantes II, VII, X et XI, qui ne contiennent d'ailleurs que quelques séquences du texte de base, ce dernier est le seul pour lequel nous disposons d'une transcription phonétique et d'une traduction juxta-linéaire. En consé-

TABLEAU I: LES VARIANTES

N°	Groupe linguistique	Lieu (voir la carte)	Date
I	Eskimo	District de Thulé (N.-O. du Groenland)	1902
II	"	District de Thulé (N.-O. du Groenland)	1946
III	"	Angmassalik (S.E. du Groenland)	vers 1900
IV	"	Angmassalik (S.E. du Groenland)	"
V	"	Bassin de Fox (Arctique canadien)	1922
VI	"	Région de l'Île Victoria (Arctique canadien)	1923
VII	"	Région du Mackenzie (Arctique canadien)	1924
VIII	Indiens Algonquins	Lac Timigami (au sud-est de la prov. d'Ontario, Canada)	1913
IX	"	Etat du Wisconsin (USA), près de Green Bay	1910-1914
X	Indiens Athapascans	Grand Lac des Esclaves (au sud du district de Mackenzie, Canada)	1880
XI	"	Fort Vermillon (Alberta, Canada)	1913

Carte: LES VARIANTES



quence, il devra retenir notre attention de façon toute spéciale. Avant de passer à l'analyse elle-même, il convient de présenter un résumé aussi bref que fidèle de la version privilégiée, ainsi que des précisions sur les variantes annoncées. A la suite de l'analyse, on trouvera quelques références renvoyant à différentes aires culturelles.

RÉSUMÉ DU TEXTE DE BASE¹

Première séquence:

Un couple vivait seul. Comme c'était l'été, le mari partait souvent en kayak. Durant ces absences, la femme prit l'habitude d'aller se promener. Au retour du mari, la tente était toujours vide. Simulant un jour un départ pour la chasse, l'homme se cacha derrière un monticule afin d'épier son épouse. Comme elle quittait le domicile en direction de l'arrière pays, il la suivit sans se faire voir. Arrivée près d'un lac, elle s'approcha du rivage en prononçant trois fois le mot *pénis*. Aussitôt un immense pénis émergea du lac et copula avec la femme. Dégouté du spectacle, le mari revint à son kayak sans même signaler sa présence. Ce jour-là, il demeura absent très longtemps.

Deuxième séquence:

A son retour, la femme était déjà à la maison. Il se rendit aussitôt au lac et y répéta l'appel de son épouse. Quand apparut le membre géant, il le tua, l'emporta au logis et profita du sommeil de sa femme pour le faire cuire. Ceci fait, il l'éveilla en disant: "Voici ta nourriture!" Cette viande lui paraissant exquise, elle voulut en connaître la nature. "C'est le pénis de ton amant!", lui déclara-t-il. Cessant alors de manger, elle s'étendit sous une couverture. Son mari sortit pour ramasser diverses espèces d'insectes, qu'il vint ensuite placer sous la couverture de sa femme. Après avoir dévoré cette dernière, les insectes furent brûlés par le mari. A la suite de ces événements, le chasseur se remit à partir en kayak, trouvant à son retour une tente toujours vide.

Troisième séquence:

Un jour, il découvrit cependant de la viande bouillie encore fumante, ses bottes réparées et ses bas séchés. Et il en fut ainsi les jours suivants. Pour connaître la responsable de ces bienfaits, il se cacha de nouveau derrière un monticule. Au bout d'un certain temps, il aperçut une magnifique femme qui s'avancait vers la tente. Elle portait le chignon. Quand

¹ La segmentation en séquences nous est imputable.

il voulut l'approcher, elle disparut. Il parvint un jour à l'enfermer dans la tente; c'était une très jolie jeune fille. Elle se réfugia sur la plate-forme, le long du mur arrière (le lit). Il se rendit alors compte qu'il s'agissait d'un renard, dont la queue tenait lieu de chignon. Il en fit son épouse. Elle se comporta envers lui comme s'il était son mari. Aussi reprit-il ses voyages en kayak.

Quatrième séquence:

A l'approche de l'hiver, ils partirent pour rencontrer des gens. Parvenus ainsi chez un couple formé d'une femme-lièvre et d'un homme-excrément, ils établirent des relations d'échange d'épouses. L'humain et la femme-lièvre dormirent ensemble, tandis que la femme-renard et l'homme-excrément se retirèrent dans le corridor, qu'on ferma d'une grosse pierre. Avant de s'endormir, la femme-renard eut cette remarque: "Quelle odeur d'excrément!" Son nouveau partenaire lui répondit: "Puanteur de renard!" Insulté, le renard s'enfuit par la porte. Au même instant, l'homme-excrément et la femme-lièvre devinrent respectivement véritable excrément et véritable lièvre. De nouveau, le chasseur se trouva seul.

Cinquième séquence:

Il décida de retrouver son épouse enfuie, dont la piste était humaine d'un côté, animal de l'autre. Cette course le conduisit à l'entrée d'un genre de petite caverne, où il était évident qu'elle s'était réfugiée. S'y étant un peu avancé, il lui ordonna de venir. Diverses espèces d'insectes sortirent tour à tour, s'offrant à la place de l'ancienne épouse. Il refusa et décida d'entrer. Un vers l'apostropha en ces termes: "Celui qui m'a jadis roussi, brûlé, tirons au bras avec lui!"². Il s'agissait bien des insectes qu'il avait autrefois détruits par le feu, après leur avoir donné sa femme en pâture. Le renard s'était réfugié chez eux.

VARIANTES ESQUIMAUDES

1 — Parmi les variantes ci-dessous rapportées, la plus fidèle correspond au chiffre V du tableau I (Rasmussen, K. 1929, pp. 221-224). Elle est intitulée *L'Esprit du Lac qui fut l'Amant d'une*

² Il semble être ici question d'une sorte d'épreuve physique, évoquant certaines observations faites chez les Esquimaux du Cuivre. "...lorsque des fiancés sont séparés par les circonstances et que la jeune fille en épouse un autre, le premier... (vient) faire valoir ses droits au cours d'un exercice de force qui le mettra aux prises avec son rival; chacun tiendra la fille par un bras et tentera de l'attirer vers lui. Le plus fort en sera l'époux" (RASMUSSEN, K. 1932, p. 44).

Femme. On y retrouve les cinq séquences déjà repérées. Rapelons que la grand-mère d'Amaunalik avait appartenu à une communauté igloulikoise. Sur certains points, cependant, cette version est plus explicite. Ainsi, au moment du repas, la femme eut avec son mari cet échange de phrases:

Lui: "Que manges-tu?"

Elle: "Je ne sais pas".

Lui: "C'est le pénis de ton amant!"

Elle: "Pas étonnant que ce soit si bon!"

Lui: "Que crains-tu le plus, le couteau ou les asticots?"

Elle: "Le couteau, car on peut toujours manger les asticots!"

Au cours de l'analyse, nous reviendrons sur la raison avancée pour justifier ce choix. Après ce dialogue, le mari sortit et revint avec une mitaine pleine d'asticots. Il étendit une peau sur le sol et ordonna à son épouse de s'y asseoir nue. Elle refusa de se dévêtrir, retenant entre ses cuisses les pans de sa tunique. L'homme fut obligé de les couper. Quand elle fut nue, il lui lança les insectes qui pénétrèrent par le nez, la bouche et les autres ouvertures du corps. Retenons l'absence de spécificité des organes, en fonction de l'alimentation (La femme avait souhaité manger les insectes). Après ce meurtre, le mari découvre qu'en son absence une femme voit aux vêtements et à la cuisine. Avant d'entrer dans la maison, la femme-renard se dépouille de sa fourrure, qu'elle étend au soleil en vue de la faire sécher. Quant au couple avec lequel il y eut échange d'épouses, il était ainsi formé: le mâle était un corbeau, tandis que son épouse se présentait sous forme d'excrément de chien. Quand l'oiseau se plaîgnit de l'odeur d'urine imprégnant la maison, le chasseur lui fit promettre de ne jamais mentionner la chose en présence de sa femme. Le corbeau n'en lança pas moins un jour cette boutade: "Quel odeur de renard!" La femme se mit à pleurer, sortit de son sac une peau de renard, l'assouplit avec ses dents, l'endossa et partit. L'oiseau déclara alors: "De mon hôte, j'ai fait un veuf!" Ce dernier répondit: "Ça sent la crotte de chien ici!" Comme pour le texte de base, le chasseur suivit la trace de son épouse. Cette piste mi-humaine mi-animale le conduisit dans une maison d'un village

voisin. Quand il s'approcha d'elle, elle s'enfuit. Pour qu'elle reste à ses côtés, il posa sur elle son doigt humecté de salive³.

2 — Par rapport au texte de base et à la variante igloulikoise (V), les six autres versions esquimaudes ne concernent que quelques unes des cinq séquences. La variante VII, intitulée *USU-GLIGOQ* (Le Pénis de la Terre), correspond à la première et à une portion de la seconde. En voici un très bref résumé:

Tandis qu'un homme va chasser le phoque, son épouse se retire dans la montagne. Là elle entendit un jour ce refrain: "Pénis de la terre, montre-toi!" Elle vit ensuite un pénis sortir du sol et s'approcher d'elle en rampant. En se dévêtant, elle chanta elle-même le refrain. Ils eurent alors des rapports sexuels. Voyant que le phoque n'était jamais dépecé, le mari soupçonna quelque chose. S'étant rendu un jour sur les lieux, il entendit le refrain du monstre, son rival. L'apercevant qui rampait sur le sol, il le tua. Le sang, répandu sur la terre, est à l'origine d'une espèce de petits fruits sauvages rouges. (Ostermann, H. 1942, pp. 128-129)

Cette version se termine donc par le meurtre du rival, sans que ce dernier soit explicitement mangé par la femme. Notons cependant qu'il se transforme en fruits comestibles.

Les variantes I (Rasmussen, K. 1908, pp. 167-168), II (Holtved, E. 1951, pp. 172-174) et VI (Jenness, D. 1924, p. 76a) ne débutent qu'à la troisième séquence, au moment de la rencontre de la femme-renard. Toutefois, dans les deux premiers textes, on trouve quelques références aux événements antérieurs. Ainsi, la variante I les reporte à un lointain passé; conservant le souvenir d'avoir jadis été brûlés par le chasseur, les insectes rencontrés dans la grotte lui en gardent une profonde rancune. Quant à la variante II, il y est dit qu'avant de connaître cette femme-renard, le chasseur avait déjà été marié à une femme dont l'amulette était précisément un renard. A ce sujet, le texte est explicite; cette nouvelle épouse n'est que l'amulette de la première, morte dans des circonstances non rapportées. La continuité est ainsi posée entre les deux mariages. Enfin, cette variante II, comme c'était le cas aussi de la variante VII, souligne que la femme-renard enlevait toujours sa peau pour la faire sécher.

³ Certains autres mythes esquimaux mentionnent aussi les vertus "alourdisantes" de la salive.

3 — Sur la côte Est du Groenland, on a trouvé deux courts textes se rapportant à ces événements. Ils ont pour titre *Les insectes voulant épouser un Célibataire* et *Le Célibataire qui épousa un Renard*. Ce sont les variantes III et IV (Rasmussen, K. 1908, pp. 326-332). Malheureusement, au moment de rédiger cet article, nous ne disposions pas de ces récits, que nous avons cependant déjà examinés.

VARIANTES INDIENNES

1. Variante VIII (Informateur Ojibwa)

Un couple vivait dans un wigwam d'écorce. Désireuse de tromper son mari avec un autre indien, la femme fit un trou dans le mur, près de son lit. Ainsi put-elle faire l'amour avec son amant qui se trouvait à l'extérieur. Soupçonnant quelque chose, le mari ordonna à sa femme de lui céder sa place pour dormir. Une fois installé près du mur, il coupa le pénis du rival et, le lendemain, l'emporta à la chasse. Au cours de ce voyage, il tua un orignal dont il prit le bout de l'intestin. Couplant ensuite le membre en morceaux, il le mélangea avec de la graisse et en fit un genre de saucisse fumée. De retour au camp, il en fit manger à son épouse, après quoi il lui déclara: "Tu as mangé le pénis de ton amant!" (Speck, F.-G. 1915, p. 73).

Notons une remarque de Speck au sujet du mets en question: "This intestine sausage is a great delicacy among the Indians" (Speck, F.-G. 1915, p. 73, note 1).

2. Variante IX (Informateur Menomini)

Ce récit (Skinner, A. & Satterle, J.-V. 1915, p. 453) est à toutes fins pratiques le même que celui raconté par l'informateur Ojibwa. Il n'en diffère que par le fait que le mari trompé se contente de tuer le rival en lui coupant le membre viril, sans qu'il soit question du repas consécutif. Le lendemain de ce meurtre, cependant, on découvrit une traînée de sang entre la tente et l'endroit où le malheureux était allé mourir. S'il s'agit-là d'une référence aux fruits rouges (cf. Variante VII), elle est peu explicite.

3. Variante X (Informateur Tchippewayan)

Le titre de ce récit est *La Femme-Serpent*:

Pendant que son mari chassait, une femme avait l'habitude d'aller ramasser du bois de chauffage. Durant ces promenades, elle se rendait

aux pieds d'un gros arbre fruitier, dont le tronc creux abritait des serpents. Elle avait des rapports sexuels avec les reptiles. Le mari se rendit sur les lieux et tua les serpents. Il en fit ensuite cuire le sang, qu'il offrit à son épouse. Après le repas, la femme se rendit à l'arbre et découvrit le carnage dont était responsable son époux. Pour ce dernier, elle souhaita alors la mort. Ce fut cependant son mari qui lui arracha la tête d'un coup d'hache. La tête coupée continua à grimacer et poursuivit l'homme dans ses voyages. Pour se défaire de ce spectre, il lui fendit le crâne, d'où sortit une nuée de moustiques. Ce fut-là l'origine de cette calamité (Petitot, E. 1886, pp. 407-410. Le texte et la traduction littérale se trouvent dans Petitot, E. 1888, pp. 561-565).

4. Variante XI (*Informateur Beaver*)

Il s'agit d'un très court récit, intitulé *l'Origine des Moustiques*.

Une mauvaise femme grondait toujours son mari, allant même parfois jusqu'à le battre. Quand elle mourut, on la laissa sans sépulture. Longtemps après ce décès, des gens vinrent à passer en ce lieu. Ils aperçurent ses os. Son mari, qui était du groupe, brisa le crâne, d'où s'échappèrent les premières mouches (Goddart, P.E. 1917, p. 356).

ANALYSE

Les cinq séquences ci-dessus mentionnées peuvent être regroupées en deux tableaux, à savoir les mariages successifs du chasseur. Quelques versions traitent des deux moments, tandis que d'autres se limitent au premier ou au second. Dans ce dernier cas cependant, comme nous l'avons déjà indiqué, l'union antérieure est parfois évoquée de façon plus ou moins explicite.

Premier mariage (Séquences 1 et 2)

La femme trompe son mari avec un individu toujours identifié, d'une façon ou de l'autre, à un organe sexuel mâle. Pour le texte de base et la variante V, il s'agit d'un immense pénis aquatique. La variante VII fait état d'un monstre identique, quoique terrestre. Au cours des variantes VIII et IX, le rival n'apparaît en fait que sous l'aspect de son membre viril faisant irruption à travers le mur d'écorce. Finalement, à la variante X, nous le retrouvons sous la forme d'un serpent. Le commun dénominateur morphologique de ces images évoque une incorporation

intégrale par la partenaire sexuelle. C'est la réaction du mari trompé qui permet de saisir le sens de cette étrange représentation du rival. Au texte de base et à la variante V, ce dernier est transformé en viande cuite, alors que la variante VII parle de fruits comestibles. Quant aux variantes VIII et X, il s'agit respectivement de saucisse fumée et de sang bouilli. Cet aliment sexuel est ensuite offert à l'épouse. Le mari substitue ainsi une absorption buccale à l'absorption vaginale du début, l'*absorbant* et l'*absorbé* demeurant les mêmes. Ce qui semble posé, par ces deux premières images, ce serait une certaine confusion des activités alimentaires et sexuelles.

Après ce repas ambigu, la femme meurt de diverses façons selon les variantes. Lorsqu'il est décrit, le décès apparaît comme étroitement relié aux insectes. Ils la dévorent (Texte de base) ou encore s'échappent de son crâne fendu (Variantes X et XI). C'est le moment de revenir à la variante V, où la coupable avait préféré les insectes au couteau. "On peut toujours les manger!", avait-elle ajouté. Effectivement, elle les absorba par tous les orifices de son corps et, pour avoir donné trop d'extension au verbe *manger*, elle fut elle-même dévorée de l'intérieur. Alors que son partenaire se définissait comme un *trop mangé*, cette femme se caractérise par le fait qu'elle est *trop mangeuse*, le mot *trop* évoquant ici la confusion des activités sexuelles et alimentaires. De plus cette mort n'est que transitoire. La femme revivra par la suite sous forme de femme-renard ou encore de spectre. Ainsi, à partir d'un stade où se confondent l'alimentation et la sexualité, deux tendances se dessinent: on tente de transformer le rival en aliment et d'exterminer sa partenaire. Enfin, cette émergence progressive de la mort et de l'aliment semble perçue en relation avec l'apparition de deux phénomènes d'un ordre différent: les techniques culinaires et vestimentaires. Examinons plus attentivement ces deux points.

La femme, après avoir *avalé* son partenaire, prend conscience de sa nudité. On la voit alors se cacher sous les couvertures (Texte de base) ou encore refuser de se dévêtrir (Variante V). Quant à l'art culinaire, il se traduirait par l'étonnement ravi de la femme dégustant le plat préparé par son mari. A la variante VIII, nous l'avons déjà mentionné, il s'agit d'un mets national (Saucisse fumée). Notons que la femme est en quelque sorte

étrangère à cette expérience, puisque le repas fut préparé par l'homme. Au second tableau, nous la retrouverons en meilleure possession de ces techniques vestimentaires et culinaires. Ainsi, à la mort et à l'aliment semblent correspondre deux faits de culture matérielle. Que la cuisine soit pendante de l'alimentation, cela allait un peu de soi. La relation entre la mort et le vêtement est moins évidente. Cependant, pour plusieurs peuples altaïques, le besoin de vêtements qui défavorise l'homme par rapport à l'animal, découle d'une faute originelle. Depuis, il y a la maladie et la mort (Harva, Li. 1959, pp 83 et 9)

Second mariage (Séquences 3, 4 et 5)

Comme nous l'annoncions plus haut, des progrès sont maintenant accomplis sur le plan des techniques matérielles. Ce semble bien être là le sens des images où la seconde épouse, avant de pénétrer dans la tente, se dépouille de sa fourrure pour la faire sécher au soleil et, avant d'en sortir, mâche la peau de renard qu'elle doit endosser. C'est à ce moment-là aussi que le chasseur découvre, à son retour, des vêtements parfaitement entretenus (Bas et bottes séchés) ainsi que des repas tout prêts (Viande fumante). L'évocation du chignon (Texte de base) trouve peut-être ici sa signification. On sait qu'il s'agit-là de la coiffure traditionnelle de l'esquimaude du Groenland. Toutefois, certaines observations laissent à penser que cette coutume fut jadis plus répandue. Un informateur Netsilik (Péninsule de Boothia, Arctique Central) disait à Rasmussen: "Parfois nous apercevons comme un second soleil tout près du premier; alors nous disons que le soleil installe son ruban de chignon... La femme-soleil porte-t-elle ses cheveux en chignon? Nous l'ignorons, tout comme nous n'avons jamais entendu parler que des femmes aient adopté ce genre de coiffure. Peut-être en fut-il ainsi dans le passé. Si oui, nous l'avons oublié" (Rasmussen, K. 1931, p. 211). A propos de la divinité esquimaude Sila, connue chez les Netsilik sous le nom de Nârssuk, un informateur de cette communauté raconta un récit où il est aussi fait mention de ce type de coiffure (Rasmussen, K. 1931, p. 230). D'autre part on sait, au moins pour le Groenland, que le chaman lors de son voyage rituel auprès de la déesse sous-marine Sedna, tente d'attirer les faveurs de cette maîtresse des mammifères marins en lui refaisant son chignon.

Privée de ses bras à la suite des événements qui présidèrent à son destin de divinité, Sedna doit compter sur le chaman pour cette tâche. De toutes façons, connexe à la notion de vêtement, cette technique du corps vient accentuer la représentation de l'acquisition de la culture matérielle, au même titre que la cuisine et le vêtement proprement dit.

Quant à l'apparition même de cette femme-renard, elle indique que la mort de la première épouse avait bien été temporaire. Certaines versions sont explicites à ce sujet (Continuité par le moyen de l'amulette). La plupart cependant le soulignent implicitement par l'image des insectes qu'on retrouve aux deux extrémités de l'histoire. Cette mort temporaire signifie que l'époque actuelle, celle de la *vie brève* comme dirait M. Lévi-Strauss, n'est pas encore arrivée.

Dans le cadre d'un échange d'épouses, avons-nous vu, cette femme-renard s'apprête à entrer en rapport avec un homme-excrément, image inversée de l'ancien partenaire-aliment. Ceci vient poser le terme du processus alimentaire, encore cependant plus ou moins confondu à la sexualité: après avoir mangé un organe sexuel mâle, la voilà qui se prépare à copuler avec un excrément. D'après la variante V, l'échange de conjoints la met en présence d'un corbeau, espèce souvent perçue en Amérique du Nord comme se nourrissant de charogne ou d'excrément. Dans ce cas particulier, le représentant de cette espèce est effectivement marié à un excrément de chien. Tout ce second tableau se déroule sous le signe de la sociabilité; ne débute-t-il pas par une course du couple solitaire vers d'autres humains? En fait, ces deux tableaux (Les mariages) s'articulent sur l'alternance saisonnière. Le premier correspond à l'été (La tente), tandis que le second débute à l'approche de l'hiver. Or on sait que ces saisons sont marquées différemment, en fonction de l'intensité de la vie communautaire esquimaude, l'hiver représentant un maximum. Ainsi, parallèlement à l'émergence progressive des faits biologiques et technologiques, il semble y avoir celle de phénomènes plus spécifiquement sociaux.

Quoiqu'il en soit, toutes ces évolutions trouvent leur terme à l'occasion de ce qui apparaît comme un *court-circuit* d'ordre olfactif; après s'être réciproquement accusés de répandre une mauvaise odeur, la femme-renard et l'homme-excrément devinrent

respectivement renard véritable et excrément véritable. Ce faisant, la première annule sa réincarnation, tandis que le second, par sa métamorphose complétée, met en branle le processus nutritif. Que signifie plus précisément le destin de cette femme devenue successivement femme-renard, puis simplement renard? Le passage du premier au second temps ayant été interprété comme l'émergence d'une mort temporaire, le troisième ne peut que nous faire accéder à la mort définitive (*Vie brève*). Comme l'excrément exige un aliment, la mort appelle les activités de reproduction. Ainsi, l'ambiguité originelle du verbe *manger* a fait place à des activités spécifiques: reproduction et alimentation. Que ce problème se dénoue en un registre olfactif, il n'y a là rien d'étonnant; la mauvaise odeur évoque la putréfaction, laquelle nous renvoie à la vie brève nouvellement apparue. A ce sujet, il n'est pas sans intérêt d'apprendre qu'un mythe Ofaié (Brésil) "...attribue l'apparition de la mort à la puanteur d'un homme-mouffette ... qui fut successivement changé en cet animal" (Lévi-Strauss, Cl. 1964, p. 162). Finalement, il faut souligner que cette nouvelle venue, la Mort, s'accompagne souvent de l'origine de l'hostilité des moustiques. Ainsi, dans ces représentations, le paradis perdu semble se définir comme un lieu où ce fléau, tout autant que la vie brève, était inconnu. Le tableau II fait état d'une tentative de formalisation des relations inter-images dégagées au cours de cette analyse.

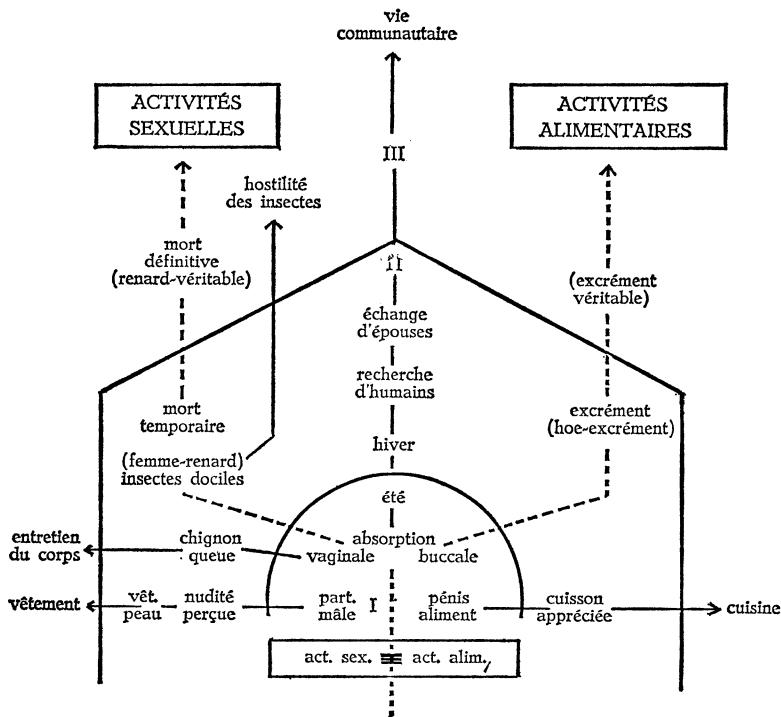
CONCLUSION

Si ce récit insiste sur l'émergence d'une dichotomie biologique, nous avons vu qu'il ne manque cependant pas d'en indiquer certains corollaires technologiques, voire même sociologiques. Organisé selon un modèle *évolutioniste*, il nous renvoie à une époque mythique, où les données de l'univers discontinu actuel étaient plus ou moins confondues en ce chaos originel si souvent signalé par les mythographes. De là à poser une corrélation entre la culture de ses auteurs et la nature humaine, il n'y a qu'un pas que les *primitifs* ne sont certainement pas seuls à avoir parfois franchi. Quoiqu'il en soit, l'économie même d'un tel schéma implique une autre notion, connexe à celle de *chaos originel*, à savoir celle de *métamorphose*. Commentant l'œuvre de Lucien Lévy-Bruhl, M. Cazeneuve pouvait écrire: "Le monde mythique se caractérise

TABLEAU II

LES ACTIVITÉS SEXUELLES ET ALIMENTAIRES
(Différenciation progressive et ses corollaires)

- I Indifférenciation
- II Semi-différenciation
- III Différenciation



par la fluidité des images et les métamorphoses" (Cazeneuve, J. 1963, p. 48). On sait toutefois mieux, aujourd'hui, que si les productions des *primitifs* ont paru incohérentes, enfantines, fantastiques ou absurdes (selon l'idéologie du commentateur), cela tient en grande partie au fait que l'attention s'est portée beaucoup trop sur chaque image prise isolément, au détriment des relations inter-images. Cependant, nous venons de le vérifier, si les métamorphoses FEMME/FEMME-RENARD/RENARD et

HOMME/HOMME-EXCREMENT/EXCREMENT signifient finalement l'origine des activités de reproduction et d'alimentation, c'est que ces deux images s'opposent à une troisième, qui avait posé un rapport d'identité entre le partenaire sexuel et l'aliment. Que la signification puisse ainsi tenir beaucoup plus aux rapports qu'aux images, cela ressort en toute évidence du fait que la même réflexion pourra être véhiculée par des ensembles d'images différents. Il y a donc, entre l'image mythique et sa signification, un rapport plus ou moins arbitraire, analogue à celui que De Saussure avait perçu entre le *signifiant* et le *signifié* linguistique (Saussure, F. De, 1962, pp. 100 et 102). C'est sur cette analogie que repose en grande partie l'effort de M. Lévi-Strauss, lorsqu'il tente d'expliquer les systèmes de pensée des peuples archaïques.

Par ailleurs ce motif pénien semble avoir des résonnances méridionales. Petitot en voyait un indice dans l'arbre fruitier mentionné à la variante X, et inexistant dans la région du Grand Lac des Esclaves. L'Amérique du Sud a effectivement livré des structures étrangement semblables à celle que nous avons dégagée dans cet article. A titre d'exemple, voici deux récits recueillis au Brésil. Les informateurs appartenaient respectivement aux groupes Munducuru et Tenetēhara.

L'Epouse du Serpent

“Une femme avait un serpent pour amant. Sous prétexte de cueillir des fruits de sorveira (*Couma utilis*), elle se rendait chaque jour dans la forêt, pour rencontrer le serpent qui habitait précisément un tel arbre. Ils faisaient l'amour jusqu'au soir et, quand le moment était venu de se quitter, le serpent faisait tomber assez de fruits pour que la femme remplisse son panier. Pris de soupçons, le frère épia sa sœur, qui est enceinte. Sans apercevoir son amant, il entend celle-ci crier au milieu de ses ébats: “Ne me fais pas tellement rire, Tupashéhébé (Nom du serpent); tu me fais rire si fort que j'en pisse!” Finalement le frère voit le serpent et le tue... Plus tard, le fils que la femme eut du serpent vengea son père” (Lévi-Strauss, Cl. 1964, p. 132).

Activités alimentaires et sexuelles se confondent tant sur l'arbre, porteur de fruits et de serpent, que par l'incorporation intégrale de ce dernier. Tout comme la mort appelle la reproduction, l'urine, jouant vraisemblablement ici un rôle analogue à celui de l'excrément, exige l'alimentation.

La Vie Brève

"Le premier homme, créé par le démiurge, vivait dans l'innocence bien qu'il possédât un pénis toujours en érection et dont il essayait vainement de provoquer la détumescence en l'arrosant de soupe de manioc. Instruite par un esprit aquatique (subséquemment castré et tué par son mari) la première femme appris à celui-ci comment ramollir son pénis en se livrant au coït. Quand le démiurge vit le pénis flacide, il se mit en colère et dit: "Désormais, tu auras un pénis mou, tu feras des enfants, et puis tu mourras; ton enfant grandira, il fera aussi un enfant, et il mourra à son tour" (Lévi-Strauss, Cl. 1964, p. 163).

Ici, la confusion des activités sexuelles et alimentaires se décèle dans l'erreur du premier homme, qui substitue la soupe de manioc au coït. Nous retrouvons aussi le monstre aquatique et sa partenaire, le meurtre du rival et l'origine de la mort.

Si, à ces deux récits, on ajoute la relation Ofaiée (Mauvaise odeur — métamorphose (mouffette) — mort), on constate le peu d'effort qu'il suffirait de déployer pour intégrer ces récits sud-américains au corps de variantes du motif pénien esquimaux. Empruntant aux mythes eux-mêmes leur schéma *évolutif*, doit-on interpréter leurs similitudes en fonction d'un stade où les diverses cultures américaines n'avaient pas encore atteint leur spécificité actuelle? Dans ce cas, on pourrait s'attendre à retrouver de semblables débris mythiques dans l'Ancien Monde. Il n'était pas nécessaire de placer un verset biblique en tête de ce travail pour sentir les rapports d'isomorphisme entre notre récit et celui de la *Chute Originelle*. D'autre part, en Polynésie, chez les Tikopia décrits par Firth, on retrouve des motifs identiques. L'un d'eux nous montre une femme qui, d'un seul coup, trompe son mari tant sur le plan alimentaire que sexuel:

Au cours de petites expéditions de pêche, elle rencontre un homme qui détache alors son propre pénis et le lui donne. Elle se l'introduit dans le vagin et se dirige vers la mer pour prendre du poisson. Avant de travailler, elle le laisse tomber dans un petit étang près de la berge. Son jeune garçon, venu la rejoindre, prend ce membre pour un poisson et tente de le tuer. L'eau de l'étang devient toute rouge du sang du pénis. Après son travail, la femme se réintroduit le membre et va le reporter à son propriétaire, prenant soin de lui laisser aussi un panier plein de poissons. Elle revient ensuite chez elle et dépose devant son mari un panier vide, se plaignant que la pêche avait été mauvaise. Quand son époux sut la vérité, elle s'étendit, se couvrit de sa natte et mourut (Firth, R. 1961, pp. 500-501).

A tout instant, ce mythe insiste sur la similitude entre le membre et le poisson. A ce sujet, Firth conclut: "La forme même de ce récit est un indice de son caractère archaïque... L'attribution du rôle du pénis à Taumako est évidemment reliée à la position de l'anguille, comme divinité tutélaire de ce groupe... Ce récit est en relation avec une vieille histoire d'origine, et... donne l'impression d'avoir jadis été raconté dans un but tout autre que purement récréatif..." (Firth, R. 1961, pp. 501-502)⁴.

Ainsi, ce récit fait à Monsieur Holtved, par un informateur appartenant à la population la plus septentrionale du globe (Esquimaux Polaires), risque de nous conduire aussi bien en Amérique du Sud qu'en Polynésie, voire même en Méditerranée orientale. En poursuivant dans cette veine, le mythographe devra garder une oreille attentive aux discussions des archéologues s'intéressant plus particulièrement à déceler, dans l'Ancien Monde, les points de départs du peuplement du Nouveau. Mais même si la mythographie devait nous apprendre que ces versions appartiennent au même corps de variantes, et en admettant que les archéologues puissent un jour nous livrer tous les chaînons des itinéraires reliant ces divers points du globe, nous ne pourrions éviter la question de l'adoption généralisée de ce motif. Il y a là un problème relevant de l'étude du discours humain au sens large. Outre les versions contemporaines, qu'on retrouverait peut-être dans certains schèmes théoriques en sciences humaines, nous en rencontrons déjà des manifestations modernes assez inattendues, comme ces *Flavoured Lipsticks* (orange, cerise, etc.) dont la réclame se fait sous le signe du *Forbidden Fruit!*

Octobre 1964.

RÉFÉRENCES

- CAZENEUVE, J.
 1963 Lucien Lévy-Bruhl, sa vie, son œuvre. Coll. "Philosophe",
 P.U.F., Paris.

⁴ Cette référence nous a été indiquée par le Dr. J. Boissevain, du Département d'Anthropologie de l'Université de Montréal, à qui nous avions soumis une première version de ce travail.

FIRTH, R.

- 1961 We, The Tikopia. A sociological study of kinship in primitive Polynesia. Troisième impression, Londres.

GODDART, P.-E.

- 1917 Beaver Texts, Beaver Dialect. Anthropological Papers of the American Museum of Natural History, Vol. X, parts V and VI, New York.

HARVA, LINO

- 1959 Les Représentations Religieuses des Peuples Altaïques. Coll. "L'Espèce Humaine", Gallimard, Paris.

HOLTVED, E.

- 1951 The Polar Eskimos. Language and Folklore. Meddelelser Om Gronland, Bd 152, Vol. 1, Copenhague.

JENNESS, D.

- 1924 Myths and Traditions from Northern Alaska, the Mackenzie Delta and Coronation Gulf. Report of the Canadian Arctic Expedition (1913-1918), Vol. XIII, Part A, Eskimo Folklore, Ottawa.

LÉVI-STRAUSS, CL.

- 1964 Le Cru et le Cuit. Paris, Plon.

OSTERMANN, H.

- 1942 The Mackenzie Eskimos. D'après des notes posthumes de Knud Rasmussen, Report of the Fifth Thule Expedition (1921-1924), Vol. X, № 2, Copenhague.

PATERSON, T.-T.

- 1949 Eskimo String Figures and their Origin. Acta Arctica, Copenhague.

PETITOT, E.

- 1886 Traditions Indiennes du Canada Nord-Ouest. Paris, Maisonneuve.

- 1888 Traditions Indiennes du Canada Nord-Ouest. Textes originaux et traduction littérale, Alançon, Renault — De Broise.

RASMUSSEN, K.

- 1908 The People of the Polar North, Londres.

- 1929 Intellectual Culture of the Iglulik Eskimos. Report of the Fifth Thule Expedition (1921-1924), Vol. VII, № 1, Copenhague.

- 1931 The Netsilik Eskimos. Social Life and Spiritual Culture. Report of the Fifth Thule Expedition (1921-1924), Vol. VIII, Nos 1 & 2, Copenhague.

- 1932 Intellectual Culture of the Copper Eskimos. Report of the Fifth Thule Expedition (1921-1924), Vol. IX, Copenhague.

SAUSSURE, F. DE

1962 Cours de Linguistique Générale. Cinquième édition, Paris.

SKINNER, A. and J.-V. SATTERLEE

1915 Folklore of the Menomini Indians. Anthropological Papers of the American Museum of Natural History, Vol. XIII, Part. III, New-York.

SPECK, F.-G.

1915 Myths and Folklore of the Timiskaming Algonquin and Timigami Ojibwa. Canada, Department of Mines, Geological Survey, Memoir 71, No 9, Anthropological Serie, Ottawa.

Processus et principes d'organisation d'un village insulaire du Labrador méridional

PAR PIERRE JOLIN

RÉSUMÉ

(SPOTTED ISLAND)

The absence of corporate groups, or simply their lack of operational relevance in a society tends to increase the statistical importance of one's privilege of choice in contracting social relations. Different sociological models, such as the *network*, the *dyadic contract*, the *kith-based* relationship have been suggested to indicate this personal selective recruitment to various groups or groupings of effective participation. This paper evaluates their methodological usefulness when applied to the process of interaction in a Labrador village.

L'ethnographe qui se confie la tâche de jeter un peu de lumière sur l'organisation d'une société isolée généralement, à des fins d'analyse, divers secteurs d'interaction, puis il s'efforce de dégager des principes d'organisation qui conditionnent ces divisions de la vie sociale. À la limite, il peut rechercher un modèle structural apte à rendre compte de la nature de l'interaction, à réconcilier la totalité des statuts et rôles institutionnalisés avec le ou les principes qui donnent au système social sa cohérence. C'est sous le couvert de cette perspective que sera conduit le présent exposé. Après une ethnographie sommaire du village de Spotted Island et une description du fonctionnement de ses trois construits sociologiques les plus significatifs, je tenterai de dégager parmi les modèles suggérés dans la littérature anthropologique, celui qui puisse traduire le plus fidèlement possible le processus d'interaction dans ce village. Je terminerai en suggérant un mode d'analyse du conditionnement multidimensionnel de cette interaction.

I — ETHNOGRAPHIE SOMMAIRE DU VILLAGE DE SPOTTED ISLAND

L'échantillon est le village de Spotted Island, situé à la mi-hauteur de la côte méridionale du Labrador terreneuvien. Il totalise 150 personnes sur une île aride que douze milles séparent de la côte proprement dite. Son existence, d'une faible profondeur historique, est fonction d'un métissage datant à peu près d'un siècle et demi et composant des émigrés britanniques et quelques femmes esquimaudes. La pêche est la principale activité économique d'acquisition; elle se pratique du début de juin au 15 juillet pour le saumon et de juin à octobre pour la morue. Tout adulte mâle y est engagé dès l'âge de 15 ans, alors que la totalité des femmes sont ménagères. C'est une pêche commerciale qui appelle la participation indirecte de trois commerçants-marchands de Terre-Neuve. Les conditions de l'environnement physique ne permettent ni agriculture, ni élevage sinon celui des chiens qu'on attache au cométique pour les déplacements sur la neige et la glace. L'hiver, la rigueur du climat et l'absence de poisson invitent la moitié des unités domestiques à se retirer au fond des baies proprement continentales pour y trouver bois de chauffage et gibier à trapper. Dans le passé, la population entière du village quittait ainsi l'île, mais depuis dix ans l'introduction d'un meilleur combustible et d'appareils adéquats, expédiés de Terre-Neuve par voie de mer pendant la saison navigable, permettent à certaines familles de demeurer sur l'île l'année durant. Spotted Island réfère, en l'occurrence, à une société partielle existant dans une relation symbiotique avec plusieurs aspects de la nation de laquelle elle participe. Sur un plan économique, elle dépend de marchés nationaux et provinciaux pour la vente de son poisson et l'achat de nourriture, vêtements et produits manufacturés; les trois commerçants terreneuviens ravitaillent la population de Spotted Island et celle des villages voisins; aucun des trois postes n'est toutefois situé sur l'île même de Spotted Island. L'organisation administrative, légale et religieuse du village est également conduite de l'extérieur pour toute question majeure; elle n'est pas représentée par des membres du village vu la faible envergure de l'agglomération; elle entraîne plutôt la visite saisonnière, parfois semestrielle, d'un mandataire officiel pour la région: un officier du bien-être pour les questions

touchant allocations, pensions ou autres subventions gouvernementales, un officier de la gendarmerie royale pour les questions de justice, un pasteur anglican pour les questions religieuses et éducatives; deux seuls titres à caractère administratif sont personnifiés par des villageois, le "chargé du courrier" et l'opérateur de T.S.F. Les services éducatifs et médicaux sur la côte sont assurés dans le premier cas soit directement par un ministère du gouvernement terreneuvien soit par l'intermédiaire d'une association semi-privée d'origine britannique¹, dans le second cas exclusivement par l'association mentionnée; ces deux organismes n'ont pas de représentants en permanence au village, ce qui nécessite fréquemment le déplacement par avion des enfants et des malades. D'ailleurs, dans la mesure où il s'avère impossible de recruter un instituteur régulièrement chaque année, certaines familles sont davantage tentées d'aller habiter, pendant les saisons froides, des chefs-lieux tels Cartwright, Goose Bay ou des villes terreneuviennes.

La non-résidence, à Spotted Island, de ces étrangers, marchands, mandataires....auxquels sont confiés des postes importants et différenciés, et le caractère périodique de leurs visites contribuent à la relative homogénéité de la population autochtone. Même les quelques terreneuviens recrutés par voie de mariage, dont trois femmes actuellement vivantes à Spotted Island, furent vite intégrés: s'il arrive qu'un mal ajustement de leur part donne lieu à certains conflits, ils sont minimes et ne s'expriment qu'à un échelon dyadique. Outre le caractère symbiotique de la société qui retire aux villageois l'éventail des rôles susceptibles d'altérer nettement l'homogénéité sociale, d'autres facteurs justifient cette situation égalitaire. Les villageois ne pratiquent qu'un seul type d'activité acquise formelle, la pêche, et toutes les prises sont soumises aux mêmes prix des marchands, vu l'absence de coopératives et d'usines de transformation, ce qui nivèle les revenus des pêcheurs. Il n'existe pas, d'autre-part, d'unités corporatives segmentaires, c'est à dire des groupes définis à divers niveaux d'intégration, autosuffisants et mutuellement exclusifs, pouvant persister comme tels plusieurs décennies en recrutant automatiquement leurs membres et en explicitant pour eux un ensemble extensif

¹ Il s'agit de l'International Grenfell Association.

de droits et devoirs selon leur position dans le système en cause. De tels groupes sont absents à Spotted Island, que ce soit dans le domaine de la parenté, je pense aux lignages, ou dans le domaine politique, je pense aux associations hiérarchisées comme un conseil de village. Les résidents détiennent approximativement un même statut socio-économique: il n'existe pas une conscience nette de classes et on ne connaît pas de familles ou d'individus crédités de pouvoir explicite; les quelques leaders d'opinion ne pouvant appuyer leur influence sur des postes significatifs d'autorité n'arrivent pas à émerger comme leaders formels et entraîner l'unanimité. D'un village à l'autre, il n'existe pas de liens organiques d'une durée assez longue pour impliquer des droits et obligations réciproques à caractère corporatif, pas plus qu'il n'y a de tels liens contractés entre groupes de gens de Spotted Island et des groupes parallèles d'un ou plusieurs autres villages. Ce qui ne signifie pas qu'il y ait absence de relations intervillageoises. Au contraire, près de la moitié des femmes et même quelques hommes, mariés à Spotted Island, sont nés dans des villages voisins; de même il se peut un été qu'un pêcheur de tel village vienne seul ou avec sa famille de procréation pêcher avec un individu de Spotted Island. Ces liens multiples à l'échelle intervillageoise sont endossés par des visites occasionnelles, spécialement le dimanche et lors d'étapes vitales importantes, à l'occasion d'un mariage ou d'une funéraille. L'essentiel ici est que ces contacts ne s'effectuent pas entre groupes corporatifs.

II — TROIS FRACTIONNEMENTS SIGNIFICATIFS DE LA POPULATION VILLAGEOISE

Mais alors comment s'organise l'interaction entre personnes d'un statut socio-économique relativement identique, qu'ils appartiennent ou non au même village? Avant de décrire le processus, il est essentiel toutefois de mettre en évidence divers arrangements de cette population, sous l'enseigne desquels s'opère un fractionnement en unités non-corporatives, mais auxquelles est associé un statut, malgré tout, institutionnel. Je me limiterai ici aux trois arrangements les plus significatifs et qui ne comprennent strictement que des villageois, donc des gens dont le statut socio-économique est similaire. J'exclus, à des fins de cohésion, les

divisions de la population occasionnées, par exemple, par le fait de vendre son poisson ou de se ravitailler chez l'un ou l'autre des trois commerçants-marchands. La mise de côté de ce secteur de relations asymétriques n'altère pas les résultats de l'analyse, qui d'ailleurs aurait pu lui être exactement appliquée. Les trois arrangements retenus opèrent un fractionnement en unités plus petites, non incluses l'une dans l'autre selon un ordre hiérarchique, mais juxtaposées. Elles sont significatives comme telles, étant hautement fonctionnelles et ce de façon pertinente, en contrignant la forme des relations qu'assument ses membres dans tout autre secteur social.

a) L'un de ces arrangements se définit en termes de *parenté*. C'est sous sa marque que se produit le fractionnement en familles nucléaires bilatérales. Cellule socio-économique minimale, la famille nucléaire s'avère l'unité domestique par excellence, du moins quant à la consommation et la cohabitation; si elle inclut des garçons assez âgés, elle peut devenir unité d'acquisition et de distribution économique, en composant alors le contingent entier d'un équipage de pêche. Enfin, elle constitue le cercle immédiat de sécurité émotionnelle. Elle est bilatérale: l'individu reconnaît au même titre la parenté de sa mère et celle de son père et peut reconstituer également les généralogies de l'un ou de l'autre. Une certaine patrilatéralité est néanmoins reconnue par la terminologie: c'est le nom de famille du père qui est transmis d'une génération à l'autre; par ailleurs, l'épouse à son mariage perd son nom de fille et prend celui de son mari. L'institution de la famille nucléaire comprend des variantes "développementales": en effet, il arrive qu'avant de donner lieu à une nouvelle famille de procréation indépendante comme unité domestique, une famille d'orientation se transforme en famille étendue de type "stem", c'est à dire composée d'un couple marié, de leurs enfants célibataires, d'un garçon ou d'une fille marié et de petits enfants. Mais cette composition est instable: un nouveau foyer recherche tôt son propre domicile. Encore ici toutefois, si les droits et devoirs du nouveau couple s'adressent d'abord au conjoint respectif et à leurs enfants, il arrivera que des frères mariés habiteront dans des maisons adjacentes et près de celle de leurs parents si ces derniers vivent encore. Ce qui n'est pas l'effet d'une subdivision d'un lot de terre paternel en héritage, la terre n'étant pas propriété privée,

en raison surtout de l'absence d'agriculture. Mais ce choix des frères comme voisins reflète, lorsqu'il est privilégié, la reconnaissance continue par le sujet marié de sa famille d'orientation. Un tel alignement de frères mariés traduit une autre variante "développementale" de la famille nucléaire. C'est néanmoins, comme la famille étendue, une forme intermédiaire et instable.

Les enfants non-mariés du village, près d'une centaine, se divisent actuellement six noms de famille. Mais les personnes de même nom ne constituent pas de groupes exogamiques, à moins qu'ils ne soient *siblings*. En principe, le mariage ne concerne que les deux aspirants en question. Ce n'est pas pratique courante de la part des parents d'apposer un véto formel au choix de l'enfant, qui, de toute façon, pourra ignorer l'interdiction et aller se marier à l'étranger, loin du contrôle social (Terre-Neuve ou Goose Bay). Les mariages stratégiques n'existent pas, en raison surtout de l'impossibilité de transmission d'un héritage substantiel et impérissable: un père n'a pas de terre à transmettre, les villageois pratiquant exclusivement la pêche; quant à la barque et l'équipement de pêche, ils survivent rarement plus d'une génération à l'usage et à la rigueur du climat côtier; enfin, l'homogénéité socio-économique ne saurait logiquement justifier un mariage stratégique. Au delà de la famille nucléaire et parfois des variantes mentionnées, le couple marié ne ressent pas strictement de responsabilités à l'égard de la "parenté", sous le seul prétexte qu'elle est en relation de consanguinité et (ou) d'affinité avec l'un ou l'autre conjoint. Les allusions mesquines, parfois déplaisantes à son endroit sont fréquentes. A la limite, ces réseaux complexes de commérages ne disposent pas les résidents à se joindre dans des entreprises de coopération communautaire. Si la famille nucléaire constitue une unité institutionnalisée, constitue-t-elle pour autant un groupe corporatif au niveau opératoire? Ne fixant pas le statut de ses membres dans tous les secteurs de participation économique, politique ou proprement amicale, elle n'encadre pas toutes les voies d'interaction de l'individu. Ego réalise qu'au delà de cette institution conventionnelle, il peut concrètement se lier à certains membres seulement de sa famille nucléaire, privilégier par exemple des membres de sa seule famille de procréation et ignorer partiellement ou totalement ceux de sa famille d'orientation. Il peut même se défaire définitivement de

sa famille nucléaire et aller vivre à Goose Bay; ou bien, en présence de ses frères et malgré leur disponibilité, préférer faire partie d'un équipage de pêche composé de cousins et de beaux-frères ou même d'un ou deux terreneuviens recrutés par correspondance. En définitive, si l'institution familiale est un moyen institutionnel que lui offre sa culture pour le définir dans ses relations avec autrui, elle n'assume ni automatiquement, ni définitivement cette responsabilité; elle ne forme pas un groupe stable ni rigide quant à l'appartenance effective de ses membres.

b) Un second arrangement se définit en termes strictement *économiques*. C'est celui sous l'enseigne duquel s'opère le fractionnement des adultes mâles du village en plusieurs équipages de pêche au saumon et (ou) à la morue. Cette unité s'avère la cellule d'acquisition économique par excellence. C'est que la pêche, à cause de son extension commerciale et de la technologie utilisée appelle, pour être rentable, la formation d'un équipage autour d'un propriétaire d'une barque et de filets. Ce propriétaire recrute de 2 à 4 hommes sur l'appui d'un contrat formel et explicite — au sens juridique¹² du terme — : détenant tout l'équipement de pêche, assurant seul les dépenses causées par les avaries à son matériel et devant au surplus nourrir ses équipiers pendant la période du contrat, c'est à dire de mai à octobre, il est autorisé à récolter la moitié plus une part des revenus, alors que ses équipiers se partagent également le reste. La relation s'inscrit comme institution à travers les termes formels d'appellation "skipper" et "sharemen" et ne peut être brisée pendant la durée du contrat. Même si elle n'implique que des hommes, elle peut favoriser un rapprochement significatif entre les membres de leur entourage respectif: en occurrence, les enfants de deux coéquipiers s'amuseront plus souvent ensemble. Il est d'ailleurs significatif que les femmes et les enfants se souviennent de tous les individus avec qui le mari ou le père a pêché depuis ses débuts à l'âge de 15 ans. De toute façon, le point important ici est que le chef d'équipage, d'une part, ne dispose pas toujours d'enfants assez âgés et célibataires pour lui servir d'équipiers, de sorte qu'il faut recruter des hommes hors de sa famille nucléaire de procréation et parfois même hors de sa famille d'orientation dont les membres mâles sont peut-être ou chefs d'équipage ou bien équipiers déjà engagés. D'autre part, s'il a ni barque ni équipement, il devient sujet au

recrutement et "risque" de ne travailler que pour un cousin ou un résident qui lui est lié par affinité. En somme, les cadres de la famille éclatent sous la pression d'exigences strictement économiques. Même au niveau de la consommation, la famille nucléaire cesse pour la saison de pêche d'être un isolat social: le chef d'équipage se doit, en effet, pendant cette période, d'offrir à ses coéquipiers tous les repas et casse-croûte quotidiens, et ce dans sa propre maison. On aurait peut-être tendance, sur la foi de ces données, à considérer les chefs-propriétaires d'équipages comme appartenant à une classe sociale supérieure. Sans doute, en mer, le "skipper" détient-il les commandes et ses "sharemen" se doivent de lui obéir. Mais cette situation hiérarchique n'excède pas formellement le secteur pour lequel elle est conçue. D'ailleurs, la majorité des hommes deviennent un jour ou l'autre chef-propriétaire d'équipage: il suffit d'avoir accumulé un revenu suffisant pour se procurer l'équipement de pêche. Au surplus, les recettes du chef-propriétaire ne dépassent guère celles de ses employés, si l'on compile les dépenses qu'il doit seul affronter: certains hommes, au fait, préfèrent n'être que "sharemen"; d'autres pratiqueront une pêche individuelle à la ligne hors des cadres de l'organisation systématique d'un équipage. Ces remarques m'invitent à préciser la qualité du groupe auquel donne lieu l'équipage de pêche. Même s'il s'agit d'une unité institutionnelle, elle n'est pas corporative. Elle ne dure qu'une saison, le contrat devant être renouvelé d'une année à l'autre. Sa composition, fondée sur un recrutement sélectif, est d'ailleurs variable dans le temps et dans l'espace. Son existence même est fonction de divers facteurs: facteurs écologiques, telle la rareté du poisson qui justifie tant une pêche individuelle à la ligne qu'une pêche collective; facteurs économiques, comme l'acquisition de moyens de production plus ou moins diversifiés; facteurs démographiques, tels ceux qui déterminent le degré de disponibilité des hommes actifs pouvant être recrutés. Il est important d'ajouter que l'équipage de pêche n'assume formellement qu'une seule fonction, à savoir la pêche au saumon et (ou) à la morue; il n'assume pas comme tel d'autres activités économiques plus informelles de subsistance, comme la pêche au phoque, la chasse aux volatiles ou le piégeage.

c) Un troisième arrangement de la population se définit en termes territoriaux. C'est sous sa marque que s'opère le fraction-

nement hivernal du village en unités plus petites et dispersées. Spotted Island c'est le village d'été, sans doute le pôle premier d'identification. Mais des facteurs écologiques appellent une mobilité saisonnière — de novembre à avril — et la formation de groupements mineurs, d'autant plus autonomes à court terme qu'ils sont passablement isolés l'un de l'autre. Sur 20 unités domestiques, la moitié environ sont demeurées sur l'île pendant les cinq derniers hivers; les autres se sont réparties dans deux établissements proprement côtiers, à douze milles du village dans le premier cas, à quinze dans le second. Dans le passé, la population entière du village se dispersait ainsi dans quatre petits établissements côtiers. Ces groupements consolident des cercles de voisins qui prennent ainsi figure d'un entourage privilégié dans le champ des relations que contracte l'individu. Ce fractionnement nettement physique de la population doit donc être retenu comme hautement significatif dans l'organisation sociale du village. Cependant, ces associations territoriales n'ont, comme les équipages de pêche, qu'une durée saisonnière. Leur composition est également variable dans le temps et dans l'espace: une unité domestique peut, d'un hiver à l'autre, passer d'un établissement côtier au village, puis retourner dans tel autre établissement d'hiver, ce qui altère d'année en année la composition de chaque unité territoriale. Il est possible, au surplus, que certaines familles d'un autre village d'été s'ajoutent au contingent de tel établissement d'hiver noyauté par des gens de Spotted Island. Enfin, certains individus avec ou sans dépendants, s'écartent des patrons traditionnels et préfèrent passer l'hiver dans des centres urbains éloignés, tels Goose Bay ou des villes terreneuviennes. Cette tendance s'accentue de plus en plus, les centres urbains offrant du travail pendant la saison morte et de meilleurs services: lors de l'hiver 1963-64, trois célibataires et quatre familles de procréation se sont ainsi éloignés.

De la description sommaire de ces trois arrangements on peut dégager les points suivants. D'abord, le contexte physique et socio-culturel offre des cadres systématiques à l'interaction sociale. Il présente au résident au moins trois moyens institutionnels de se définir dans ses relations avec d'autres membres du village ou des villages voisins: la famille fondée sur des liens de parenté; l'équipage de pêche, fondé sur des relations strictement contractuelles; les concentrations hivernales, fondées sur une identification terri-

toriale ou, en termes organisationnels, sur un système formel de voisinage. Ces unités peuvent être, à un moment donné, relevées et circonscrites. Telle est la conclusion qui se dégage, si l'on confère à ces systèmes et aux groupes qui les personnifient le même statut analytique. Or strictement, ils sont dans un ordre de grandeur différent: en 1964, il y avait 20 unités domestiques, 10 équipages de pêche et 3 concentrations hivernales. Les trois types d'unités n'ont pas les mêmes potentialités fonctionnelles: la famille nucléaire et ses variantes peuvent être impliquées dans plus de sphères sociales que l'équipage de pêche et les concentrations de voisinage. Ils ne peuvent strictement se recouvrir, l'un étant défini en fonction d'un critère de parenté, le second en fonction d'un critère économique, le troisième en fonction d'un critère territorial. Ces observations seraient sans portée significative, s'il arrivait qu'une famille étendue ait d'une part tous ses adultes mâles membre d'un seul et même équipage de pêche, qu'elle s'identifie d'autre part à tel secteur territorial du village d'été de même qu'au contingent entier d'un établissement d'hiver. Ce qui n'est pas le cas. Que cette situation soit idéalement désirée et que certains agencements de la population s'en soient approchés, elle ne fut toujours que partiellement réalisée: la famille nucléaire ne définit pas de façon rigide et définitive les droits et devoirs de ses membres dans tous les champs d'interaction sociale. Elle n'a pas, de toute façon, par simple définition, le potentiel démographique ni une profondeur de générations suffisantes pour assumer de telles responsabilités. Les trois types de groupes, on l'a vu plus haut, s'ils s'inscrivent dans trois systèmes institutionnels, n'en demeurent pas moins sur un plan opératoire essentiellement flexibles. Le point de référence immédiat devient alors non plus l'institution mais l'individu, sujet plutôt qu'objet de ses relations sociales, c'est à dire un égo qui a la possibilité essentielle de consentir, de nuancer ou de rejeter la position sociale qui lui est définie en termes conceptuels. Ce pouvoir sélectif peut s'opérer différemment dans l'un ou l'autre secteur institutionnel; il peut s'appliquer à l'institution même autant qu'aux groupes qui la personnifient. D'une part, en effet, un individu peut quitter définitivement sa famille et immigrer à l'étranger; s'il reste sur l'île, il peut préférer pratiquer une forme individuelle de pêche; enfin peut-il préférer aux patrons traditionnels de migration hivernale un déplacement saisonnier vers un centre urbain éloigné. D'autre

part, s'il s'inscrit à l'intérieur des trois systèmes officiels, il peut choisir d'ignorer ou pas, une fois marié, sa famille d'orientation pour se consacrer exclusivement à sa famille de procréation; il peut choisir d'être membre de tel équipage de pêche plutôt que d'un autre; il peut avec sa famille habiter tel établissement un hiver, tel autre l'hiver suivant. Ce caractère optionnel du recrutement des membres avec qui l'individu interagit devient encore plus accusé si l'interaction se situe dans des secteurs d'activités ou de contacts plus informels. Il existe, en effet, un éventail de pressions sociales intermittentes, d'ordre économique, politique, amicale,... qui peuvent associer des villageois pour un temps indéterminé: la chasse périodique au gibier (phoques, volatiles), le piégeage. l'opinion politique, les loisirs, les commérages...appellent des contacts, fractionnent la population en séries d'individus, séries de grandeur et de composition variables, perméables l'une à l'autre. Ces associations de services et d'échanges ne sont ni discrètes, ni autonomes, elles n'ont aucune coordination formelle et explicite. Même dans le cas où elles mettent en cause plus de deux individus, elles sous-entendent qu'ils n'ont de point commun que le fait d'être tous liés à une même personne, pierre d'angle de la série. Encore ici, retrouve-t-on le choix individuel: ego est l'initiateur du cercle actif de son entourage, entourage qui comprend d'abord les membres de sa famille d'orientation et de procréation, ses coéquipiers de pêche et ses voisins; pour certaines tâches ou réunions occasionnelles, il se lie certains d'entre eux ou, s'il le désire, un parent plus éloigné ou même un terreneuvien avec lesquels il entretient une relation plus amicale, et ceci à l'exclusion partielle ou totale de d'autres individus qui détiennent à son endroit le même statut conceptuel.

En définitive, nous pouvons dégager deux niveaux d'analyse qui correspondent au fond aux deux dimensions classiques du "conçu" et du "vécu": un niveau conceptuel qui offre à ego des voies définies d'interaction, des cadres de référence institutionnels par lesquels il peut se définir dans ses relations avec d'autres membres du village; un niveau opératoire qui met statistiquement en évidence son pouvoir sélectif constant dans l'actualisation de ces liens sociaux. Plusieurs auteurs se sont arrêtés à vouloir dégager un modèle de recrutement des membres avec qui ego allait entrer en relation effective, et ceci dans des sociétés dont

la structure sociale globale est similaire à celle de Spotted Island. Ces modèles ont cherché, dans leur élaboration, à rendre compte à la fois d'un processus de sélection individuelle et du principe organisationnel présidant à cette sélection. Je me propose, à ce stade de l'exposé, de passer en revue ceux de ces modèles qui s'avèrent significatifs dans l'étude de Spotted Island, en précisant toutefois leur degré d'utilité méthodologique. Je suggère, à la fin, un schéma d'analyse qui se voudrait apte à traduire un conditionnement multidimensionnel du pouvoir sélectif de l'individu.

III — MODELES DU PROCESSUS D'INTERACTION

Georges Foster, à la suite de sa recherche à Tzintzuntzan, présente le modèle de "contrat dyadique" qu'il applique à la nature de l'interaction, hors de la famille nucléaire, entre deux individus de même statut socio-économique. Ce modèle rend compte d'une relation informelle, implicite, qui n'est pas sanctionnée sur une base rituelle ou légale, ni renforcée par l'autorité; elle n'existe qu'au bon plaisir des contractants. Le contrat n'a pas de qualité corporative et est qualifié de dyadique en ce qu'il ne met en cause que deux individus². Si le concept de Foster doit, en effet, être privilégié dans l'étude des sociétés qui n'ont pas de groupes corporatifs, il me semble plus apte à ne traduire qu'un micro-processus de sélection des membres avec qui ego décide d'interagir concrètement. Du modèle de Foster ne se dégage aucun principe organisationnel susceptible de conditionner le choix de tel individu: cette relation dont parle Foster est indifférenciée, ignore les frontières institutionnelles et pénètre tous les aspects de la vie sociale. Appliquée à Spotted Island, cette perspective est trop limitée, d'autant qu'il m'apparaîtrait fallacieux de supposer dans ce village, sinon sur un plan méthodologique, des relations dyadiques qui ignorent les frontières institutionnelles sous le seul prétexte qu'elles pénètrent tous les aspects de la vie sociale. Si l'individu n'est pas tenu de respecter les cadres définis d'interaction offerts par sa société, il se peut que l'ensemble statistique des

² J'ai préféré, contrairement à Foster, utiliser le terme "contrat" sous sa connotation strictement juridique (voir description de l'équipage de pêche).

liens personnels effectifs qu'il contracte reflète quand même un tel conditionnement, variable mais significatif. En définitive, je ne retiens le modèle de Foster, pour Spotted Island, que dans la mesure où il met en évidence la liberté selective de l'individu. Il traduit un processus de sélection, encore n'est-il propre qu'à qualifier un micro-processus: le modèle suggère une relation directe entre deux pôles, relation qui se répète plusieurs fois pour constituer l'aire d'interaction de l'individu.

Or si l'actualisation d'une relation dyadique n'implique par définition que deux individus, il est possible que cette relation ait été contractée sur la foi d'une sélection indirecte, c'est à dire par l'intermédiaire d'un troisième terme. A cet effet, Barnes a suggéré le modèle de "réseau" (network) qui m'apparaît plus propre à décrire la totalité du processus à Spotted Island. L'image qu'il a est celle d'une série de points dont certains sont reliés par des lignes; les points sont des individus ou parfois des groupes, et les lignes indiquent quels sont les gens en interaction. L'avantage du modèle de Barnes sur celui de Foster est d'admettre que dans certains cas, A ne contractera pas une relation directe avec C, mais qu'il passera plutôt par B avec qui A et C sont respectivement en relation dyadique. Barnes laisse ainsi sous-entendre que le pouvoir sélectif de l'individu doit sans doute être respecté, mais qu'il est conditionné par la présence autour de lui d'un réseau de relations déjà constituées. Pourtant, pas plus que Foster, Barnes ne qualifie les liens sociaux qui conditionnent la formation de ce réseau. Sans doute désire-t-il que son modèle soit multidimensionnel, qu'il reflète toutes les modalités de processus dans l'organisation des relations sociales. Mais il n'explique pas ces modalités. Son modèle reste indifférencié, comme l'était celui de Foster. Il ne traduit strictement qu'un processus de sélection individuelle, processus néanmoins plus nuancé et moins partiel que le micro-processus sur lequel s'était arrêté Foster. Mais alors, comment comprendre le découpage méthodologique qu'opère Barnes dans la mise en application de son modèle. Il écrit:

"We can of course think of the whole of social life as generating a network of this kind. For our present purposes, however, I want to consider, roughly speaking, that part of the total network that is left behind when we remove the groupings and chains of interaction which belong strictly to the territorial and industrial system. In Bremnes

society, what is left is largely, though not exclusively, a network of ties of kinship, friendship and neighbourhood..."³

Or le caractère multidimensionnel du "réseau" s'oppose à un tel sectionnement, même à des fins proprement analytiques. A Spotted Island, où furent relevés dans l'ensemble les mêmes aspects structuraux qu'à Bremnes, le secteur des liens informels et plus lâches que veut distinguer Barnes, est conditionné de façon trop significative par ces "groupings and chains of interaction which belong strictly to the territorial and industrial system" pour faire l'objet de considérations exclusives. C'est que dans une société où n'existent pas de groupes corporatifs, ces unités "territoriales et industrielles" (voir, à Spotted Island, l'établissement d'hiver, l'équipage de pêche) prennent, bien qu'elles sont flexibles, une importante valeur statistique de conditionnement, et ce dans des situations sociales informelles et qui ne relèvent pas strictement des systèmes territorial et industriel. Je pense ici à l'entraide mutuelle occasionnelle et aux réunions de détente pour lesquelles ego tend à privilégier, par exemple, tel équipier de pêche. Même si le modèle de Barnes ne met pas en évidence des principes qui président à la sélection, il reste, je pense, qu'il n'a pas été, au départ, conçu à cette fin. Il a plutôt été présenté — et c'est en tant que tel que je le retiens ici — comme un modèle propre à ne traduire qu'un processus entier de sélection individuelle.

D'autres modèles furent toutefois élaborés dans l'intention de qualifier ce processus. Je pense aux modèles de parentèle (kindred) et de kith (pas de correspondant français), qui sont construits à l'image du "réseau", mais qui au surplus qualifient le pouvoir sélectif de l'individu par un principe organisationnel déterminant le choix. Ces deux modèles ont donc une double fonction. Ils décrivent d'abord un processus: chaque individu est la pierre d'angle d'une série unique de parents; il en choisit certains pour l'accomplissement de tâches immédiates, d'où les "kindred-based ou kith-based action groups". Mais ces réseaux ne sont pas indifférenciés comme celui que propose Barnes: ils sont construits sur la base d'un principe d'organisation, en occurrence le principe de parenté; les membres du réseau sont en effet

³ BARNES: p. 43.

reliés à ego selon qu'ils se situent à tel ou tel degré de proximité consanguine (kindred) et affinale (kith). Si l'on accepte — pour l'instant — que le principe de parenté soit à privilégier dans la sélection qu'opère ego, je crois que le modèle de kith élaboré par Otto Blehr serait, plus que celui de la parentèle, applicable à Spotted Island. Evidemment le concept de parentèle fut l'objet de controverses nombreuses, mais il est absent à Spotted Island, si l'on suppose en principe qu'il doit être nommé, être défini dans son extension collatérale et exclure les affinaux. Au sujet de l'extension collatérale, elle ne peut avoir de limite reconnue, fixe ou selon un ordre décroissant, car tout parent au-delà de la famille nucléaire est appelé cousin ou oncle — selon la génération — sans distinction de degré; d'ailleurs, il arrive que la fréquence et l'intensité d'une relation suffisent à qualifier de cousin ou d'oncle un individu qui n'en est strictement pas un. A toutes fins pratiques, le concept de kith m'apparaît, à Spotted Island d'une plus grande utilité structurale, par la possibilité qu'il accorde aux affinaux d'être sélectionnés par ego pour telle activité ou réunion sociale. Blehr fonde son "kith-based action group" sur un réseau de liens dyadiques entre personnes qui se reconnaissent des obligations mutuelles à travers la voie consanguine et (ou) affinale. Exemple: Une fois qu'un homme a été recruté dans un équipage de pêche, il devient le point d'origine pour l'adhésion d'équipiers additionnels, sur la foi de son propre réseau de parenté consanguine et (ou) affinale. Si ce modèle permet une certaine flexibilité, il s'avère un instrument unidimensionnel: les villageois sont reliés à ego sur l'appui du seul facteur parenté. Et même l'individu qui peut être relié à ego et par un lien consanguin et par un lien affinal, ne sera inscrit que sous l'une ou l'autre étiquette, celle qui le rejoint le plus rapidement possible; mais sommes-nous certains que, dans le recrutement d'un équipage de pêche, par exemple, ego choisisse "X" parce qu'il est son beau-frère plutôt que parce qu'il est son cousin au deuxième degré. Il est possible que ce problème n'ait pas la même acuité aux îles Faroe; mais à Spotted Island qui ne totalise que 150 résidents, la majorité des villageois peuvent être reliés entre eux par un ensemble complexe de liens et de consanguinité et d'affinité. Par ailleurs, en privilégiant la parenté comme principe de recrutement, le modèle de kith qualifie le pouvoir sélectif de l'individu. Or ego peut contracter une relation qui, si elle s'exprime en termes de

parenté, n'a peut-être pas la parenté comme facteur explicatif immédiat, mais plutôt une liaison nettement définie en termes économiques ou géographiques. Exemple: Trois femmes partent ensemble à la cueillette de baies sauvages: l'une est la belle-sœur de l'autre et la cousine au deuxième degré de la troisième, mais en même temps, les maris de ces trois femmes sont membres d'un même équipage de pêche: or, lequel du facteur parenté ou du facteur économique doit être privilégié pour expliquer cette association de femmes? L'observation d'un seul cas ne suffit pas à justifier une réponse, d'autant que l'association mentionnée s'avère intermittente, et flexible dans le temps. Mais elle m'invite à réitérer l'utilité du modèle de Barnes qui, s'il était indifférencié, espérait du même coup demeurer multidimensionnel.

IV — MODE D'ANALYSE PRÉLIMINAIRE D'UN CONDITIONNEMENT MULTIDIMENSIONNEL

Dans cet esprit, Spotted Island fut un champ d'analyse particulièrement riche, en présentant plusieurs principes d'organisation sur l'appui desquels peut s'opérer le pouvoir sélectif de l'individu. En effet, ego dans le choix d'un ou plusieurs villageois avec lesquels il participe à une activité ou rencontre formelle (ex: pêche au saumon, cohabitation dans un établissement d'hiver) ou informelle (ex: entraide mutuelle intermittente, loisirs, commérages) est conditionné dans son choix — il a pu être recruté par un autre, il a eu toutefois le choix d'accepter ou de refuser l'invitation, ce qui revient au même — par la composition des unités dont il fait déjà partie ou auxquelles il a déjà participé, et spécialement celles de ces unités qui détiennent un statut institutionnel, voire la famille nucléaire et ses variantes développmentales, l'équipage de pêche, les unités formelles de voisinage. Ces divers liens sociaux antérieurement contractés prennent figure de cadres statistiques relativement limitatifs où s'insère le pouvoir sélectif d'ego. Ces cadres sociaux peuvent être multiples, mais à Spotted Island, ils relèvent plus spécialement soit d'un principe de parenté, soit d'un principe économique, soit enfin d'un principe territorial. Chacun de ces principes, on l'a vu, fractionne la population en trois ordres de grandeur. L'un réfère à une catégorie,

l'autre à un secteur institutionnalisé, l'autre enfin à un contingent actuellement disponible. Voir le tableau ci-dessous:

TABLEAU

<i>Principes d'organisation</i>	<i>Catégorie</i>	<i>Secteur institutionnel</i>	<i>Contingent actuellement disponible: Sp.Is. 1964</i>
A <i>Parenté</i>	Ensemble des consanguins et (ou) affinaux d'ego.	Tout membre de la famille nucléaire (et des variantes développmentales) d'ego.	Ceux de cette famille (et variantes) qui habitent Spotted Island en 1964.
B <i>Economie</i>	Tout homme adulte de Sp. Is. et des villages voisins.	Les équipages de pêche (et de leurs dépendants) passés ou présents auxquels a participé ego.	Les membres de l'équipage (équipiers et dépendants) auquel participe ego en 1964.
C <i>Politique (Territoire)</i>	Le village	Ceux des voisins d'été qui sont ou furent aussi des voisins d'hiver d'ego.	Ceux des voisins d'été d'ego qui sont en 1964 aussi ses voisins d'hiver.

L'hypothèse que je pose est la suivante: L'absence à Spotted Island de groupes corporatifs rend ces trois principes susceptibles, indépendamment l'un de l'autre, de conditionner le sujet dans le recrutement des membres avec qui il désire entreprendre une quelconque action commune.

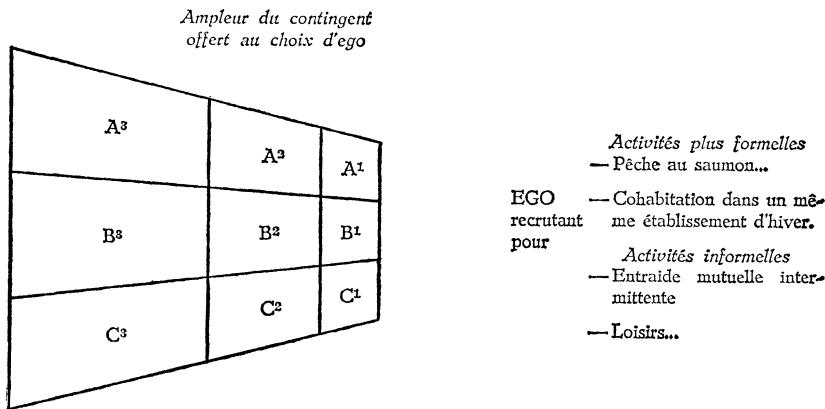
Chacun de ces principes donne lieu à un secteur institutionnel qui lui est propre:

- La famille nucléaire (et ses variantes) résultant d'abord de la filiation et décrite en termes de parenté.
- L'équipage de pêche au saumon et (ou) à la morue résultant d'abord de la technologie utilisée et décrit dans les termes d'un contrat explicite, formel et légalisé.

- La concentration hivernale résultant d'abord d'une fragmentation voulue par l'écologie, et décrite dans les termes d'un voisinage plus formel.

En conséquence, la société offre, au départ, à l'individu un réseau de relations à tout le moins tridimensionnel. Mais chaque secteur institutionnel ne détermine pas une appartenance automatique, ni définitive, ce qui réduit l'ampleur du contingent de personnes offert au choix individuel. Cette réduction pourrait être ainsi schématisé (voir schéma) si l'on retient le tableau ci-dessus.

SCHEMA



L'ampleur du contingent est inversement proportionnelle à la triple proximité parentale, économique et territoriale, de sorte que si le réseau d'ego est constitué des trois séries A, B, C, ego tend à privilégier dans sa sélection des individus choisis d'abord dans les sections A¹, B¹, C¹, puis dans les sections A², B², C², enfin dans les sections A³, B³, C³. Le schéma indique qu'ego opère cette sélection tant à l'endroit de la composition d'unités définies plus formellement qu'à l'endroit de celle d'associations informelles. C'est que même l'équipage de pêche, par exemple, dont la qualité des relations est institutionnalisée par le contrat sous-jacent, reste flexible, dans le temps et dans l'espace, quant à sa composition. Ce qui, d'ailleurs, limite, à première vue, la valeur analytique du schéma proposé. En effet, si la composition

actuelle d'un équipage de pêche B¹ ou d'un cercle de voisins C¹ peut conditionner celle d'une association informelle et occasionnelle, elle ne peut logiquement se conditionner elle-même dans une même coupe de temps. Il suffirait, néanmoins, pour régler la difficulté, de faire appel aux sections de B² ou C², en disant que la composition actuelle de tel équipage de pêche B¹ a pu être partiellement ou totalement conditionnée par celle de tel équipage antérieur B², de sorte que si l'équipier X pêche avec l'équipier Y, il se peut que ce soit parce qu'ils sont beaux-frères ou voisins, mais il se peut que ce soit tout autant parce que le père de X et celui de Y pêchaient ensemble une génération plus tôt.

Comment arriver à déterminer, s'il y a lieu, un ordre de préséance des trois types de conditionnements dégagés (A, B, C)? En principe, il faudrait relever le plus intégralement possible la composition des unités formelles et informelles auxquelles participent les membres du village, et savoir autour de quels individus furent recrutés les participants; et ceci sans faire abstraction d'une perspective diachronique, surtout dans un petit village où l'échantillon peut être assez maigre et ne pas offrir alors de résultats significatifs, sur la foi de seules situations contemporaines. A Spotted Island, les plus vieux pouvaient remonter un siècle en arrière et rappeler la composition des unités au moins plus formelles, tels équipages de pêche et concentrations d'hiver. De toute façon, il est possible qu'une analyse factorielle du matériel recueilli s'avère rentable. Je ne peux, à ce stade-ci de ma recherche, indiquer des résultats obtenus par cette voie. Entre autres difficultés qui affectent cette analyse, il y a celle occasionnée par le fréquent recouplement des mêmes individus dans des rôles différents: il arrive, par exemple, que les mêmes personnes se trouvent et dans la section A¹ et dans la section C¹ du réseau d'ego sans se retrouver dans la section B¹; il devient alors difficile de savoir si le choix qu'opère ego d'un ou plusieurs de ces individus, supposons pour une soirée de détente, est influencé davantage par la première (A¹) ou la seconde qualification (C¹) des personnages recrutés. Dans l'attente des résultats que permet d'obtenir une méthode statistique sur les questions de préséance, l'on peut se contenter de remettre en évidence quelques observations plus englobantes.

En résumé, Spotted Island est un exemple de société symbiotique qui participe à la fois d'un type folk et d'un type industriel,

et dont l'organisation sociale s'avère alors fondamentalement conditionnée par un principe relevant de la parenté, mais aussi par un principe d'ordre strictement économique — voire le contrat liant les membres d'un équipage de pêche ou d'autres contrats, moins fréquents et dont je n'ai pas parlé ici, comme ceux qui président à l'achat ou vente de biens de propriété. — A ces deux principes s'en ajoute un troisième lié à une particularité écologique du Labrador méridional: la dispersion hivernale et la formation conséquente d'unités territoriales plus petites. Il peut en être d'autres, mais je me suis limité ici aux plus significatifs à mon avis: ils sont suffisamment propres à qualifier la situation sociale de Spotted Island. J'ai suggéré que ces trois principes devaient, ne serait-ce qu'à un niveau strictement méthodologique, être également pris en considération et qu'il était souhaitable de ne dégager des ordres de préséance qu'à la suite d'un contrôle effectué par des moyens statistiques. Il est vrai néanmoins que certaines propositions peuvent orienter l'interprétation des résultats; plus une institution confère aux membres de l'unité qui la personnifie, une position sociale qui les identifie pour une longue période de temps, plus elle est en mesure de conditionner les relations de ces membres dans tout autre secteur social. Or, la famille nucléaire s'avère rencontrer cette proposition plus adéquatement qu'un équipage de pêche ou qu'une unité de voisinage. Il reste que l'intention immédiate de l'exposé n'était pas d'évaluer des ordres de priorité, mais d'abord de rechercher, après une courte description d'un partie significative de l'organisation sociale, un modèle susceptible de traduire le processus de l'interaction à Spotted Island; le second objectif consistait à suggérer un schéma préliminaire d'analyse multidimensionnel applicable à la formation du "réseau" de relations autour d'ego sujet recrutant.*

Université de Montréal

* Cet article fut rendu possible grâce à la collaboration du Centre d'Etudes Nordiques de l'Université Laval, à qui je suis reconnaissant pour avoir financé mes recherches au Labrador à l'été 1963 et 1964.

Travail effectué au Département d'Anthropologie de l'Université de Montréal.

RÉFÉRENCES

BARNES, J.A.

1954 Class and Committees in a Norwegian Island Parish.
Human Relations VII: 39-59.

FOSTER, G.M.

1961 The Dyadic Contract: A Model for the Social Structure of a
Mexican Peasant Village.
American Anthropologist 63: 1173-1193.

BLEHR, O.

1963 Action Groups in a Bilateral Society.
Ethnology 2: 269-275.

Le choix du conjoint chez les Blancs-Matignons de la Guadeloupe

CRITÈRES ÉCONOMIQUES ET CRITÈRES RACIAUX

PAR FRANCINE CHARTRAND

SUMMARY

There are today a little more than three hundred "Blancs-Matignons", descendants of settlers, in the 'grands-fonds' of the Moule in 'Grande-Terre' where they cultivate a few hectares of land. Geographically and socially isolated these 'petits-blancs' have survived through endogamy and consanguinity. Cross-racing between black and white people is recent and usually for economic reasons. Cross-racing is made by women and never by men. These mixed unions involve the discontinuation of european peasant patterns and the adoption of the caribbean peasant family patterns; they bring about their complete cultural assimilation with the coloured peasants because, apart from the colour of the skin and the family structures, nothing seems to distinguish the Blancs-Matignons from the other guadeloupean peasants.

La Guadeloupe* est un archipel de sept îles dont les deux plus importantes, Basse-Terre et Grande-Terre, à peine séparées par un étroit chenal marin, la rivière Salée, constituent ce qu'il est convenu d'appeler le "continent" par rapport aux cinq

* Nous voulons remercier l'Université de Montréal qui nous a permis de faire notre enquête chez les Blancs-Matignons et le Dr Jean Benoit qui nous a conseillé au cours de cette recherche.

Pour leur sollicitude à notre égard, nous réitérons notre reconnaissance envers M. et M^{me} A. Roux, nos deux informateurs autochtones, M. et M^{me} Louis Corbin de Morne-à-l'Eau ainsi que leurs fils Raymond, dentiste à Morne-à-l'Eau et Gilbert, architecte à Pointe-à-Pitre, M^{me} Florette Morand, poétesse, le Dr Nègre, radiologue, M. Cherdieu d'Alexis, directeur de la Banque antillaise.

Nous remercions tout spécialement le Dr Samyde de nous avoir fait profiter de ses connaissances sur le groupe Matignon; nous lui devons d'avoir pu mener à bien nos recherches chez les Blancs-Matignons de la Guadeloupe.

petites îles dépendantes: Marie-Galante, Les Saintes, La Désirade, St-Martin et St-Barthélémy.

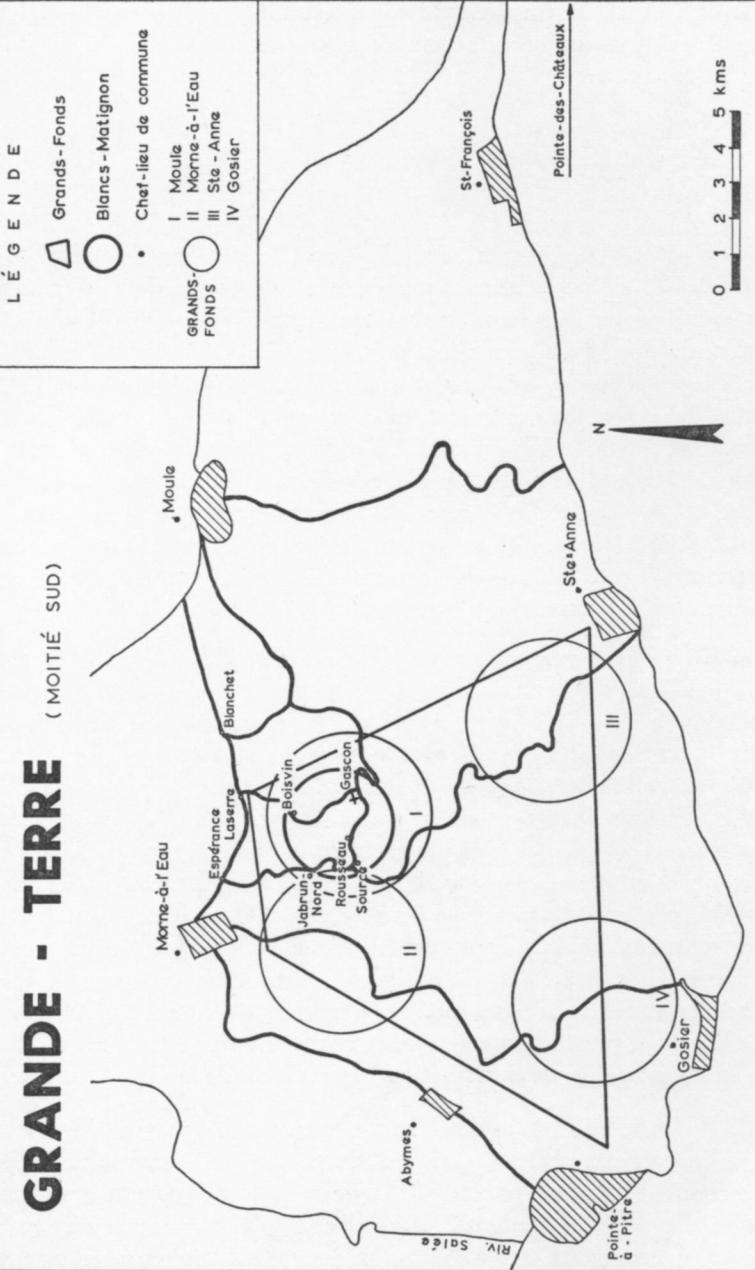
Dans ce pays essentiellement agricole, la population se répartit, grossièrement, en six groupes. Ce sont, selon l'importance numérique:

- Les Métis de Blancs et de Noirs que l'on retrouve à tous les échelons de la stratification sociale,
- Les Indiens, ces anciens "coolies" qui se métissent de plus en plus en même temps qu'ils montent dans l'échelle sociale.
- Les Blancs nés en France, représentés dans l'administration et parfois dans le commerce et qui constituent la fraction la plus mobile de la population guadeloupéenne,
- Les Noirs proprement dits, de moins en moins nombreux, qui, s'ils se rencontrent encore dans les campagnes les plus reculées s'intègrent en nombre croissant dans les classes moyennes et occupent même des postes en vue,
- Les Syriens et les Libanais, groupe fermé qui s'adonne au petit commerce,
- Enfin, les "Blancs-Pays", descendants des premiers colons qui comprennent deux groupes distincts: les grands-blancs et les petits-blancs. Les premiers sont grands planteurs et disposent d'une main d'œuvre de couleur assez considérable tandis qu'au nombre des petits-blancs, agriculteurs, pêcheurs ou petits commerçants, on peut compter les St-Barths, les Saintois, les quelques blancs désiradiens et finalement les Blancs-Matignons.¹

Il semble bien que ces deux groupes fermés (grands-blancs et petits-blancs) n'aient en commun, à part la couleur de la peau, que l'endogamie qu'ils pratiquent à des degrés divers. Vu le nombre restreint de conjoints acceptables, cette endogamie impli-

¹ Le nom du premier habitant de la région sert maintenant à désigner tous les paysans blancs qui y vivent, bien que les patronymes Matignon, Bourgeois, Boucher, Ramade, Roux, Berlet et Saint-Prix soient représentés de façon à peu près égale dans la population. Le qualificatif "Matignon" n'a pas cours à l'intérieur du groupe où il serait pour certains, péjoratif. Ce n'est pas sans hésitation que nous l'employons. Nous nous en accommodons pour ce qu'il a de spécifique et surtout parce que l'usage en est répandu dans toute la Guadeloupe.

GRANDE - TERRE (MOITIÉ SUD)



que en fait une forte dose de consanguinité comme en témoignent aussi les travaux relatifs aux blancs martiniquais et aux blancs de St-Barthélémy.

LE MILIEU

C'est au sud de la Grande-Terre, dans les Grands-Fonds du Moule, en particulier dans l'angle sud-ouest de la commune du même nom, que l'on trouve les Blancs-Matignons. La région des Grands-Fonds constitue par le relief, l'habitat et le genre de vie, une unité régionale que s'affirme nettement, à l'intérieur de cette île. Elle est divisée en quatre secteurs, définis selon les limites communales. Ce sont, dans la région septentrionale, Grands-Fonds Moule et Grands-Fonds Morne-à-l'Eau et Grands-Fonds Ste-Anne et Grands-Fonds Gosier dans la partie méridionale. Chacun des secteurs est subdivisé en sections ou "lieux" d'inégale importance numérique mais où l'économie de base est identique.

Le relief formé d'une multitude de petites collines appelées "mornes" et de ravines encaissées ne se prête pas à la grande culture de la plantation. La végétation est variée et la polyculture est assurée par l'unité familiale. Les terres sont petites voire parcellaires; le sol est épuisé et le système de culture, inadéquat. Comme l'élevage est assez restreint, (deux ou trois bœufs constituent le cheptel des paysans les moins dépourvus), le plus fort de l'activité agricole consiste dans le ramassage et la cueillette de produits vivriers que les paysannes de couleur vont vendre aux marchés de Moule et de Morne-à-l'Eau. Les femmes Matignons n'ont pas l'habitude d'aller au marché; en vendant leurs produits aux revendeuses noires, elles se privent même parfois de la moitié du petit pécule que leur rapporterait l'écoulement direct de leurs produits, seule source d'argent liquide pour ces paysans.

Enfin, l'habitat reflète bien le modeste niveau de vie de ces agriculteurs. Des cases de deux ou trois pièces meublées pauvrement servent parfois de logement à des familles de sept ou même de dix enfants. Le niveau éducationnel n'est guère élevé. Même si la scolarisation massive est encouragée par les

allocations familiales, les enfants, souvent malades et réclamés par les tâches domestiques, s'absentent fréquemment de l'école; de la sorte, la plupart, après avoir doublé ou même triplé les classes quittent l'école sans avoir obtenu le certificat d'études.

Dispersés sur un territoire d'une quinzaine de kilomètres carrés, ces petits blancs sont aujourd'hui un peu plus de trois cents. Il s'agit donc d'un bien petit groupe qui représente à peine le centième de la population noire des Grands-Fonds laquelle approche les 35,000 hab., et le millième de la population totale de la Guadeloupe.

Vivant en marge de la société blanche de l'Île dont il est séparé par des barrières culturelles économiques et sociales, cet îlot de petits-blancs chez qui le métissage est déjà amorcé n'en continue pas moins de manifester la plus grande réticence vis-à-vis l'ethnie de couleur.

Pour la plupart des guadeloupéens du "continent", les Blancs-Matignons apparaissent comme les derniers représentants d'une ethnie en voie d'extinction. La vision qu'ils en ont est à peu près celle-ci: un groupe désorganisé qui subit tous les méfaits de la consanguinité: débilités physique et mentale avec toutes leurs conséquences, manque d'initiative, pauvreté, non-adaptation au travail organisé, crainte, dégénérescence, méfiance, sentiment d'infériorité, etc. Cette perception est l'indice évident de l'étonnement que suscitent des blancs pauvres, malades et isolés dans un contexte antillais où le blanc a toujours pris figure de dominant, de maître et d'employeur, rayonnant de prospérité. On les décrit comme un "accident historique" dont on attribue trop exclusivement les conséquences néfastes au seul fait de la consanguinité.

Quoiqu'il en soit, la façon dont ils sont perçus les confirme dans leur marginalité sociale et les exclue même de la stratification des classes guadeloupéennes.

Comment cette enclave blanche s'est-elle produite? L'histoire des Matignons est des plus obscures et nous n'avons pas l'espace ici pour discuter les hypothèses concernant leur origine. Ainsi nous contentons-nous de rapporter ce que Jasor en dit dans son guide touristique de 1935.

...un propriétaire installé dans ce secteur de la commune du Moule le père Matignon, maître d'esclaves, surpris par le décret d'abolition de 1848 et démunie de ressources, refusa d'abandonner son domaine et le cultiva avec l'aide des siens. Plusieurs maîtres d'esclaves imitèrent son exemple et se joignirent à lui. Vivant dans un rigoureux isolement, travaillant elles-mêmes leurs terres, ces familles seraient à l'origine du peuplement blanc de la région...

Ce n'est qu'après 1848 que le peuplement noir commença dans cette région. Les Grands-Fonds sont boisés, peu peuplés, c'est le refuge tout indiqué pour les nègres qui fuient l'usine. L'appropriation des "bois debout" leur tient lieu de titre foncier. Ils s'y installent et cultivent. Isolés dans les "fonds", au sein d'un groupe noir majoritaire, les Matignons n'en continuent pas moins de pratiquer jusqu'au début du siècle la plus stricte endogamie. Culturellement, la population de couleur aura quand même raison d'eux. Ils finissent par leur ressembler étonnamment: langue, habitat, genre de vie, techniques domestiques et agricoles, recours à la sorcellerie, tout porterait à croire à la créolisation la plus complète des Blancs-Matignons. Pourtant, ils sont restés imperméables à un seul niveau: celui des structures familiales.

LA FAMILLE

Nous nous bornerons à quelques conclusions générales qui se dégagent d'une étude que nous publierons par ailleurs.

La famille, chez les Blancs-Matignons correspond beaucoup plus au modèle des familles paysannes européennes qu'à celui des paysanneries antillaises.

Monogamie, union légitime, patriarcat, patrilocalité, nucléarité, foyer stable et nette division des tâches selon le sexe (le père aux champs aidé de ses fils, la mère à la maison aidée de ses filles), autant de traits qui, avec le type racial, peuvent témoigner de leur ascendance française.

Comment expliquer cette persistance alors qu'ils semblent acculturés et même assimilés sur tous les autres plans culturels? Peut-être est-ce parce qu'ils ont échappé au contexte de la plantation. Comme on le sait, les structures économiques favorisaient

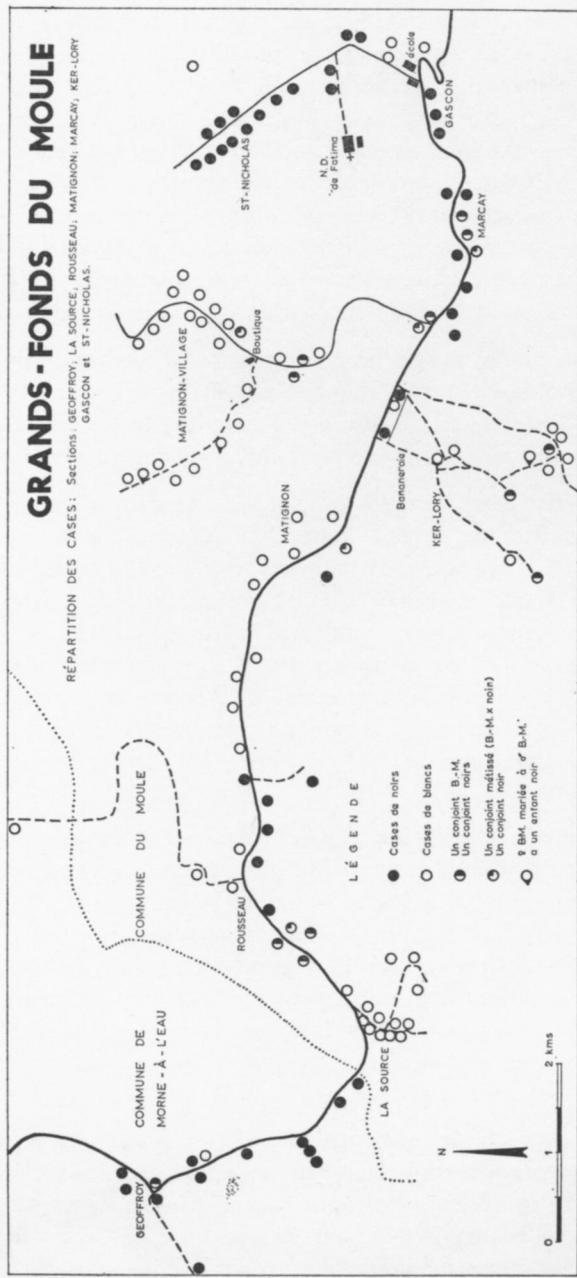
chez l'esclave et le travailleur noir la séparation des époux. De plus, les enfants nés de mère esclave, qu'ils aient été du maître blanc ou de concubins noirs étaient élevés avec leur mère; de sorte que l'unité résidentielle était constituée de la mère et des enfants. Ce contexte de matrifocalité qui impliquait une certaine forme de polygamie sérielle en même temps qu'il entraînait l'existence de familles parallèles, l'instabilité du foyer et l'effacement de l'image paternelle explique, selon les tenants de la théorie du conditionnement esclavagiste — d'abord élaborée par Frazier — le complexe structurel de la famille antillaise d'aujourd'hui.

A notre avis, si l'on ne rencontre pas ce schème familial chez les Matignons, c'est que, n'ayant pas été soumis aux mêmes contingences historiques, il leur a été plus facile de sauvegarder les structures initiales, celle de la famille traditionnelle française.

De plus, alors que les paysans de couleur doivent fréquemment s'absenter du milieu familial à l'époque de la coupe de la canne ou à l'occasion de corvées ou encore pour travailler à l'extérieur, il est assez rare que l'homme blanc des Grands-Fonds quitte les siens. Ainsi, cinq seulement travaillent à l'extérieur comme "engagés" ou dans les distilleries environnantes, mais ils reviennent tous les soirs à la maison. Remarquablement casaniers, les Matignons ont une vie sociale très limitée et la présence du père au foyer contribue à perpétuer les habitudes monogames et patriarcales.

Les sections habitées par les Blancs-Matignons ne sont pas exclusivement blanches puisque des cases de gens de couleur s'intercalent entre les leurs. Comme nous pouvons le constater sur le présent tableau, il y a prédominance de blancs dans les sections de Source et de Matignon-village et, dans toutes les sections, la population noire est représentée. Nous avons donc 61 cases habitées par des blancs; quelques unes le sont par une seule personne, célibataire ou veuve, d'autres par un couple de vieillards; les autres foyers sont nucléaires.

Les relations de voisinage entre blancs et noirs se limitent à une certaine coopération économique au moment des corvées agricoles ou de la construction des cases. On ne se reçoit pas à la maison et les blancs évitent autant que faire se peut toute familiarité avec les gens de couleur.



Sections	Blancs ♂ ♀	Noirs ♂ ♀	♂ Noir ♀	Blanche ♂ ♀	Métissé de B-M et de noir ♀ Noire ♂	Nombre de cases
Geoffroy	1	12		1		14
La Source	13	1		3	1	18
Rousseau	8	5				13
Matignon	5	1			1	7
Matignon-village		21		2	1	24
Marçay			8	3	2	13
Ker-Lory	9	2		3		14
Gascon	3	5				8
St-Nicholas	1	11				12
TOTAUX	61	46		12	4	123

(Les chiffres indiquent le nombre de foyers)

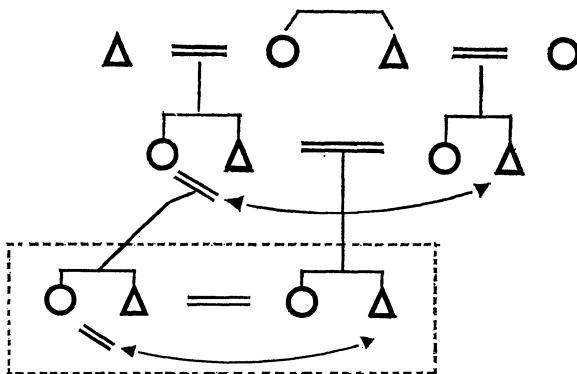
Quelques blancs ne dissimulent pas un certain mépris pour les noirs; ceux-ci le leur rendent parfois sous forme d'une sympathie condescendante pour ces "malheureux" blancs.

LE CHOIX ENDOGAME

Dans quelle proportion les alliances ont-elles été endogames depuis le milieu du 19^e siècle? Pour le savoir, il nous a fallu essayer de reconstituer les généalogies. Nous étions limités d'abord par le fait que les registres d'Etat civil ont été en grande partie incendiés ou endommagés par les cyclones, ensuite parce que le seul informateur capable de nous aider s'est avoué inapte à remonter au-delà de trois générations. La tâche était d'autant plus difficile que plusieurs Matignons ignorent même les noms de leurs grands parents, que les patronymes sont peu nombreux, qu'aux mêmes noms correspondent souvent les mêmes prénoms

et enfin que l'usage des surnoms arrive à faire oublier l'identification civile des individus.

Pour éviter une trop grande marge d'erreur, nous avons éliminé 44 alliances sur lesquelles les renseignements prétaient à confusion pour n'en étudier que 106 parmi les moins susceptibles d'erreur. Ces mariages ont été contractés entre 1840 et 1940.



106 ALLIANCES ENTRE 1840 ET 1940

64 mariages ENDOGAMES CONSANGUINS

16 entre germains	38 entre issus de germains	10 au-delà
1857-1885	4	
1885-1937	12	1840-1940

23 mariages ENDOGAMES SANS PARENTÉ

1840-1870	10
1870-1940	13

19 mariages EXOGAMES

1890-1940	13 avec conjoints de couleur
-	6 avec blancs exogames.

Sur ce nombre, 16 ont uni des cousins germains. Dans quatre cas, les parents de chacun des conjoints étaient cousins germains de sorte qu'entre eux, la parenté génétique était aussi étroite qu'entre frères et sœurs.

Nous remarquons que l'endogamie sans consanguinité a été possible jusqu'en 1940. Il aura donc fallu 4 générations soit un siècle pour que tous les blancs qui se sont annexés aux Matignons installés dans les Grands-Fonds deviennent parents entre eux. Les mariages exogames avec blancs correspondent d'ailleurs à cette période puisqu'un seul cas est survenu depuis le début du siècle, les cinq autres s'étant produits durant la seconde moitié du siècle dernier.

Le croisement avec des noirs ne commence qu'à la fin du 19^e siècle. Il faut attendre les années 1920, soit une génération pour que les premiers enfants métissés épousent des noirs puisqu'ils ne peuvent pas retourner dans la société blanche par voie matrimoniale.

La situation actuelle traduit un accroissement de la parenté entre les conjoints: sur les 56 foyers de blancs (6 des 61 sont occupés par des célibataires), 3 couples seulement ne sont pas parents entre eux. $\frac{1}{5}$ des couples est constitué de germains; $\frac{4}{5}$, d'issus de germains.

L'endogamie a donc nettement augmenté la consanguinité du groupe. Le mouvement ne peut que s'accélérer car, comme le prétend Sutter, la consanguinité est fonction de la dimension de la famille à laquelle il faut ajouter l'incompatibilité de l'âge, (et la dispersion de l'âge croît avec la dimension de la famille) tout en excluant la moitié des membres parce qu'ils sont de même sexe. Il est évident qu'un groupe comme celui des Blancs-Matignons dont les familles sont aussi nombreuses, ne peut, en persistant dans l'endogamie que marier ses membres dans une consanguinité de plus en plus étroite.

Un des modèles d'union endogame, réalisé dans 10 cas donne une idée de la limitation des conjoints. C'est celui de deux frères qui épousent deux sœurs ou d'un frère et d'une sœur qui épousent une sœur et un frère. On pourrait y voir un type d'alliance préfé-

rentielle alors qu'il s'agit d'une fréquence accentuée par les possibilités restreintes propres à un isolat aussi petit.

On se marie relativement tard. A partir de cent actes de mariage consultés à la Mairie du Moule, nous avons calculé, en effet, que la moyenne d'âge au mariage est de 23 ans pour les femmes et de 28 ans pour les hommes. Ceci, dans les proportions suivantes:

Chez les femmes:	tandis que chez les hommes:
25% se marient avant 20 ans	12% se marient avant 20 ans
40% se marient entre 20 et 25 ans	30% se marient entre 20 et 25 ans
31% se marient entre 25 et 30 ans	38% se marient entre 25 et 30 ans
4% se marient entre 30 et 50 ans	2% se marient entre 40 et 55 ans

La situation démographique d'un groupe fermé qui, depuis un demi-siècle renouvelle difficilement ses effectifs et qui depuis plus de 100 ans ne s'est annexé qu'un nombre infime de familles blanches, peut expliquer que le nombre restreint de conjoints possibles pour un individu puisse retarder le mariage tant pour la femme que pour l'homme. Davantage pour celui-ci puisque, si la femme hésite moins à épouser un partenaire de couleur, les hommes refusent de prendre pour épouse une paysanne qui ne soit pas blanche.

De plus, le service militaire, en vigueur depuis 1946, contribue aussi à ce que les hommes se marient plus tard. Mais leur réticence à prendre des responsabilités conjugales vient aussi de leur insécurité matérielle. L'usage veut, en effet, qu'avant de se marier, l'homme ait un lopin de terre à cultiver et un coin pour installer sa case. Or, un système d'héritage qui exige la division en parts égales entre tous les enfants a déjà trop morcelé la terre. Le jeune Matignon héritera parfois d'un hectare et le plus souvent de quelques acres seulement sans espérer pouvoir agrandir sa terre puisqu'il n'a pas d'argent liquide. Sans instruction ni métier, il peut difficilement travailler dans le centre commercial où la concurrence sur le marché du travail est déjà suffisamment grande.

Reste alors la possibilité de vendre ses services à l'usine, sporadiquement, ou d'ailleurs, il tolère fort mal sa subordination au gérleur de couleur.

Le célibat étant dévalorisé, comme dans presque toutes les sociétés traditionnelles, la situation désespère les chefs de famille qui ne voient pas le jour où ils pourront marier leur fils: "Il me reviendra du service militaire sans métier, sans instruction et je n'ai pas de terre pour lui..."

EXOGAMIE ET MÉTISSAGE

On s'étonne alors que le concubinage ne soit pas plus répandu chez les Matignons. Chez les créoles de couleur qui se marient aussi relativement tard, cette forme d'union vient différer l'union définitive en permettant d'atténuer, par la coopération économique de la concubine l'insécurité matérielle des conjoints.

Or, le concubinage est inexistant entre blancs. Et quand il existe, il met en cause des femmes blanches et des partenaires de couleur. En effet, sur les 12 cas de concubinage qui existent, 11 sont faits sur ce modèle. Nous n'avons relevé qu'une exception: l'homme Blanc-Matignon habite maintenant avec sa concubine à l'extérieur de la région.

Comme tel, le concubinage n'est pas sanctionné. Toutefois, les enfants nés de ce type d'union pourront difficilement s'allier à des Matignons. Durant le veuvage — 4 cas sur 12 — le concubinage avec un conjoint de couleur n'attire pas de désapprobation. Les chances de fécondité sont minimes, les enfants de la veuve ont déjà quitté la maison et l'on trouve normal que la "dame" ne vive pas seule.

Il arrivera aussi qu'une longue union de type illégal entre une Matignon et un noir soit finalement légitimée. Le sort des enfants n'en est pas pour autant modifié puisque c'est avant tout leur degré de pigmentation qui décide de l'appartenance au groupe et de la possibilité de s'allier ou non à des conjoints blancs. De même en est-il des enfants nés d'une femme blanche (mariée à un blanc) et d'un partenaire (noir) d'occasion. Nous avons connu trois enfants nés dans ces conditions: ils sont élevés avec

leur mère, dans le foyer blanc, appellent même "père" l'époux de leur mère; aucune discrimination n'est exercée contre eux à l'intérieur du milieu familial mais comme ils ont les cheveux crépus et la peau foncée, ils ne sont pas reconnus comme faisant partie des Matignons.

Nous n'avons pas remarqué d'enfants métissés dont le père soit Matignon. Peut-être en existe-t-il dans les foyers de noirs? Etant donné que les hommes blancs sortent peu de leur "brousse" et qu'ils sont plus racistes que leurs épouses, nous sommes portés à croire que la probabilité en est assez faible. Les actes de naissance des blancs-Matignons ne peuvent nous renseigner sur ce point. Il reste toujours la possibilité de paternité biologique non reconnue légalement ou socialement par les hommes blancs.

La proportion des naissances illégitimes chez les Blancs-Matignons atteint les 18%. La compilation des naissances illégitimes (de mère Blanc-Matignon) survenues depuis le milieu du 19^e siècle accuse dans 65% des cas une paternité de couleur et dans 15%, une paternité blanche. La non-reconnaissance légale couvre les 20% qui restent. Le père dans ces cas peut être noir ou blanc.

Enfin, il est intéressant de noter qu'une fille-mère dont l'enfant est métissé peut encore épouser un blanc. Tout se passe comme si l'ostracisme ne visait que les "sang mêlés". Ceux qui leur sont reliés de très près ou qui sont cause de métissage ne font pas l'objet du racisme des blancs.

Depuis le début du siècle, à une exception près, l'exogamie a toujours signifié pour les Blancs-Matignons, choix d'un partenaire de couleur.

Sur les 9 unions mixtes légitimes que nous connaissons,

7 se sont faites entre femmes blanches et hommes noirs.

et 2 seulement entre hommes Blancs-Matignons et femmes noires dont l'une concerne un métissé de Blanc-Matignon et de noir, tandis que l'autre fut contractée par homologie éducationnelle.

Nous remarquons que jamais les niveaux social et économique du conjoint de couleur ne sont inférieurs à ceux du blanc; ils sont égaux dans la moitié des cas. L'hypergamie économique expliquerait donc une partie des unions mixtes.

RELATIONS EXOGAMES-ENDOGAMES

Avec l'exogamie, des changements structurels apparaissent au niveau de la famille. Le nombre d'unions illégitimes s'accroît, la concubine blanche partage les responsabilités économiques et accède à la direction de la maisonnée. Le rôle de la mère s'affirme au détriment de celui du père: le foyer coupe ainsi les derniers liens qui le retenaient à la société Matignon. Les métissés "concubineront" à leur tour, et s'ils se marient (dans le cas des hommes) ils choisiront des épouses noires en se réservant le droit d'une certaine polygamie.

Ceux qui restent dans les Grands-Fonds constituent la petite bourgeoisie de l'endroit: petits commerçants, propriétaires de transport en commun, politiciens, ils sont les seuls à exercer le leadership et à jouir d'un niveau de vie supérieur à celui des paysans blancs.

Les relations entre les Blancs-Matignons fixés aux Grands-Fonds et ceux, alliés à des noirs ou non, qui en sont sortis s'articulent de la façon suivante:

Elles persistent, 1° Dans les cas d'union entre Blancs; si, avant le mariage, l'un des conjoints déjà installé à l'extérieur, revient se marier aux Grands-Fonds pour ensuite retourner s'installer à l'extérieur. Les visites entre ces blancs et ceux des Grands-Fonds sont alors fréquentes, il y a souvent soutien économique, échanges d'enfants durant les grandes vacances, etc.

2° Dans les cas d'union mixte où le conjoint de couleur a un métier, une certaine sécurité matérielle.

Dans les deux cas, les enfants issus de ces unions sont des conjoints éventuels pour ceux du groupe.

Les relations peuvent être rompues: 1° par les Blancs-Matignons, pour des raisons à la fois raciales, économiques et sociales, dans les cas d'unions mixtes quand le conjoint de couleur ne jouit d'aucun prestige auprès des Matignons, c'est-à-dire s'il est peu instruit, sans métier ni biens. Les enfants épouseront alors des guadeloupéens de couleur et les métissés éviteront de revenir aux Grands Fonds.

2^o Par ceux qui sont sortis, pour des raisons économiques et sociales mais non raciales, dans les cas d'alliance avec un "grand-Blanc". L'éventualité est rare. Nous n'en connaissons qu'un seul exemple. Il mérite d'être décrit parce qu'il illustre bien les barrières de classes entre les petits-blancs et les grands-blancs guadeloupéens.

Il s'agit du fils aîné d'une famille de sept enfants (quatre garçons, trois filles) d'origine modeste, qui, il y a 23 ans, épousait à l'âge de 30 ans, une riche veuve "béké" de 27 ans plus âgée que lui et chez qui il alla habiter dans une commune de Basse-Terre. L'union fut stérile. La veuve devait mourir 15 ans plus tard, soit en 1961. Avant son mariage, cet individu eut deux enfants. L'un dont nous ne savons pas qui est la mère et l'autre, avec sa nièce de 14 ans, fille de sa sœur. La chose fit scandale à l'époque. Tout s'estompe maintenant derrière le prestige dont il est investi. Comme il l'a toujours fait, bien qu'il ait quitté les Grands-Fonds depuis longtemps, il subvient aux besoins de ses enfants sans toutefois les voir.

Il héritait donc en 1961 de tout ce que lui léguait la veuve: bananeraies importantes, commerces, autres plantations..., autant de biens qu'il avait fait fructifier durant plus de vingt ans de vie conjugale. Sans couper complètement les relations avec les siens, il revint peu souvent dans "son pays". Il fit venir deux de ses frères pour l'assister et employa le 3^e dans l'un de ses commerces à Matouba. De la même façon, puisa-t-il sa main d'œuvre parmi les cousins et neveux des Grands-Fonds: ramasseurs, chauffeurs, commis, etc... Relations de patron à employé beaucoup plus que de consanguins. Ceux des Grands-Fonds n'osaient pas lui rendre visite. Il était le grand "seigneur" dont on est fier mais qu'on approche difficilement.

Les relations devaient se rompre définitivement, 6 mois après la mort de sa première épouse, à l'occasion de son remariage avec un "béké" de 26 ans. L'alliance était possible s'il se pliait aux exigences de sa jeune épouse: oublier les Blancs-Matignons des Grands-Fonds. Ce qu'il fit. Il accédait franchement à la haute bourgeoisie de l'Île et la société blanche-créole qui reconnaît en ce riche planteur "un parvenu non dégrossi" a fini par l'accepter, tandis que les Blancs-Matignons continuaient de se réclamer la parenté avec lui.

Enfin, ces relations seront aussi rompues, 3^o Par ceux qui sont sortis, pour des raisons sociales uniquement.

Dans les cas où, indépendamment de l'alliance, le rang de celui qui a quitté est nettement supérieur. L'exemple d'un politicien qui vit maintenant en Métropole illustre cette possibilité. Il ne donne jamais signe de vie alors que les Matignons parlent abondamment du "cousin" qui a réussi.

Dans ces trois cas, le groupe perd des éléments sans que jamais la descendance des exogames vienne augmenter le nombre de conjoints possibles des enfants endogames.

Les régularités qui se dégagent des différents types d'union pourraient être explicitées dans les propositions suivantes:

— Les unions endogames qui sont nécessairement homogamiques sont toutes, à des degrés divers consanguines.

Ce type d'union ne répugne pas aux Matignons et le fait que les registres d'Etat civil mentionnent rarement qu'une dispense leur a été accordée pour se marier, confirme les propos d'une informatrice de couleur selon lesquels ils useraient d'"astuces" pour éviter d'obtenir et de payer cette dispense.

— Ces alliances consanguines se font dans la légitimité. L'illégitimité commence avec les unions mixtes comme si la marginalité raciale entraînait la marginalité sociale. L'union à un conjoint de couleur signifierait jusqu'à un certain point l'abandon des normes de l'ethnie blanche et l'adoption du pattern familial proposé par la société de couleur.

— Quand elles sont légitimes, les unions mixtes font intervenir des femmes blanches et des hommes de couleur. C'est par hypergamie économique que ces unions se contractent.

Si, exceptionnellement, un Matignon épouse une noire, il le fait parce qu'il ne peut trouver parmi les siens une femme qui ait suffisamment d'instruction. Il peut espérer pouvoir marier ses enfants à des blancs. Le couple mixte sera rejeté du groupe seulement si le gendre de couleur ne jouit pas d'un bien-être supérieur à celui des blancs. Les enfants passeront alors à la société de couleur.

— De la même façon, les unions mixtes illégitimes (sous forme de concubinage, avant le mariage ou durant le veuvage) concernent les femmes Matignons et non les hommes.

Le métissage se fait donc par les femmes, et leurs concubins de couleur, paysans des Grands-Fonds, pourront difficilement allier leurs enfants aux blancs s'ils n'offrent pas de garanties matérielles.

Pour résumer, on peut dire que *chez les Matignons, le mode de genèse du groupe familial tend à être légitime s'il est endogame et illégitime quand il est indépendant du type racial.*

La descendance des foyers légitimement constitués vient augmenter le stock des conjoints possibles alors que celles des unions mixtes économiquement non-hypergamiques vient réduire ce stock en même temps qu'elle lui arrache des effectifs. Véritable érosion qui menace l'existence de cette petite ethnique et la fond peu à peu dans le creuset du métissage guadeloupéen.

Pourquoi le métissage se fait-il par les femmes? Mis à part le facteur économique qui ne joue pas dans tous les cas d'unions mixtes, nous arrivons difficilement à expliquer que tous les croisements se font par la femme Matignon et non par l'homme Matignon.

Y aurait-il déséquilibre démographique? Les 20 à 40 ans se répartissent à peu près également selon les sexes, même que la population masculine est légèrement supérieure. On ne peut donc invoquer le fait d'un plus grand nombre de femmes.

Nous avons remarqué à quelques reprises un attrait des femmes Matignons pour les hommes de couleur. Seraient-ils plus attrayants pour les femmes blanches que ne peuvent l'être les Matignons qui manquent de vigueur et d'assurance? D'autre part, pour le paysan noir qui valorise la "blancheur" et qui ne peut espérer une métropolitaine ou une fille de grande famille, l'épouse ou la concubine "Matignon" ne serait-elle pas désirable?

Mais alors un conjoint Matignon ne le serait-il pas tout autant pour les femmes noires? Si tel est le cas, on peut penser que les hommes Matignons résistent aux avances des femmes noires parce qu'ils désapprouvent franchement le métissage. Il y aurait alors dichotomie des valeurs entre les sexes: les hommes blancs seraient plus racistes que les femmes blanches. Sinon, nous ne leur connaîtrions pas suffisamment d'audace pour faire les premiers pas, demander la main d'une fille noire et risquer d'essuyer un refus.

Quelles que soient les motivations sous-jacentes à ces choix et à ces réticences, il reste que le système patriarcal confère aux

hommes la responsabilité de la survivance raciale de telle sorte que les femmes sont moins impliquées à ce niveau des valeurs.

Evidemment, plus que tout autre fait social, le choix du conjoint contient une charge d'affectivité qui introduit une bonne part d'impondérable dans la quantification sociologique. Les régularités n'en sont pas pour autant modifiées; mais les interprétations doivent alors être nuancées en conséquence. Pour cette raison, nous admettons l'attirance des femmes Matignons et des hommes noirs comme une explication sociologique non moins plausible que celle de l'émancipation économique.

CONCLUSION

L'examen de ces différents types d'union nous amène à nous demander en fonction de quels critères s'opère le choix du conjoint.

De façon générale, on choisit d'abord en fonction de la race. "Chacun son rang, nous répètent les informatrices; les noirs sont des descendants d'esclaves qui servaient nos pères". On en fait une question de classe et paradoxalement, ce sentiment collectif voisine avec celui de la misère collective: "Nous sommes tous malheureux et personne ne veut nous aider". Le groupe se perçoit à la fois comme racialement supérieur et économiquement inférieur. En choisissant un conjoint, les Matignons doivent essayer de concilier ces deux exigences: "sauver la race" et s'affranchir de leur condition de défavorisés. Le conjoint idéal serait alors un blanc métropolitain ou créole extérieur aux Grands-Fonds. Or, des barrières économiques et sociales sérieuses les empêchent de s'attarder à cette possibilité.

Reste alors une solution, si l'on ne veut pas trahir les siens en contractant une union mixte: épouser un consanguin. L'endogamie n'est donc pas voulue mais subie. Et pour ceux qui refusent les mariages interraciaux, les unions consanguines s'avèrent presque inévitables.

Toutefois, le critère racial n'a pas pour tous la même importance. S'il est normatif pour certains, il se présente pour d'autres comme une variable dépendante des besoins économiques et

quelques-uns y verront même un indicatif social dont on peut très bien faire abstraction.

Dans les familles les plus à l'aise, nous remarquons au niveau des attitudes, un racisme qui exclue toute tolérance. Pourtant l'exemple d'une dérogation à la "blancheur" dans une de ces familles nous amène à nous interroger sur la nature de ce racisme.

Une des filles eut un fils avec un partenaire de couleur alors qu'elle logeait à Pointe-à-Pitre où elle travaillait. Son père a crié à la déchéance et pleuré la faute de sa fille durant un an. Quand il se fut rendu compte que le petit-fils avait, comme tous les siens, les cheveux blonds et le teint mat, il somma alors sa fille de revenir habiter chez lui avec l'enfant. Il en est aujourd'hui très fier et fait remarquer à tous la blondeur du garçonnet considéré par tous comme Matignon.

Le résultat primerait-il le principe? On est en droit de se demander quel aurait été le sort de cet enfant s'il avait eu les caractères négroïdes. Pourtant le grand-père n'en continue pas moins d'entretenir les mêmes sentiments d'aversion envers les gens de couleur.

Trois familles affichent une intolérance irréductible tandis que à l'opposé, six familles disent être totalement indifférentes à ce problème. Chez les Matignons moyens, le critère racial apparaît comme subordonné à celui du statut social. On oublie plus facilement la pigmentation de la peau si le gendre offre certaines garanties matérielles et sociales. On hésiterait moins semble-t-il à donner sa fille à un ouvrier spécialisé noir plutôt qu'à un chômeur blanc. L'insécurité est plus grande dans cette catégorie de familles et le désir d'émancipation économique, plus accentué. Ce sont les filles de ces familles qui se marieront par hypergamie économique.

Pour les idifférents, la "blancheur" n'apparaît plus comme une valeur. Ce sont pour la plupart des marginaux plus ou moins ignorés du groupe, vivant en concubinage sur des terres de quelques ares seulement. Les conjoints de couleur sont recrutés dans les Grands-Fonds et les enfants métissés épouseront des noirs. C'est la frange de l'ethnie, une pause dans le mouvement d'assimilation raciale des blancs-Matignons.

Mais ce modèle d'intolérance, de tolérance et d'indifférence en fonction de la situation économique de la famille grossit la

réalité; nous tablons sur un très petit nombre de familles de telle sorte que les régularités risquent de couvrir deux ou trois cas seulement. Il risque surtout de faire croire à une différenciation sociale et économique beaucoup plus forte que celle qui existe en réalité. Nous sommes en présence d'une société à mentalité égalitaire qui, si elle a conscience des faibles différences de niveau de vie qui existent entre ses membres, n'est pas pour autant stratifiée économiquement et socialement.

Ces différences que nous mettons en évidence pour fins d'analyse ne sont pas l'occasion de barrières entre les sections ni entre les familles. Des gens de Sources peuvent très bien épouser des blancs de Ker-Lory de la même façon qu'un père qui a marié deux de ses filles à des noirs ne rencontrera aucun obstacle à marier les autres à des Matignons. La discrimination n'opère que dans les descendances et encore, comme nous l'avons mentionné plus haut, avec une large interférence de l'économique et du social.

Il appert donc que le critère racial joue surtout pour les moins défavorisés alors que le Matignon de famille "moyenne", plus tolérant envers les gens de couleur, choisit un conjoint en fonction de critère économique.

La race, mise en relief par les intolérants comme par les tolérants est en fait souvent battue en brèche au profit d'un impérieux désir de "sortir" de la misère et d'accéder à un niveau social et économique plus élevé.

Enfin, les plus défavorisés chez qui le métissage commence à s'infilttrer ne partagent plus les valeurs ethniques; ils sont en voie de passer dans la paysannerie de couleur. Il semble bien que l'assimilation complète des Blancs-Matignons à la société créole guadeloupéenne se fera par l'intermédiaire des unions mixtes puisqu'elles impliquent dans la plupart des cas la substitution des caractéristiques de la famille paysanne européenne par celle de la famille paysanne antillaise.

RÉFÉRENCES

KOVATS, E.

1964 *Mariage et Cohésion sociale chez les Blancs-Créoles de la Martinique. Thèse de Maîtrise, Université de Montréal.*

BENOIST, Dr. J.

1963 Communication personnelle

JASOR, M.

1935 Le Guide Touristique de la Guadeloupe.

FRAZIER, F.

1948 The Negro of the United States. The Dryden Press.

SUTTER, J.

1956 Génétique de Population et Connaissance de l'Homme. Instituto Gregorio Mendel.

La famille martiniquaise: analyse et dynamique

PAR GUY DUBREUIL

SUMMARY

This study deals with a rural Martiniquan community characterized by a large sugar estate and small plots of land owned by small banana growers. The modes of inheritance are intricately linked with the rules of legitimacy: and illegitimate, unacknowledge child inherits from the mother only; an illegitimate, but acknowledged child inherits a lesser part of his father's land, than a legitimate one. Therefore, economic inequalities derive from the rules of legitimacy; and both correlate with family types. The patrifocally oriented families are found mostly where there are legitimate children of relatively well-to-do armers. The matrifocally oriented families tend to develop where illegitimacy occurs, i.e. especially among poor landowners and landless people. Two sets of values correlate with the two types of orientation, but form a single polyvalent model of alternative values. The superior values sanction the nuclear patrifocal family with patrilocality.

However, alternative norms can be used when the situation does not permit such a structure. On the basis of these factors, a developmental scheme has been devised in which different sub-types of family are formed by different situations. The whole context may be seen as a game where the mother tries to "sell" her matri-nuclear unit (herself and her children) for sexual and economic cooperation, while the man tends to retain his two major assets, legal paternity and land ownership, until he has reached a certain economic security and selected the woman with whom he wishes to make the concubinage or marriage deal.

Il existe déjà deux ouvrages ethnologiques traitant de la famille martiniquaise (Horowitz 1959, 1963; Kreiselman 1958). Le présent article se propose de les compléter partiellement par l'analyse des données recueillies par l'auteur à la Martinique¹.

¹ L'auteur exprime sa reconnaissance aux institutions suivantes dont il a reçu une aide financière: Le Conseil des Arts du Canada, le Research Institute for the Study of Man, l'Université Columbia et l'Université de Montréal. Le travail sur le terrain s'est effectué au cours de l'été 1956 ainsi que du mois de juillet 1958 au mois de juin 1959.

Il s'agit de montrer comment chaque type familial, en plus de constituer une entité et un modèle, s'insère au sein d'un système plus vaste par l'entremise duquel il est intrinsèquement lié à tous les autres types familiaux. Autrement dit, en dépit de l'extrême variété structurale qui caractérise les familles martiniquaises, un modèle relativement stable et cohérent présiderait à leur genèse et à leurs multiples proliférations tant de formes que de fonctions. Pour arriver à le démontrer, une double optique s'impose: il faut d'abord lier systématiquement chacun de ces types avec les principes mêmes qui président à leur fonctionnement. Ces principes se situent à tous les paliers de la causalité socioculturelle. Ainsi, la famille s'enracine nécessairement dans un habitat particulier en même temps que dans un système économique qui lui confèrent ou lui enlèvent certaines possibilités d'éclosion. Ces possibilités se réalisent pour une large part — et la Martinique offre à cet égard un intérêt considérable — par le biais des modes de résidence, eux-mêmes profondément liés aux modes d'acquisition, de transmission et d'exploitation des ressources disponibles tant dans la région immédiate que dans les régions environnantes. C'est dans ce contexte fondamental que s'exercent les normes et les valeurs génératrices des comportements familiaux et matrimoniaux. Il faut parallèlement décrire les groupes domestiques en terme des alternatives simultanées ou successives qu'ils offrent aux individus de telle strate sociale et à tel moment de leur vie. Cette dernière approche, en introduisant la dimension temporelle dans la typologie, révèlera les caractéristiques dynamiques de chacun de ces types. Ceux-ci prendront alors l'aspect de stades au sein d'un cycle de développement plutôt que de formes figées dans un modèle abstrait. C'est ainsi, pour aller dans le sens proposé par Fortes (1958), qu'on pourra saisir la trame vivante du système familial et matrimonial.

LE MILIEU

Peuplée de 12,000 habitants, la commune où se déroula la recherche revêt les aspects typiques de celles où prédominaient encore en 1959 les onze usines sucrières de l'île. On peut la considérer dans son ensemble comme une vaste communauté dont l'intégration se fait en fonction de trois pôles distincts: 1° La

grande plantation sucrière de 1,200 hectares appartenant à un groupe de blancs créoles et gérée, ainsi que l'usine,² par les membres d'une seule famille blanche. Une partie de la plantation est depuis peu affectée à la culture de la banane; 2^o Le bourg, où se déroulent presque toutes les activités administratives, politiques et religieuses et où se réunissent les habitants de la commune pour les activités sociales d'intensification; 3^o Les quartiers situés sur les mornes et dans les fonds, à l'habitat dispersé, densément peuplés de petits et de moyens propriétaires de couleur qui, depuis une quinzaine d'années, pratiquent la culture de la banane, mais dont beaucoup doivent aussi travailler chez les blancs. Ces quartiers forment de tout petits secteurs géographiques, souvent limités à une colline; ils consistent surtout en réseaux de parenté, de voisinage et de coopération économique.

La présente étude porte sur deux de ces quartiers, mais tient aussi compte du bourg qui fut étudié en fonction de l'élite locale qui y réside. Cette région ressemble donc d'assez près à la communauté décrite par Kreiselman (1958), mais diffère totalement de la communauté paysanne étudiée par Horowitz (1959).

HÉRITAGE, PROPRIÉTÉ ET GROUPES SOCIO ÉCONOMIQUES

Malgré les déboires économiques qui résultèrent de la culture intensive de la banane chez les petits et les moyens propriétaires souvent mal préparés aux techniques de la monoculture et aux rigueurs d'une compétition impersonnelle, certaines familles réussirent à s'enrichir d'une façon spectaculaire. Ce fut le cas de celles qui possédaient à l'origine une quantité suffisante de terre sans être surchargées d'un trop grand nombre d'héritiers. Les autres durent accepter les valeurs d'un capitalisme miniature, sans en tirer autre chose qu'une pauvreté accrue par l'abandon relatif des cultures vivrières et qu'une existence rendue plus marginale par le contraste de leur situation avec celle des voisins nouvellement enrichis. Ce contraste tend à augmenter, étant donnés l'actuelle

² L'Usine n'est plus en activité depuis 1963.

prolifération démographique et les modes d'héritage auxquels seuls échappent partiellement les "gros", ainsi qu'on désigne localement les moyens propriétaires qui possèdent de cinq à vingt hectares.

L'importance des modes d'héritage est en effet capitale, car ils déterminent pour une large part l'inégalité économique et sociale qui règne dans chaque quartier. On sait par exemple qu'un enfant illégitime à l'égard duquel le père ne reconnaît pas légalement sa paternité est légalement et effectivement privé de tout héritage dans la ligne paternelle, cela même si ce dernier accepte de jouer le rôle sociologique de père. Cet enfant n'héritera que de la mère dont il portera le nom. L'inégalité économique est donc inhérente au système juridique. Par contre, si l'enfant naturel est légalement reconnu par le père sans être légitimé après le mariage de ce dernier, il héritera au même titre qu'un enfant légitime si le père n'a pas par ailleurs d'enfant légitime. Autrement, l'enfant reconnu n'héritera que de la moitié environ de la part qu'il aurait reçu s'il avait été légitime. C'est encore un désavantage marqué, vu le nombre élevé des héritiers et les parcelles souvent éparses et minuscules ainsi léguées. Enfin, il peut arriver qu'un enfant illégitime, reconnu ou non, ou qu'un filleul, reçoive par voie testamentaire ou par vente fictive une partie des biens du père ou du parrain. Ces cas sont rares, encore que la part ainsi reçue soit légalement limitée à une proportion décroissante selon le nombre d'héritiers légaux. Ils donnent presque toujours lieu à de vives protestations de la part de ces derniers et dégénèrent souvent en interminables querelles. Ce mode d'héritage, qui oblige le père à diviser sa propriété de façon légalement prescrite, privilégie donc la légitimité telle que définie par le code français. Le taux de l'illégitimité étant de 50% à la Martinique, il va de soi qu'il en résulte une inégalité économique endémique.

Cette inégalité est par ailleurs accentuée par le fait que ce sont précisément les enfants légitimes des "gros" qui peuvent le plus facilement émigrer. Ainsi, ces "gros" possèdent des propriétés relativement peu peuplées. Ils ont par exemple installé certains enfants sur une terre voisine qu'ils ont achetée. A d'autres, ils ont acheté un commerce, un autobus, une nouvelle propriété dans un quartier voisin. D'autres enfin ont pu quitter la commune grâce à des études secondaires qui leur ouvrent des postes administratifs dans la capitale ou en France. Ainsi, les

“gros” peuvent-ils échapper un peu au morcellement excessif de la propriété familiale, car les héritiers émigrés ne réclament généralement pas la division de l’héritage terrien. D’autre part, à l’intérieur du même quartier, existent des secteurs complètement saturés d’héritiers. Leurs propriétaires peuvent toujours survivre grâce à la vente sporadique de la banane, lorsque les cours sont favorables, et grâce à la culture vivrière qui n’est jamais tout à fait abandonnée. Beaucoup devront travailler à la plantation ou à l’usine. Les autres, surtout les “squatters” dont les terrains ne sont que de quelques ares, doivent nécessairement chercher ailleurs leurs moyens de subsistance. Ce sera soit à la plantation, soit chez quelque voisin plus fortuné. Il y a enfin les “malheureux”, ceux qui, sans propriété qui vaille, s’accrochent à une maisonnée dont ils deviennent des membres parasites.

DEUX PRINCIPAUX TYPES DE FOYERS

Deux principaux types de foyers correspondent à cette division sociale. Ce sont les foyers à tendance patrifocale et les foyers à tendance matrifocale. Patrifocalité et matrifocalité sont ici utilisés dans leur sens fonctionnel et non pas structural (Vallée 1964), se référant à la notion de leadership familial telle que définie par M.G. Smith (1962:17-20).

1. Foyers à tendance patrifocale

Ce type de foyer constitue une entité évidente et se rencontre chez la très grande majorité des “gros” et des membres de l’élite locale. Il se caractérise par les traits suivants: A) Nucléarisation solide autour du père et de la mère. Il s’identifie donc à la famille nucléaire; B) Isolement physique: la maison tend à être réservée aux seuls membres de la famille nucléaire, d’où l’expression de *foyer simple à famille nucléaire* qu’on emploiera plus bas pour la désigner; C) Patrifocalité: le leadership appartient au père, ainsi que les priviléges qu’il comporte; D) Cohérence de l’organisation, grâce à la régularité de la présence des parents, à la division du travail bien définie entre les sexes, aux valeurs qu’on y partage et qui présentent ce type de foyer comme le meilleur. On est fier d’y appartenir; E) Patrilocalité ou néolocalité à tendance virilocal: les fils s’établissent avec leur famille de procréation sur

une portion de la propriété familiale du père. Cette portion ne leur sera pas contestée à la mort du père et continuera à faire partie de la propriété restée indivise. S'ils s'établissent ailleurs, les fils tendront toutefois à résider dans leur quartier natal, à moins qu'ils ne doivent émigrer; F) Intégration du foyer au sein d'une famille étendue localisée sur une propriété paternelle et dont la plupart des membres sont aussi organisés en familles nucléaires. Cette articulation est telle que chaque foyer conserve son isolement relatif, permettant ainsi au père de gouverner sans interférence dans son propre foyer de procréation, mais s'insère en même temps dans un groupe parental dont l'une des fonctions principales est la réglementation de la division du travail sur la propriété indivise; G) Solidarité des générations et des siblings. Ce trait est corrélatif du précédent et favorise la continuité de la famille étendue sur la propriété familiale; H) Monogamie rigide pour les femmes, mais souple pour les hommes. Ces derniers peuvent se permettre quelques libertés sexuelles à la condition qu'elles ne menacent jamais la stabilité et le bien-être du foyer légitime. Si cette condition est observée, le mari ou le concubin pourra même entretenir une famille parallèle qu'il visitera régulièrement avec une apparente discrétion; I) Mariage civil et religieux, idéalement du type "mariage de jeune fille" si les conjoints n'ont pas d'abord vécu en concubinage, mais généralement du type "bénit commerce" ou "bénit péché", expressions qui se réfèrent au mariage de personnes ayant vécu en concubinage. Si par contre le concubinage persiste, il tend manifestement au mariage, que des facteurs d'ordre économique contrecarrent; J) Légitimité juridique ou sociologique des enfants: les enfants sont idéalement ceux du chef de famille. Ils ont été légitimés ou reconnus légalement. Il arrive cependant que le père, qui vit en concubinage permanent avec la mère, ne reconnaîsse pas légalement ses enfants. Dans ce cas, la légitimité sociologique s'estompe, mais n'en demeure pas moins réelle en ce sens que le père se comporte vis-à-vis de ses enfants comme s'il les avait effectivement reconnus. Il s'agit en somme d'une légitimité fonctionnelle (Vallée 1964).

Ce tableau représente aux yeux des habitants le modèle idéal de la vie familiale. D'autres caractéristiques, marginales celles-là, s'ajoutent aux précédentes par le biais des corrélations qui tendent

à s'établir entre le foyer simple à famille nucléaire et la classe des "gros". Ainsi, une maison de ciment, symbole de prestige, abrite beaucoup plus souvent ce type de foyer que tout autre type d'organisation familiale. Les membres de ces foyers se fréquentent beaucoup plus assidument qu'ils ne fréquentent les autres habitants du quartier. Ils ont en outre des relations assez étroites avec les membres de l'élite locale du bourg et des autres quartiers. Autant de traits qui font de ces familles l'objet d'attitudes contradictoires; car, en même temps que leur sécurité et leur prospérité sont convoitées, leur fierté leur attire moqueries et souvent mépris. Tout se passe comme si la réalisation de ce type idéal brisait aux yeux des autres l'égalitarisme et la réciprocité qui constituent des valeurs de base dans ces quartiers, la montée socioéconomique des "gros" ne donnant pas lieu au paternalisme généreux qu'on voudrait attendre d'eux.

Il faut cependant noter que le foyer simple à famille nucléaire ne se limite pas aux "gros". Si tous les moyens propriétaires de plus de quarante ans forment ce type de foyer, plusieurs petits propriétaires et quelques employés sans propriété fondent des foyers semblables. Toutefois, ces derniers semblent souvent à la frontière d'une certaine désintégration et basculent parfois dans le second type décrit plus bas. Alors que le concubinage des "gros" se transforme rapidement en foyer simple à famille nucléaire couronnée par le mariage, le concubinage des "petits", à quelque type qu'il appartienne, est longtemps à la merci d'un changement d'emploi, d'une infidélité trop étalée, de la naissance d'un enfant gênant, du retour d'un héritier sur la propriété. La fragilité de ces foyers est donc extrême lorsqu'ils ne reposent pas sur une certaine sécurité économique, alors que des avatars de toutes sortes allant jusqu'à l'infidélité de l'épouse ne réussissent que difficilement à les briser chez les "gros".

Des foyers composés à famille nucléaire appartienne également à ce premier type, mais seulement si le statut des membres qui s'ajoutent à la maisonnée n'est pas de nature à affaiblir la prédominance du groupe nucléaire. Il peut s'agir par exemple d'une bonne, d'un employé, d'un filleul, du grand-père devenu veuf, d'un oncle célibataire ou séparé de sa femme. C'est aussi le cas d'une épouse ou d'une concubine qui garde, avec le consentement de son conjoint, un ou plusieurs enfants qu'elle a eus

d'autres hommes avant l'établissement d'un ménage permanent. L'organisation de base du foyer n'en est pas altérée, quoique le statut des enfants illégitimes en brouille parfois la cohérence, surtout du fait que ces derniers, n'étant pas égaux en terme de légitimité juridique, sont forcément inégaux en terme d'héritage. Cette double inégalité introduit au sein du groupe domestique des attitudes qui risquent à la longue d'en éroder l'harmonie.

2. *Foyers à tendance matrifocale*

L'idéal du premier type se réalise malaisément. Il arrive même que la norme minimum que tous désignent comme un *sine qua non* de toute maisonnée, à savoir la présence d'un seul couple sexuel, ne puisse être suivie. Il existe par exemple quelques maisonnées, très rares il est vrai, qui comprennent deux couples sexuels ou qui comportent des arrangements polygames manifestes. Toutefois, à cause de leur rareté et de leur marginalité, il n'en sera pas tenu compte ici, tout comme on ignorera les maisons habitées par un seul individu.

Tous les autres foyers appartiennent au second type, à moins qu'ils ne soient en transition entre le premier et le second. En voici les principales caractéristiques: A) Présence d'une cellule matrinucléaire, ou de plusieurs, sans mari ou concubin résidents. Une femme et ses enfants forment un groupe distinct et relativement autonome: B) Le foyer est simple ou composé: il est composé lorsqu'il compte en plus de la cellule matrinucléaire, les membres d'une famille nucléaire d'orientation: mère, père, siblings. Il est simple lorsque la cellule matrinucléaire forme à elle seule le foyer. Habitent seule avec ses enfants, la femme bâche généralement des concubinages extra-résidentiels, visitant elle-même ses amants, les recevant parfois à la maison. Il arrive aussi qu'une grand-mère habite seule avec les enfants d'une de ses filles. Enfin, c'est ici que se classe la famille matrifocale type, telle que décrite par R.T. Smith (1956), où une femme habite avec ses filles et leurs enfants; C) Matrifocalité: généralement, une ou deux sœurs dirigent les activités essentielles du foyer, même si leurs frères habitent avec elles. La matrifocalité s'accentue lorsque la vieille mère survit à son mari ou à son concubin, et plus encore si elle n'était ni mariée ni en concubinage; D) Elasticité du foyer: contrairement au foyer simple à famille nucléaire, le foyer à

tendance matrifocale accueille souvent et assez facilement de nouveaux membres transitoires ou permanents. Souvent, un oncle, une nièce, une filleule, un cousin, viennent passer un certain temps au foyer. Parfois, un concubin s'agglutine au groupe, mais toujours en y étant considéré comme étranger, même s'il contribue à la subsistance de la cellule matrinucléaire à laquelle il est lié. Ainsi, une maisonnée de ce type prend de temps à autre des porportions auxquelles répond mal la dimension de la case; E) Ouverture du foyer: cette caractéristique, comme celles qui suivront, est corrélative des précédentes. Le foyer matrifocal, qu'il soit simple ou composé, fait rarement figure d'entité fermée, contrairement au foyer simple à famille nucléaire. N'étant pas protégé par l'autorité jalouse d'un chef de famille masculin, il s'ouvre infailliblement sur une parenté qui s'ingère en quelque sorte dans son administration en le pressant d'accepter des consanguins. Cela produit une soudure plus étroite, plus mécanique, du foyer avec la parenté, soudure accentuée par l'absence d'affinaux, et lui enlève tout caractère privé ou d'isolement. Il en va de même du foyer simple à cellule matrinucléaire unique car son isolement n'est que rarement le fruit d'un désir de solitude ou d'indépendance de la part de la femme. Car, elle se cherche presque constamment un concubin résident. Comme le note Vallée pour les Iles Vierges, le foyer simple à cellule matrinucléaire résulte plus de l'abandon de la femme par l'amant que de la volonté de celle-ci de diriger une maisonnée (Vallée 1964, p. 28); F) Ambivalence de la structure: elle consiste en ce que certains de ses membres veulent en sortir pour trouver ailleurs un foyer plus autonome en même temps qu'une subsistance plus satisfaisante, et que d'autres souhaitent le départ des siblings pour jouir plus à l'aise de la propriété et pour y fonder un foyer dont ils seraient seuls garants. Cette ambivalence se traduit donc par une double tendance: tendance à l'indivisibilité, chacun des membres résistant à quitter le foyer; tendance à l'éclatement, chacun rêvant aussi de le quitter pour mieux s'établir ailleurs. La structure se trouve ainsi dans un état de modulation constante; G) Résistance à la nucléarisation: ces derniers traits sont évidemment un obstacle à la formation d'une famille nucléaire de procréation. Ce n'est le plus souvent qu'en changeant de résidence qu'un homme ou une femme pourra fonder un foyer de type différent; H) Disponibilité sexuelle et matrimoniale des adultes: aucun adulte du foyer

n'étant engagé dans une alliance permanente, chacun demeure relativement libre de changer de partenaire sexuel ou d'en accepter plusieurs à la fois; I) Solidarité des siblings: En dépit des tensions, les siblings collaborent économiquement. Cependant, les frères poussent les sœurs à entrer en concubinage ailleurs et les sœurs espèrent voir partir leurs frères pour les remplacer par un concubin permanent. C'est donc une solidarité toute relative; J) Fluidité temporelle: elle résulte des caractéristiques précédentes. Même si la cellule matrinucléaire arrive à constituer le centre intégrateur du foyer, elle tend aussi à s'en détacher, du moins lorsque la mère est assez jeune et n'a pas trop d'enfants. La possibilité que cette femme parte travailler ailleurs ou habiter chez un concubin reste ouverte un certain temps. Par ailleurs, les frères et les sœurs tendent aussi à partir pour les mêmes raisons. Certains partent effectivement et parfois reviennent après un concubinage rompu ou une perte d'emploi. Cette mobilité atteint son point culminant au cours de la saison sucrière alors que plusieurs vont se fixer temporairement dans une autre commune. Il en résulte un aspect de fluidité qui donne l'impression que le foyer composé à cellule matrinucléaire est sans cesse en état de transition, toujours au bord d'une structure nouvelle. Cependant, à mesure que les membres présents vieillissent, cet aspect s'atténue du fait que se ferment les possibilités de mariage, de concubinage, d'émigration. La fluidité fait alors place à la consolidation de la structure matrifocale, jusqu'à ce que la génération descendante se trouve à son tour confrontée avec les mêmes problèmes.

Cette dernière caractéristique, en introduisant la dimension temporelle dans la typologie, soulève le problème des cycles de développement des foyers. Déjà fort compliqué par la diversité et la malléabilité des structures, ce problème se complique encore davantage du fait de ses rapports très étroits et déterminants avec un système de valeurs apparemment contradictoires. Une description sommaire de ces valeurs servira d'amorce à l'étude dynamique des types familiaux.

LE SYSTÈME DE VALEURS

Il semble à première vue que deux ordres distincts de valeurs s'attachent respectivement aux deux principaux types de foyers.

Avant de voir comment ils constituent néanmoins un système unique, chacun des deux sera décrit séparément.

1. Premier type de valeurs

Les normes de ce premier type viennent en premier lieu parce qu'elles sont les plus spontanément énoncées par les habitants de la commune, les plus abondamment étaillées et les plus clairement valorisées. Ce sont celles qui proposent le foyer simple à famille nucléaire sanctionné par le mariage ou susceptible de l'être, comme le modèle idéal de l'union sexuelle pour la procréation, pour le prestige social et pour le succès économique.

L'homogénéité de ce modèle est remarquable lorsqu'on l'isole artificiellement du contexte décrit plus haut. Les habitants le récitent avec une telle fermeté qu'un observateur distraint pourrait conclure qu'il forme le seul pôle d'attraction de l'organisation familiale. Il va de soi que ceux qui l'exposent avec le plus de verve sont les "gens sérieux", les membres de l'élite locale, c'est-à-dire ceux qui l'ont déjà appliqué ou qui sont susceptibles de le faire. Néanmoins, les autres paraissent également convaincus que le mariage religieux est chose fort sérieuse et fort désirable, mais aussi fort difficile à atteindre, d'une part parce qu'il implique un certain investissement et une certaine sécurité économiques, d'autre part parce qu'il est en principe irréversible tout en comportant des risques nombreux de faillite, comme en témoignent plusieurs cas de rupture.

"Le mariage, c'est pour l'éternité", dit-on couramment. On ne peut donc s'y engager à la légère. Il faut être absolument sûr du conjoint. Il doit être fidèle, sobre, travailleur, stable. Voilà pourquoi le mariage ne peut la plupart du temps s'accomplir qu'après une période probatoire de concubinage et une enquête sérieuse sur le passé du conjoint. Voilà pourquoi il ne peut survenir qu'après la construction, l'achat ou la location d'une maison, l'achat de meubles, l'acquisition de cadeaux offerts par les parents. La naissance préalable d'un enfant est aussi un gage de fécondité. Le mariage devient ainsi le couronnement en même temps que la garantie du foyer simple à famille nucléaire. Qu'il soit ainsi désiré et redouté témoigne de la supériorité subjective qui s'y attache. Qu'il vienne sceller le dernier concubinage d'un moribond comme

cela se produit presque toujours atteste également le caractère d'impératif religieux qu'il emprunte à mesure que l'individu vieillissant songe plus attentivement au salut éternel prêché par le curé. Mariam Kreiselman a déjà décrit ce trait important pour une commune semblable à celle-ci (1958).

Aussi faut-il distinguer avec soin deux sous-types de foyer simple à famille nucléaire: celui que le mariage rend en principe permanent ou qui tend à la permanence en vue d'un mariage éventuel; celui qui n'est manifestement qu'un arrangement de fortune, comme c'est le cas de certains travailleurs de plantation qui ne s'installent avec une concubine que pour avoir un toit et une garantie sexuelle, comme c'est aussi le cas de beaucoup de femmes, surtout des travailleuses de plantation, qui acceptent à tour de rôle, cela pour des périodes de quelques mois parfois, des concubins, eux-mêmes souvent des migrants sexuels. Cette distinction s'inscrit très profondément dans un système global et montre l'artificialité d'un typologie qui ne tiendrait pas compte des valeurs et des cycles de développement.

2. *Deuxième type de valeurs*

Ce premier modèle s'oppose diamétralement à un second faisceau de valeurs qui, pour être liées à l'organisation familiale, débordent de beaucoup son cadre restreint et pénètrent tout l'éventail culturel. Il rejoint avec une précision remarquable le modèle décrit par Freilich relativement aux noirs d'Anamat et aux esclaves antillais (Freilich 1961).

A) La perception du temps: beaucoup de Martiniquais croient qu'il ne sert à rien de préparer l'avenir, soit qu'ils ne puissent, en raison de leur pauvreté, fonder un foyer dont ils auraient la responsabilité permanente, soit qu'ils préfèrent les gratifications que leur procure une participation courante aux activités du moment: le jeu, les rencontres dans les bars, les fêtes, les combats de coq, les visites, sans oublier des itinéraires sexuels variés comportant de temps à autre une halte au sein d'un concubinage. C'est le "now-for-now" décrit par Freilich (1961).

B) L'orientation sexuelle: L'activité sexuelle contient sa propre gratification et sa propre justification. Elle ne se lie pas

nécessairement à l'attachement sentimental ni aux visées matri-moniales. Elle n'est pas non plus bloquée par la sanctification de la virginité. Cela étant, aucune technique contraceptive n'étant par ailleurs utilisée et l'avortement étant peu ou mal pratiqué, le nombre d'enfants illégitimes ne peut être qu'élévé. D'autant plus que beaucoup de femmes considèrent qu'il est presque impossible, sinon presque immoral, de résister aux avances masculines: car, dit-on, les besoins sexuels de l'homme sont irrésistibles. D'un autre côté, la multiplication des partenaires sexuels est pour l'homme chose éminemment désirable parce qu'elle accroît son prestige par la preuve de sa puissance et du rayonnement social que cela révèle. L'homme populaire auprès des femmes et qui pourra en outre subvenir aux besoins de tous ses enfants, légitimes, reconnus et non reconnus, aura acquis un prestige incontesté.

C) Polygénie sérielle: il découle des valeurs précédentes que le commerce sexuel se rapproche de la panmixie pour les adolescents et les jeunes adultes, et de la polygénie sérielle pour les adultes plus âgés qui arrivent à former des concubinages de moins en moins provisoires. Cependant, dans ce domaine comme ailleurs, l'excès est mal toléré. Par exemple, on désigne par des termes particuliers les hommes et les femmes qui changent trop souvent de partenaire sexuel: ce sont les "putains", les "femmes qui prennent l'homme", "les femmes qui courent". Sans être rejetés de la société, ces individus sont généralement éliminés du réservoir de conjoints, à moins qu'un concubinage monogame assez prolongé ne vienne effacer leur mauvaise réputation.

De cet ensemble de valeurs, il découle que les concubinages à famille nucléaire ne peuvent que très prudemment et très gracieusement tendre au mariage. Lorsqu'un petit propriétaire ou un employé de la plantation se marie jeune, ce qui est rare, on peut l'admirer, le fêter, l'envier, mais on garde plus ou moins secret un doute quant au succès de l'alliance. Car, en dépit de l'irréversibilité universellement proclamée du mariage, les prétentions à la monogamie résistent assez mal, surtout parmi les jeunes et les dépossédés, aux pressions des valeurs du second type. Dans ce contexte, le roulement des partenaires sexuels est constant et rapide pour les jeunes, les travailleurs des champs et les dépossédés, plus lent chez ceux qui ont une bonne propriété, sournois et compliqué pour les gens mariés.

D) Fonctions économiques de l'activité sexuelle: cette panmixie n'est cependant pas un facteur de désorganisation et ne s'oppose pas nécessairement aux valeurs du premier type. Ainsi, s'il possède une maison, l'homme pourra recevoir une concubine qui lui servira de bonne, cela allant des visites hebdomadaires à des visites presque continues. Il accueillera ainsi plusieurs femmes, jusqu'à ce qu'il trouve celle qui lui convient. Il peut en aller de même pour les femmes qui ont une propriété, le concubin cultivant leur bananeraie. Par contre, même lorsque les rapports sexuels se font sans aucune visée matrimoniale, ils conservent des fonctions positives du fait que l'activité sexuelle de la femme est conçue comme un service rendu à l'homme, qui doit toujours rendre une présentation en retour. Une travailleuse de plantation cédera facilement aux avances de son commandeur, en échange de quoi elle pourra conserver son emploi et peut-être travailler moins fort. Une femme acceptera un concubin d'occasion qui lui fera de petits cadeaux de nourriture, de vêtement ou d'argent. Une femme aura pour amant un homme marié en autant que ce dernier lui viendra en aide ainsi qu'à ses enfants. Inversement, il arrive qu'un homme accepte de vivre chez sa concubine parce que cette dernière voit ainsi sa terre mieux cultivée et que le concubin obtient un gîte. Il y a donc toujours réciprocité d'une certaine sorte.

E) Egalitarisme et liberté personnelle: comme c'est aussi le cas du modèle proposé par Freilich (1961), ces valeurs s'accordent à merveille avec l'idéal d'égalitarisme et de liberté personnelle dont rêve l'habitant des quartiers étudiés. Il existe par exemple quelques cas où une femme, propriétaire de sa terre et de sa maison, refusera de se marier pour ne pas s'assujettir aux volontés d'un homme. Beaucoup d'hommes restent chez leurs sœurs plutôt que de s'installer sur la propriété d'une concubine. Personne n'est vraiment condamné pour ses activités hétérosexuelles avec quelque partenaire que ce soit.

3. Hiérarchie polyvalente des valeurs

Si ces deux réseaux de valeurs se contredisent, ce n'est que par rapport à eux-mêmes, c'est-à-dire dans leur logique interne. Dans la pratique de l'organisation sociale, elles se complètent au sein d'un système global. L'expression "polyvalence valorielle" peut convenir à cet état de chose. Cela signifie que, dans l'esprit

des gens, existent, parfois superposés, parfois confondus, parfois hiérarchisés, plusieurs niveaux de modèles possibles et permis de structures de reproduction. Dans la plupart des cas, il s'agit vraisemblablement d'une hiérarchie de modèles, mais d'une hiérarchie souple et polyvalente en ce qu'elle permet à l'individu de choisir, selon sa situation, une alternative qui n'est jamais dévalorisée par rapport à cette situation, mais dont la valorisation demeure quand même soumise aux autres modèles.

Abstraitemt conçue, cette hiérarchie est à double face. Elle comporte d'un côté les valeurs à prédominances sociales qui font du foyer simple à famille nucléaire patrifocale un instrument et un symbole de prestige en même temps que d'intégration au sein de la société globale. Elle comporte de l'autre côté les valeurs à prédominance culturelle qui rendent plusieurs formes domestiques acceptables et désirables en terme d'intégration au milieu local. Si l'on considère l'ensemble de la hiérarchie, il est toutefois évident que le premier type de valeurs se place au sommet de l'échelle.

<i>Références universelles</i>	<i>Premier type de valeurs</i>	<i>Second type de valeurs</i>
Appartenance sociale	Foyer d'orientation et de procréation à famille nucléaire simple	Foyer d'orientation à cellule(s) matrinucléaire(s) Foyer de procréation à cellule(s) matrinucléaire(s) et à concubins successifs
Orientation géographique	Patrilocalité ou néolocalité	Matrilocalité ou néolocalité
Voies de transfer d'appartenance	Concubinages d'essaie tendant au mariage	Polygamie sérielle prolongée
Perception du temps	Assurer la survie de la lignée paternelle et sa montée sociale	S'accommoder de la situation présente
Vie sexuelle	Fidélité de la femme Monogamie mitigée de l'homme	Dispersion des activités sexuelles Echange économique impliqué par les services sexuels
Voies d'autorité	Autorité de l'homme Patrifocalité	Egalitarisme et liberté personnelle, avec prédominance matrifocale
Sentiments et symboles	Etre sérieux, stable, bon Chercher le leadership par la réussite économique et l'intégration dans la société globale	Etre fort, sociable, amusant, populaire: chercher le leadership par la participation aux fêtes, aux sports, aux jeux, aux conquêtes sexuelles

Une jeune fille qui donne naissance à un enfant illégitime dans son foyer d'orientation subit inévitablement la colère des parents qui n'hésiteront pas à la battre et qui chercheront à forcer l'amant à reconnaître l'enfant et à épouser la fille. Toutefois, les parents ne s'illusionnent pas autant que le laisse supposer cette mise en scène. Ils s'accommoderont toujours des solutions que permet le second faisceau de valeurs, en espérant qu'un évènement heureux viendra plus tard hausser la famille aux niveaux supérieurs.

Cette double polarisation au sein d'un même système se laisse difficilement réduire à une présentation schématique. Néanmoins, le schéma suivant dérivé de celui de Freilich (1961), pourra au moins résumer les descriptions précédentes. Il faut le considérer comme un réseau polyvalent de valeurs plus que comme une dichotomie. Les individus passent d'un côté à l'autre selon que l'exigent ou le leur permettent leur situation, leur âge, leur statut filial, leur personnalité, leur statut social et leur prestige. L'étude de la dynamique du système familial rendra plus compréhensible le cheminement des individus et des groupes à travers cet entrelacement de valeurs et d'alternatives.

LA DYNAMIQUE DU SYSTÈME

C'est à la lumière des considérations précédentes qu'il faut examiner le développement des foyers. Le schéma suivant consiste en une série de stades d'organisation familiale. Chacun de ces stades comprend des sous-types de foyer qui recouvrent presque entièrement les deux types principaux décrits plus haut. L'aspect le plus frappant du schéma est d'une part l'instabilité de chaque sous-type et d'autre part son caractère cyclique ou circulaire. En effet, chaque stade aurait pu servir de point de départ au schéma, puisque tout individu est susceptible d'y commencer sa vie de s'y cantonner un certain temps. Le foyer simple à famille nucléaire sert ici d'amorce, parce qu'il constitue le modèle à la fois le plus simple, le plus stable et le plus universellement valorisé. Il s'agit donc de montrer comment se développent dans le temps et dans l'espace les sous-types ou stades, qui constituent autant d'alternatives parmi lesquelles s'opèrent les choix de maisonnée.

Ce schéma ne s'applique pas globalement à l'ensemble d'un quartier, ni même à l'ensemble d'une propriété, en ce sens que

toutes les maisonnées traverseraient simultanément chacun de ces stades. Il s'agit plutôt de micro-cycles appliqués séparément à des maisonnées particulières. Sur une même propriété familiale, une maisonnée peut être au premier stade, une maisonnée voisine au second et une autre au troisième. Il s'agit donc d'un système d'alternatives où chaque individu et chaque groupe se situent à un niveau particulier tout en demeurant susceptibles de changer de niveau plusieurs fois au cours de leur développement. L'énumération des stades à la suite les uns des autres ne signifie pas qu'une maisonnée doit les traverser dans l'ordre indiqué. Les circonstances aidant, on peut tout aussi bien passer du stade I au stade III ou au stade II, ou vice versa. Cependant, vu le contexte économique, social et culturel résumé plus haut, la tendance générale semble bien pousser les groupes domestiques vers les séquences de développement telles qu'elles figurent plus bas.

Stade I: prédominance de la légitimité sociologique avec nucléarisation des foyers

A) Foyer simple à famille nucléaire avec patrilocalité sur une propriété familiale indivise. Le fils se construit une maison sur cette partie de la propriété paternelle qu'il a choisie et que les autres héritiers ne lui contesteront pas après la mort du père, que la propriété demeure ou non indivise. C'est le stade privilégié, mais qui ne peut se réaliser que sur des propriétés assez vastes et seulement lorsqu'une partie des héritiers, surtout les filles, émigrent. Le mariage vient généralement le sanctionner. Tous les enfants sont du même père. Ils sont légitimes ou reconnus. Ce sous-type se réalise mal sur une propriété maternelle, surtout lorsqu'il s'y trouve une famille étendue à prédominance matri-focale.

B) Foyer simple à famille nucléaire avec néolocalité à tendance virilocale. C'est le second sous-type idéal, qu'on applique lorsque le premier s'avère impossible; mais il découle du précédent. L'homme choisit un terrain où construire sa maison, dans son quartier natal et si possible sur une propriété adjacente à celle du père. C'est un effort pour assurer la continuité de la famille étendue paternelle. Les enfants ont le même statut qu'au sous-type I-A.

C) Foyer simple à famille nucléaire avec néolocalité: le fils ou la fille fondent un foyer à l'extérieur du quartier. Ce foyer sera nucléaire si les critères du premier type se réalisent. Les enfants ont le même statut qu'au sous-type I-A.

D) Foyer simple à famille nucléaire avec matrilocalité. Une fille s'établit sur sa propriété paternelle avec un époux ou un concubin. Généralement, ce sous-type se réalise lorsque la fille, née dans un foyer du type I-A, I-B ou I-C, ne réussit pas à trouver un conjoint qui possède lui-même une propriété où elle irait vivre. Une tendance matrifocale peut alors s'affirmer, mais, si le conjoint réussit à s'intégrer aux hommes de la famille de sa femme, la patrifocalité l'emportera peut-être. (Voir sous-type III-D).

E) Foyer composé à famille nucléaire: ce sous-type se confond à l'un des quatre précédents, selon les cas. Il faut donc le subdiviser en I-Ea, I-Eb, I-Ec et I-Ed. Un ou plusieurs employés ou parents, à l'exclusion de la grand-mère, des enfants illégitimes et des concubins des filles s'ajoutent à la famille nucléaire, mais sans en menacer l'autonomie et la prédominance. La majorité des sous-types précédents aboutissent à ce sous-type, à cause du trop-plein démographique de la région.

Stade II: dénucléarisation graduelle du foyer

Ce stade se définit par le passage graduel des premiers sous-types à un foyer où se dessine une tendance matrifocale. La maisonnée possède maintenant plus de deux générations: le père et la mère, leurs enfants et les enfants illégitimes d'une ou de plusieurs filles. Ce stade est intermédiaire parce qu'il dure peu de temps, à cause du trop grand nombre d'individus dans une seule maison et de la nébulosité de l'organisation qu'il implique. Il découle souvent de l'un des premiers stades, mais aussi des stades suivants. Il peut aussi bien se résorber au sein du premier stade que basculer dans les derniers. Il se subdivise de la façon suivante:

A) Le foyer comprend le père et la mère, leurs enfants et un ou plusieurs enfants illégitimes de leurs filles. Il y a alors lutte entre les tendances patrifocales et les tendances matrifocales. Le père sent son autorité menacée, mais tente de l'exercer tout en

essayant de placer ses filles ailleurs. Cependant, la vie du foyer tourne de plus en plus autour des femmes.

B) La mère est morte. Un ou plusieurs fils restent avec le père. L'un d'eux peut y amener une concubine et y garder ses enfants. Une fille peut aussi y demeurer. Ces cas sont extrêmement rares. Généralement, le père préférera vivre seul ou habiter chez d'autres parents. C'est le seul cas du stade II où la tendance matrifocale ne s'affirme pas.

C) La mère est morte. Reste le père avec ses enfants et les enfants de ses filles. La tendance matrifocale se dessine, mais est encore contrebalancée par l'autorité du père et de ses fils. Ce foyer est aussi instable et tend à l'éclatement, à moins que la présence continue des filles ne consolide la matrifocalité qui donnera au foyer une organisation plus cohérente. Nous passons alors au stade III. Si par contre les filles partent, c'est un retour au stade II-B et parfois au stade I-A lorsque le père meurt ou émigre.

D) Le père est mort, a quitté la maison ou n'a jamais vécu avec la mère. Restent la mère, ses enfants et les enfants de ses filles. Un concubin visiteur s'agglutine parfois de façon temporaire à la maisonnée. Les garçons se servent de la maison plutôt comme dortoir et comme réfectoire, se contentant d'aider les femmes à cultiver la bananeraie. La vie gravite de plus en plus autour des femmes. La matrifocalité se confirme. Ce sous-type est le plus répandu du stade II, mais il est en transformation si rapide et si constante qu'il est ici considéré comme transitoire. Car, étant donné l'âge peu avancé des garçons et des filles, étant donnée aussi l'hypertrophie du groupe par rapport à l'espace disponible, beaucoup tendent à quitter le foyer pour s'installer ailleurs. Lequel partira dépend d'une foule d'éléments, dont les principaux sont la disponibilité de terrains familiaux où construire de nouvelles maisons, la disponibilité de conjoints ou de conjointes possédant des terrains où s'établir, la disponibilité d'emplois à l'extérieur du quartier, l'harmonie ou l'anomie du foyer actuel.

Stade III: dégradation de la légitimité sociologique et prédominance de la cellule matrinucléaire

Ce stade émerge définitivement lorsque se consolide une structure plus permanente à prédominance matrifocale. Il est ici

décris par rapport aux filles qui restent sur la propriété du père ou de la mère, et à leurs frères qui n'y ont pas amené de femme. Ceux qui y ont amené leur femme se fixent généralement au stade I-A, I-B ou I-E. Autrement, ils seront au stade I-D ou I-C d'un nouveau cycle applicable à une autre propriété, à moins qu'ils n'habitent chez d'autres parents ou en pension chez des étrangers, ou chez une concubine dont le foyer est au stade III.

A) Le cheminement des groupes du stade II, vers le foyer composé à famille matrinucléaire s'est affermi. Les membres, un ou plusieurs frères, une ou plusieurs sœurs avec un ou plusieurs enfants illégitimes de ces dernières, ont vieilli et conservent peu d'espérance de se fixer ailleurs. Un ou plusieurs concubin, permanent ou semi-permanent, peut s'ajouter aux membres de la maisonnée, mais les liens qu'il entretient avec eux sont presque toujours tenus et tendus. Il demeure un membre marginal et ne réussit jamais à exercer son autorité. Ce sont les sœurs qui voient à l'organisation du foyer. Leurs frères se comportent plutôt comme des pensionnaires, ayant leurs femmes à l'extérieur de ce foyer. Ils passent leur temps entre la maison de leur concubine, celle de leurs sœurs et celles de copains, surtout des débits où ils s'amusent. La matri-focalité est très forte, que la mère y soit encore ou qu'elle soit morte ne changeant rien à cette situation.

B) Cette même tendance s'exerce, mais cette fois encore plus fortement puisque les frères ont pu quitter la maison. Le foyer n'est alors composé que de femmes: une vieille mère parfois, ses filles et les enfants illégitimes de ces dernières. Comme précédemment, un concubin peut s'attacher à l'une des filles, mais il réussit rarement à changer le caractère fondamentalement matri-focal de l'organisation. N'y réussissant pas, il tend à se quereller avec sa femme ou sa concubine, à s'absenter de plus en plus souvent pour fréquenter les débits ou d'autres femmes, et à quitter ce foyer.

C) Un foyer simple à cellule matrinucléaire unique peut être l'aboutissement d'un des sous-types précédents. La vieille mère est morte ou absente, tous les membres de la maisonnée sont partis, sauf une femme et ses enfants illégitimes. Ou bien, une des sœurs s'est détachée d'un des foyers précédents pour aller vivre seule avec ses enfants soit dans une maison voisine, soit ailleurs.

leurs dans le quartier où elle a pu louer une case. Un concubin visiteur figure généralement comme membre marginal de ce foyer matrinucléaire, mais souvent c'est la femme qui visite son amant ou qui le rencontre à un endroit généralement déterminé par l'emploi d'un des deux (hangars de bananes, champs de canne à sucre, chambre louée au bourg...). Lorsque la femme est très pauvre, elle tend à devenir une "putain", en ce sens qu'elle doit avoir plusieurs hommes à la fois afin d'obtenir de quoi nourrir ses enfants, qui, par le fait même de cette technique, augmentent en nombre.

D) Ce dernier sous-type peut persister longtemps, mais il tend aussi à se transformer en foyer simple à famille nucléaire et à résidence matri locale lorsqu'un concubin vient s'y ajouter. Cela semble un retour au stade I-D, mais tel n'est pas le cas généralement, sauf lorsque la fille vit sur sa propriété paternelle où la tradition patrifocale survit dans sa famille étendue. Plus souvent, lorsque la femme habite sur un terrain qu'elle loue, ce foyer simple à famille nucléaire constitue un sous-type distinct du sous-type I-D. Car, d'une part la matrifocalité tend à y persister et d'autre part le concubin est plus instable.

E) Les sous-types précédents, y compris I-A après la mort du père et le départ des enfants, peuvent donner lieu au foyer où la grand-mère habite seule avec les enfants de la fille. Celle-ci peut être bonne au bourg ou à la ville, ce qui est souvent le cas, ou peut vivre en concubinage avec un homme qui n'accepte pas ses enfants.

E) Il peut enfin se produire un retour réel au stade I. Tous ont quitté le foyer et seul demeure un homme avec son épouse ou sa concubine. Ou bien on aura démolie la maison après la mort des parents, chacun prenant sa part des matériaux pour se construire ailleurs une case. C'est alors un nouveau départ à divers endroits du cycle de développement. Ou bien encore, une femme d'un des sous-types III quitte sa maison, avec ses enfants, pour aller vivre chez un concubin.

Stade marginal: les gens seuls et les "passe-partout"

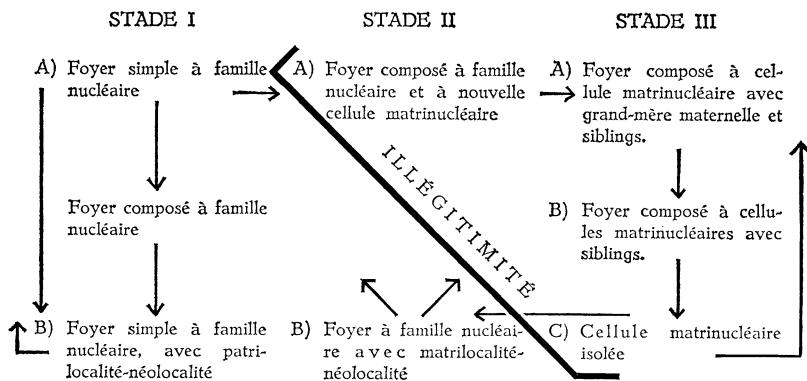
De chacun des sous-types précédents peut à tout moment se détacher un membre qui décide de vivre seul. C'est souvent le cas

d'un homme qui a traversé plusieurs concubinages du troisième stade. Ne voulant plus vivre au crochet de sa famille, il construit une pailotte sur un terrain familial et y vit seul. Une femme peut le visiter de temps à autre, mais sans jamais s'y fixer. Cet homme attire généralement la pitié et un certain mépris, car vivre seul est le signe d'une déchéance et un grand malheur. Il arrive qu'il boive beaucoup et devienne un membre parasite de diverses maisonnées. On l'appelle alors "passe-partout". Il abandonne la pailotte pour aller dormir ici et là chez des parents qui l'acceptent et le nourrissent tant bien que mal. Plusieurs hommes et certaines femmes vivent aussi en pension chez des parents ou chez des étrangers. Dans ce cas, ils réussissent généralement à faire partie de cette maisonnée sans en changer l'organisation fondamentale. Cependant, il arrive aussi qu'ils transforment ces foyers en sous-types marginaux qui n'entrent pas dans ce cycle. Par exemple, un employé ou un pensionnaire aura régulièrement des relations sexuelles avec la femme du chef de famille. Quelques cas de ce genre existent qui sont l'objet de critiques amusées et parfois de manifestations *boisbois* où l'on promène dans le quartier des mannequins représentant les membres du ménage et leurs comportements marginaux. Lorsqu'un homme a deux concubines à la fois dans la même maison, il peut aussi devenir l'objet de pareilles manifestations, mais plus rarement. Enfin, lorsqu'une bonne attend un enfant du chef de foyer dans la maison de celui-ci, elle est toujours congédiée. Elle doit alors retourner chez ses parents ou ses siblings à qui elle confie l'enfant, ou chez qui elle se fixe avant de chercher un nouvel emploi. Ces cas sont très nombreux et contribuent au développement du deuxième et du troisième stades.

La multiplication des sous-types brouille le caractère circulaire du cycle. Leur réduction en un schéma simplifié révélera mieux les tendances générales inhérentes au système.

Il est clair que la tendance matrifocale se dessine dès qu'il y a illégitimité et qu'elle s'accentue à la mort des parents de la première génération, à moins que les enfants masculins ne puissent conserver la patrilocalité. Il est par ailleurs remarquable que, une fois instaurée sur une propriété particulière, la matrifocalité tende à se transmettre à la génération suivante sur cette propriété. Elle ne peut s'effacer que par le détachement d'une cellule matrinu-

cléaire qui pourra s'adoindre un concubin permanent et peut-être s'approcher du premier stade en changeant de résidence.



CONCLUSION: COHÉRENCE DU SYSTÈME

La composition des foyers, leurs tendances matrifocales ou patrifocales ainsi que leur développement, dérivent d'un entrelacement complexe de facteurs de tout ordre. Néanmoins, un modèle unique peut leur être appliqué.

L'élément stable et universel du modèle est la cellule matrinucléaire. Ce sont les divers degrés d'insertion de celle-ci au sein d'autres groupes qu'il faut donc avant tout considérer. Ces degrés d'insertion ne dérivent pas de la cellule matrinucléaire elle-même, qui ne renferme dans sa structure aucun ressort vers l'extérieur. Ils se réalisent plutôt par le biais de deux fonctions que la cellule matrinucléaire ne peut à elle-seule remplir: L'inclusion des enfants dans un système où la légitimité est préférentielle, l'accès à la propriété qui n'existe que par leur inclusion soit dans la famille d'orientation de la femme soit dans une famille de procréation où le mari ou le concubin a lui-même accès à une propriété.

Chacune de ces deux fonctions s'exercera de façon plus ou moins marquée et avec des conséquences variées selon que l'activité sexuelle et économique de la femme réussira ou ne réussira pas à la détacher de sa famille d'orientation et, selon les cas, de sa famille étendue maternelle ou paternelle. Abstraction faite de l'âge et d'éléments idiosyncrasiques, les fonctions de l'activité sexuelle dépendront à leur tour de l'accès des deux partenaires ou d'un des deux partenaires à la propriété ou à son équivalent économique, à savoir un statut professionnel comportant des rémunérations régulières. Enfin, la légitimité ou l'illégitimité des enfants résultera du degré dans lequel la femme réussira, par ses activités sexuelles et économiques, à insérer la cellule matrinucléaire au sein d'un groupe distinct de celui de ses propres parents.

Ainsi, on peut dire que l'homme et la femme qui se courtisent prennent toujours pour acquis l'existence de la cellule matrinucléaire. Celle-ci préexiste en quelque sorte à la naissance du premier enfant, car les fréquentations, impliquant toujours des rapports sexuels sans technique contraceptive, engagent au départ la formation d'une cellule matrinucléaire avant le mariage et souvent avant le concubinage. La cellule matrinucléaire n'est donc pas un acquis, mais un donné que la femme doit "passer" à son partenaire sexuel dans son jeu matrimonial. Sexuellement agressif, l'homme demeure toutefois prudent et joue sur la défensive, devant se réserver pour le jeu final les deux atouts les plus importants qu'il possède: sa propriété et sa paternité juridique. Les éléments du jeu ainsi que ses règles sont donc clairs et bien connus. En somme tout le système semble être tendu entre deux axes: propriété et légitimité. C'est par rapport à eux que s'élaborent les règles du jeu matrimonial dont parle Goody (1960).

La description des stades et des sous-types a suffisamment indiqué comment se déroule ce jeu par rapport à la propriété et au statut économique. Reste le problème de la légitimité dont les normes sont plus subtiles à cause des divers degrés de signification sociologique ou fonctionnelle qu'il revêt à la Martinique et de ses liens juridiques avec l'héritage. On a vu plus haut que le système d'héritage produit l'inégalité socioéconomique. Il produit aussi l'illégitimité en ce sens que le père biologique hésitera à reconnaître ses enfants naturels de crainte de priver ses enfants légitimes d'une partie de leur héritage. Quant aux dépossédés,

ils hésitent aussi à reconnaître leurs enfants naturels de crainte que cela ne les oblige à subvenir à leurs besoins alors qu'ils n'en ont ni les moyens ni parfois l'intention. Si donc il n'habite pas avec la mère de ses enfants non reconnus, l'homme ne peut jouer son rôle de père sociologique que par les voies détournées de dons occasionnels de nourriture, de vêtement, d'argent. Néanmoins, ces dons sont en quelque sorte l'affirmation d'un certain degré de légitimité sociologique en ce sens qu'ils traduisent des règles admises et souvent proclamées: à savoir les devoirs qu'a tout procréateur à l'égard de tous ses enfants et les droits qu'a tout enfant sur son père biologique. L'enfant non reconnu en est à ce point conscient qu'il cherchera constamment les faveurs de son père, mais presque toujours en éprouvant un sentiment d'humiliation et de rancœur. La femme qui n'a pas su ou n'a pas pu trouver un conjoint permanent doit souvent quémander auprès du père de ses enfants cette légitimité tronquée. Qu'elle soit totale ou relative, la frustration de la légitimité est autant psychologique que sociale et économique.

Cette frustration est moins intense lorsque le père reconnaît juridiquement l'enfant, même s'il n'habite pas avec la mère. Toutefois, la légitimité sociologique prend alors un sens très ambigu; car, même si le père subvient plus directement aux besoins de l'enfant et même si une partie de ses biens lui sera plus tard léguée, ce dernier n'en continue pas moins à alimenter un certain dépit lorsque le père a par ailleurs des enfants légitimes. Cette situation est pourtant considérée comme une victoire relative pour la femme qui peut ainsi voir son enfant accéder à la propriété.

Les modalités sociologiques de la légitimité sont donc extrêmement nombreuses, variant selon les modes de résidence, les types d'union, la propriété, le statut social. Quoi qu'il en soit, il demeure certain que la légitimité, au sens où l'entendent Malinowski (1930) et Goode (1960), est l'une des principales préoccupations des enfants et des adultes procréateurs. Tout le système est idéalement orienté vers la légitimité intégrale, vers le foyer simple à famille nucléaire, vers la patrilocalité et la patrifocalité. Cette orientation se manifeste à tous les niveaux et au sein de chaque sous-type de foyer. L'enfant non reconnu se montrera souvent très fier d'avoir un père qui occupe un statut élevé, proclamant ainsi une légitimité symbolique. Ce n'est qu'à défaut de

légitimité qu'on voudra valoriser le groupe maternel, pourtant toujours assez précaire et informel.

Si l'on admet qu'un système n'est pas nécessairement un ensemble d'interrelations s'exerçant en fonction d'une focalisation unique, mais peut constituer une hiérarchie de normes polyvalentes diversement intégrées à différents paliers de cette hiérarchie en même temps qu'orientées vers un palier supérieur, il faut conclure que les éléments décrits plus haut s'insèrent au sein d'un système polyvalent, mais cohérent. Le schéma des valeurs et le schéma des cycles de développement se recouvrent parfaitement, révélant ainsi une étroite corrélation, tant statistique que formelle, entre leurs divers niveaux. En outre, lorsqu'on les situe entre les deux axes "propriété - légitimité", ils prennent l'allure d'un modèle cohérent dont la dynamique repose sur le choix qu'on fait des alternatives par voie d'un jeu matrimonial où les règles et les éléments sont clairement perçus et souvent définis de façon explicite. La confusion qui peut se dégager de la diversité des alternatives découle de la propension du sociologue pour des systèmes à focalisation unilatérale, mais n'est pas ressentie par le Martiniquais. Pour ce dernier, le modèle comporte, non pas des contradictions, mais plutôt des difficultés pratiques pour accéder aux divers paliers du jeu matrimonial et familial. Car, les éléments de marchandage sont inégalement répartis dans la population. Si beaucoup ne peuvent accéder au match final de la légitimité intégrale, c'est presque toujours à cause de la pauvreté de leur jeu.

RÉFÉRENCES

FORTES, MEYER

- 1958 Introduction. *In The Developmental Cycle in Domestic Groups*, éd. par Jack Goody, Cambridge Papers in social Anthropology No. 1, Cambridge University Press, Cambridge. 1-14.

FREILICH, M.

- 1961 Serial Polygyny, Negro Peasants, and Model Analysis. *In American Anthropologist*, 63:955-975.

GOODE, W.J.

- 1960 Illegitimacy in the Caribbean Social Structure. *In American Sociological Review* 25:21-30.

HOROWITZ, M.M.

- 1959 Morné-Paysan: Peasant Community in Martinique. Thèse de doctorat, Columbia University, New York.

HOROWITZ, M.M. et SYLVIA H. HOROWITZ

- 1963 Note on Marriage in Martinique. *In Marriage and Family Living* 25:160-161.

KREISELMAN, MARIAM

- 1958 The Caribbean Family. A Case Study in Martinique. Thèse de doctorat, Columbia University, New York. 304.

MALINOWSKI, B.

- 1930 Parenthood, the Basis of Social Structure. *In The New Generation*, éd. par V.F. Calverton et Samuel D. Schmalhausen, Macaulay, New York.

SMITH, M.G.

- 1962 West Indian Family Structure, University of Washington Press, Seattle. 311.

SMITH, R.T.

- 1956 The Negro Family in British Guiana. Grove Press, New York. 282.

VALLEE, L.

- 1964 The Negro Family on St. Thomas: A Study of Role Differentiation. Thèse de doctorat, Cornell University, Ithaca. 244.

- 1965 A propos de la légitimité et de la matrifocalité: Tentative de réinterprétation. *Anthropologica* 7.
-

Communications

Mental Depression among French Canadians of Montreal

FOURTH ANNUAL NORTHEASTERN
ANTHROPOLOGICAL CONFERENCE
(March 1964)

BY
ANDRÉE BENOIST, MICHELE ROUSSIN
AND MARQUITA FREDETTE

RÉSUMÉ

"La dépression mentale chez les Canadiens-français de Montréal" est une étude de l'influence du milieu social sur les maladies mentales.

Many studies of social and transcultural psychiatry have shown multiple interrelations existing between mental illness and social environment. The general influence of culture on symptomatology is well-known, but its role in the etiology of mental disorders is still questionable: actually, the exact impact of cultural values upon character and personality formation, and the existence of the continuum from personality tendencies to psychopathological manifestations are unsolved problems.

In spite of all those difficulties, we have tried to study a specific mental disease and its meaning in the context of the whole culture pattern of a given society.

Our research derives from the following premise: psychiatrists, psychologists, social workers and general practitioners, on the basis of their practice, have a common feeling that depression is a prevalent disturbance among French Canadians of Montreal.

Which elements, at first view, make this hypothesis plausible?

First of all, it is well-known that depression differs from one culture to another; some explanations of this have been offered by Stainbrook: he cites tolerance of the milieu, continuities or discontinuities in cultural conditioning, insecurity and frustration in the extended as compared to the nuclear family, institutionalized behaviors (such as running amok) or practices (witchcraft for instance) allowing aggression to be projected outward, and finally the relationship between sense of guilt and Christian religion.

Let us note that, following many social scientists (and recently Rioux and Dofny 1962), we may consider French Canada as a culture, that is to say as an organized group of attitudes, beliefs, ideas and values shared by all members of the society and affecting their behavior. Being a French Canadian means an awareness of French ancestry, speaking French, a Roman Catholic faith, the sharing of specific traditions and — last but not least — the feeling that they are an ethnic minority within the whole of Canada; this is associated with an inferiority feeling which is deeply rooted in personality and is reinforced by a traditionally religious education which values resignation and self-depreciation.

Interrelations between parents and children within the family are very similar to those of the depressed patients studied by Hitson and Funkestein in 1959 "if pervasive attitudes, social acts and verbalization within the family imply that a child is responsible for his own actions, for anticipating and meeting the expectations of authority figures, and imply that he, himself, is responsible for the way others behave toward and feel about him, the child's intra-psychic perception of the social and physical environment will be that it is physically non-threatening and capable of being managed. We hypothesized that if such an assumption of responsibility is internalized by a child, the process implicates the use of introjection in ego-defense. We hypothesized further that anger, generally, will be turned inward upon the self and that, if a mental illness develops, it is highly probable that it will take a depressive form."

Moreover, it is interesting to note what Falardeau, a sociologist who has made a special study of Canadian literature, says: "most critics of English-Canadian literature recognize that one of its essential themes is the tension between man and his milieux,

geographical and social. The main characteristic of contemporary novels, since Grove and Callaghan, has been, to use Claude Bissel's words 'contemplative realism'. The novel as an art form 'should strive to present a tragic vision of man in a realistic social environment... In the French-Canadian novel, with Langevin, Elie or Charbonneau, the characteristic tension is one between man and himself. More exactly, it is a tension between the individual and his destiny. Indeed, the central characters of these novels have to fight against their social environment. They are generally introspective young men, shaped by a small and closed society... etc.' The same sentiments are to be found in poetry (Saint-Denys-Garneau) and in painting (Borduas).

Finally we come, on a cultural level, to the structural analysis of the depressed individual made by Minkowski (1930): sense of lagging behind the changes in the surrounding society, of always being left behind, of fatalism, of regret of the past, of a basic asymmetry between past and future. This existential approach allows to go beyond a focus on health and illness as such and to understand the total aspect of the cultural pattern.

We therefore started our research by investigating three parallel fields at the same time:

— psychiatric: is the incidence or prevalence of depression higher among French Canadians than among English Canadians?

— psychological: are depressive traits prevalent in the French Canadian personality?

— sociological: does the individual perceive his own culture in a depressive way?

Let us first explore the psychiatric hypothesis. As no international statistics exist, the only thing to do was to compare a group of French Canadians with a group of Anglo-Canadians belonging to the same socio-economic strata; in this way, the social class variable was eliminated and the single cultural variable maintained.

The first problem is: what does "depression" mean? The psychiatrists in general, when interviewed, gave their own operational definition, i.e. mood of sadness and pessimism with possible diurnal changes, retardation of thinking, inability to concentrate, weariness, insomnia and non specific somatic complaints.

But this is vague; so we adopted it temporarily as a useful scheme to start with, but presently we are investigating further the different clinical pictures covered in Montreal by the term "depression".

A second and joint difficulty is a semantic one: what is the English equivalent for "dépression" as commonly used by French Canadians? What exactly is labelled "depression" and what "nervous breakdown" by ordinary English Canadians? This is another point we are trying to study.

Up to now, three psychiatric aspects have been studied:

1° *incidence of depression*: during a Symposium of Depression and Allied States held at McGill University in 1959, Dr. H.E. Lehmann said: "...the incidence of depressive syndromes among admissions to the Verdun Protestant Hospital in Montreal between 1894 and 1958 clearly establishes a gradual decrease from 33% of depressive conditions at the beginning of the century to 18% of all admissions in 1958."

Saint-Jean-de-Dieu, which is a French and Catholic hospital, appeared to be roughly similar to the Verdun Protestant Hospital. In order to get results as comparable as possible, we analyzed their admission data, using the same criteria as Dr Lehmann. We found a gradual increase from 11% of depressive syndromes in 1894 to 20% in 1954. Thus, our results are just the reverse of Dr Lehmann's.

We recognized the limitation of such a method, for types of mental illness are not adequately indexed by treated mental illness, which depends on several factors (treatment facilities for instance). But yet this finding is an interesting one, as it supports our hypothesis.

2° *prevalence of depression*: we have attempted an epidemiological study among the general population. As this was a pilot study, we took only a random sample of fifty English and fifty French households. We found no significant differences as to the prevalence of depression, which was not surprising since our samples were rather small. But we noted, during the interview, altogether different attitudes toward depression: the French

Canadian group in no way considered depression to be a mental disease or something shameful; on the contrary, they seemed rather proud of it since, from their point of view, someone who is depressed is someone who has been working too hard. While in the English group, people spoke of a depressed person as an abnormal one.

This led us to explore a third aspect:

3^o attitudes toward mental illness and especially toward depression: we have distributed a questionnaire which is specifically directed to the point we have just mentioned: French Canadian culture seems to "value" depression. But does it value depression itself or something underlying depression, for instance "working" or "moral virtues" or something else? We are presently interpreting these data.

A second field to be investigated is more psychological. We ask: how prevalent are depressive traits in the French Canadian personality?

As we put it, this question implies another one: a high incidence of a given mental disorder corresponds to tendencies of the same kind among the so-called normal population. This assumption has not been confirmed as yet, but neither has it been nullified.

Sociologists and psychologists agree that French Canadians are very prone to self-criticism, and we have already mentioned the conclusions of Falardeau about the main themes in French Canadian literature.

Quite conclusive too are the findings of W.E. Lambert (McGill University): "samples of French speaking and English speaking Montreal students were asked to evaluate the personality characteristics of 10 speakers, some speaking in French, others in English. They were not made aware that actually bilinguals were used as speakers so that the evolutional reactions to the two language guises could be matched for each speaker. The comparative favorableness of evaluation of the two guises was correlated with various measures of attitudes toward French and English Canadians for both samples of students. The results

indicate that English students evaluate the English guises more favorably on most traits. French students not only evaluate the English guises more favorably than French guises, but their evaluations of French guises are reliably less favorable than those of English students. This finding is interpreted as evidence for a minority group reaction on the part of the French sample."

This mechanism of self-depreciation in individuals is strengthened by their inability to find an identity in any specific cultural group: the French Canadian perceives himself neither as Canadian nor as French. Or if he does, he identifies himself to a group he perceives as inferior as compared to Americans, to English Canadians or to people from France.

We may therefore ascertain that French Canadian identity is based upon a pessimistic perception of its own value and abilities.

Their family structure offers another important element for using depressive mechanisms. Hitson and Funkestein have shown that in families of depressed patients "... even though the mother... was the primary source of affection, the psychological distance between herself and the children was actually increased through her own share in the authority role that came through insisting that the children carry out the father's wishes and anticipate his needs as much as possible." This is very similar to the French Canadian family pattern, such as described by Guy Rocher (1954) in his study "The Father".

All these points support our hypothesis and will be more deeply investigated in a further research.

Let us return to our question: how prevalent are depressive traits in the French Canadian personality? In a pilot study, we used the "symptomatic depression" scale of the M.M.P.I. (Minnesota Multiphasic Personality Inventory) but it failed to give the needed information. We suppose that two kinds of reasons can explain this: the M.M.P.I. has not been validated for the Canadian population, and furthermore, by using the depressive items only, it is impossible to get the relative prevalence of depressive tendencies with regard to the other traits of personality.

We therefore prepared a questionnaire on the basis of the factor analysis of personality; we chose five main factors: depression, hysteria, schizophrenia, paranoia, obsessive-compulsive; we shaped a series of sentences related to each of them, and presented them according to the method of paired comparisons (Edwards 1951). We are presently interpreting our data.

Finally, let us consider the sociological hypothesis. It can be phrased in the following terms:

1° Does the French Canadian have a depressive perception of his culture?

2° If he has, does this mean that he is too well integrated in a culture the dominant values of which are depressive? Or does it mean that he is not well enough integrated in this culture, that is to say: is there anomie?

Let us try to answer the first question: are some French Canadian values specifically depressive? To define the values of a society is a very difficult task. Starting from the method of Florence Kluckhohn about what she calls "value-orientations", that is to say "...a generalized and organized conception, influencing behavior, of nature, man's place in it, of man's relation to man, and of the desirable and non-desirable as they may relate to man, environment and interhuman relations", we have prepared a questionnaire of perception: perception of the French Canadian society, of its problems, of its members, of its future. Two dimensions have been used: depressive and paranoid, since, if we speak in terms of aggression, they represent the two extreme poles of the continuum.

The second question regards the problem of anomia: Durkheim (1897) pointed out the correlation between suicide and social disorganization, and we cannot reject this hypothesis of depression being related to a disorganized, or at least, changing society. That is why we found it extremely convenient to measure the degree of identification of the French Canadian to his own group. The questionnaire is divided into two parts:

— one which can be called negative, measures the degree of marginality of an individual to his group:

— the second, positive, measures the degree of membership of the individual to his group.

In this way, we have two double questionnaires: the first one offers a dichotomy between depressive and paranoiac perception; the second one offers a dichotomy between identification and non-identification.

These questionnaire are being passed presently.

IN CONCLUSION

Starting from a specific psychiatric problem, i.e. the assumed prevalence of depression among French Canadians in Montreal, we attempt to understand a mental condition through its cultural significance.

Three parallel fields are therefore investigated:

- psychiatric: is the incidence of depression higher among French Canadians than among English Canadians?
- psychological: are depressive traits prevalent in the French Canadian personality?
- sociological: does the individual perceive his own culture in a depressive way?

Before coming to an end, we should like to make one point clear. Even though we happen to use expressions such as "depressive culture", we would not like to be suspected of making those farfetched confusions or identities of 'culture' and 'clinic' Dr. Marvin Opler wrote so brilliantly about. What we think is that, when a culture emphasizes some specific values the internalization of which will contribute to the formation of the personality of its members, if a mental disease develops, it is not surprising to find specific psychopathological manifestations corresponding to these values.

La réunion d'experts sur les aspects biologiques de la question raciale

(UNESCO — Moscou 12 — 18 août 1964)

PAR JEAN BENOIST

SUMMARY

This article studies the biological aspects of the racial question.

A partir de notions où des faits biologiques se mêlent à des arguments passionnels, le racisme a développé tout un système de pensée dont l'influence persiste malgré des excès. Pour dégager les erreurs et les confusions qui forment la base de l'idéologie raciste, l'Unesco a entrepris depuis sa fondation un travail d'information très important. Elle a suscité la publication de collections d'ouvrages sur la question raciale devant la science moderne et sur les rapports des problèmes raciaux et des faits sociaux.

De plus, afin de dégager les bases communes de la pensée des hommes de science sur la race et les relations raciales, elle a convoqué un certain nombre de réunions d'experts. La première, en 1949, a rédigé une déclaration où des anthropologues sociaux, des sociologues et des biologistes montraient qu'aucune donnée scientifique ne pouvait corroborer les thèses racistes. Se plaçant sur un plan plus exclusivement biologique, une seconde conférence, tenue en 1951, aboutit à un texte où étaient précisés les points sur lesquels les biologistes, généticiens et anthropologistes du monde entier étaient d'accord. Dans ce texte où étaient étudiés les problèmes d'origine, d'évolution, de métissage, de rapports entre le psychologie et la biologie, et enfin d'où ressortait la définition de la race comme un fait purement biologique, rien ne permettait non plus d'appuyer les thèses racistes. Toutefois

la notion de race, la perception de la race, fait social, étaient négligés par ce travail.

Désirant reprendre la question à la lumière des faits nouveaux et des progrès théoriques récents, l'Unesco a convoqué une nouvelle réunion cet été à Moscou. Afin de bien distinguer la race, fait biologique, et les relations raciales, fait social, et de tenir également compte de l'un et de l'autre aspect, l'Unesco a décidé de tenir d'abord une réunion strictement limitée aux aspects biologiques. A partir des travaux de cette réunion, une autre conférence traitera, en 1966 des faits sociaux, psychologiques et culturels.

Le texte ci-dessous mis au point cette année, complète, sans le modifier profondément, le texte de 1951.

PROPOSITIONS SUR LES ASPECTS BIOLOGIQUES DE LA QUESTION RACIALE

Les experts dont les noms figurent ci-dessous, réunis par l'Unesco pour donner leur avis sur les aspects biologiques de la question raciale, et en particulier pour établir les éléments biologiques d'une déclaration sur la race et les préjugés raciaux prévue pour 1966 et destinée à mettre à jour et à compléter la déclaration sur la race et les différences raciales rédigée en 1951, ont marqué leur accord unanime sur les propositions qui suivent.

1. Tous les hommes actuels appartiennent à une même espèce, dite *Homo sapiens*, et sont issus d'une même souche. Quand et comment les différents groupes humains se sont diversifiés, la question reste controversée.

2. Des différences de constitution héréditaire et l'action du milieu sur le potentiel génétique déterminent les différences biologiques entre les êtres humains. La plupart sont dues à l'interaction de ces deux ordres de facteurs.

3. Chaque population humaine présente une large diversité génétique. Il n'existe pas chez l'Homme de race pure, au sens de population génétiquement homogène.

4. Sous leur aspect moyen, il y a des différences physiques manifestes entre les population vivant en divers points du globe. Beaucoup de ces différences ont une composante génétique.

Ces dernières consistent le plus souvent en des différences de fréquence des mêmes caractères héréditaires.

5. Sur la base de traits physiques héréditaires, diverses subdivisions de l'humanité en grand-races et de celles-ci en catégories plus restreintes (les races, qui sont des groupes de populations, ou, éventuellement, des populations), ont été proposées. Presque toutes reconnaissent au moins trois grand-races.

La variation géographique des caractères utilisée dans les classifications raciales étant complexe et ne présentant pas de discontinuité majeure, ces classifications, quelles qu'elles soient, ne sauraient prétendre à découper l'humanité en catégories rigoureusement tranchées et, du fait de la complexité de l'histoire humaine, la place de certains groupes dans une classification raciale est difficile à établir, notamment celle de certaines populations qui occupent une position intermédiaire.

Beaucoup d'anthropologues, tout en insistant sur l'importance de la variabilité humaine, estiment que l'intérêt scientifique de ces classifications est limité, voire qu'elles présentent le danger d'inciter à des généralisations abusives.

Les différences entre individus d'une même race ou d'une même population sont souvent plus grandes que la différence des moyennes entre races ou entre populations.

Les traits distinctifs variables retenus pour caractériser une race ou bien sont hérités indépendamment les uns des autres ou bien présentent un degré variable d'association à l'intérieur de chaque population. Aussi la combinaison des caractères chez la plupart des individus ne correspond-elle pas à la caractérisation typologique de la race.

6. Chez l'Homme comme chez l'animal, la composition génétique de chaque population est soumise à l'action modificatrice de divers facteurs: la sélection naturelle, tendant vers une adaptation au milieu, des mutations fortuites consistant en modifications des molécules d'acides désoxyribonucléique qui déterminent l'hérédité, des modifications aléatoires de la fréquence des caractères héré-

ditaires qualitatifs, dont la probabilité dépend de l'effectif de la population et de la composition des unions au sein de cette population.

Certains caractères physiques ont une valeur biologique universelle et fondamentale pour la survie de l'Homme, en quelque milieu que ce soit. Les différences sur lesquelles se fondent les classifications raciales ne concernent pas de tels caractères. Aussi, à leur égard, ne peut-on en rien biologiquement parler d'une supériorité ou d'une infériorité générales de telle ou telle race.

7. L'évolution humaine présente des modalités, d'une importance capitale, qui lui sont particulières.

Le passé de l'espèce humaine, aujourd'hui répandue à la surface entière de la terre, est riche en migrations, en expansions et en rétractions territoriales.

En conséquence, une adaptabilité générale aux milieux les plus variés l'emporte chez l'Homme sur les adaptations à des milieux particuliers.

Les progrès accomplis par l'Homme, sur quelque plan que ce soit, semblent se poursuivre, depuis de nombreux millénaires, principalement - sinon uniquement - sur le plan des acquis culturels, et non sur celui des patrimoines génétiques. Cela implique une modification du rôle de la sélection naturelle chez l'homme actuel.

Du fait de la mobilité des populations humaines et des facteurs sociaux, les unions entre membres de groupes humains différents, qui tendent à effacer les différenciations acquises, ont joué un rôle beaucoup plus important dans l'histoire de l'espèce humaine que dans celle des espèces animales. Le passé de toute population, de toute race humaine compte de multiples métissages, qui ont tendance à s'intensifier.

Chez l'Homme les obstacles aux croisements sont de nature sociale et culturelle toute autant que géographique.

8. A toute époque, les caractéristiques héréditaires des populations humaines représentent un équilibre instable résultant des métissages et des mécanismes de différenciation déjà cités. En tant qu'entités définies par un ensemble de traits distinctifs

propres, les races humaines sont en voie de formation et de dissolution.

Les races humaines sont généralement caractérisées de façon bien moins nette que beaucoup de races animales et ne peuvent en rien être assimilées aux races d'animaux domestiques, qui résultent d'une sélection poussée à des fins particulières.

9. Il n'a jamais été établi que le métissage présente un inconvénient biologique pour l'humanité en général.

Par contre, il contribue largement au maintien des liens biologiques entre les groupes humains, donc de l'unité de l'espèce humaine dans sa diversité.

Sur le plan biologique, les implications d'un mariage dépendent de la constitution génétique individuelle des conjoints et non de leur race.

Il n'existe donc aucune justification biologique à interdire les mariages interraciaux, ni à les déconseiller en tant que tels.

10. L'Homme, depuis son origine, dispose de moyens culturels sans cesse plus efficaces d'adaptation non génétique.

11. Les facteurs culturels qui rompent les cloisonnements sociaux et géographiques élargissent les cercles de mariage et agissent par conséquent sur la structure génétique des populations en diminuant les fluctuations aléatoires (dérive génétique).

12. En règle générale, les grand-races couvrent de vastes territoires qui englobent des peuples divers par la langue, l'économie, la culture, etc.

Aucun groupe national, religieux, géographique, linguistique ou culturel ne constitue une race *ipso facto*; le concept de race ne met en jeu que des facteurs biologiques.

Cependant, les êtres humains qui parlent la même langue et partagent la même culture ont tendance à se marier entre eux, ce qui peut faire apparaître un certain degré de coïncidence entre traits physiques d'une part, linguistiques et culturels d'autre part. Mais on ne connaît pas de relation causale entre ceux-ci et ceux-là et rien n'autorise à attribuer les particularités culturelles à des caractéristiques du patrimoine génétique.

13. La plupart des classifications raciales de l'humanité qui ont été proposées n'incluent pas de caractères mentaux parmi leurs critères taxonomiques.

L'hérédité peut intervenir dans la variabilité que montrent les individus d'une même population dans leurs réponses à certains tests psychologiques actuellement employés.

Cependant, on n'a jamais prouvé de différence entre les patrimoines héréditaires des groupes de population en ce qui concerne ce que mesurent ces tests, tandis que l'intervention du milieu physique, culturel et social dans les différences des réponses à ces tests a été abondamment mise en lumière.

L'étude de cette question est entravée par l'extrême difficulté d'isoler l'éventuelle part de l'hérédité dans les différences moyennes observées entre les résultats des épreuves d'intelligence globale de populations culturellement diverses.

De même que certains grands traits anatomiques propres à l'espèce humaine, la capacité génétique d'épanouissement intellectuel relève de caractéristiques biologiques de valeur universelle, en raison de son importance pour la survie de l'espèce dans n'importe quel environnement naturel et culturel.

Les peuples de la terre semblent disposer aujourd'hui de potentialités biologiques égales d'accéder à n'importe quel niveau de civilisation. Les différences entre les réalisations des divers peuples semblent devoir s'expliquer entièrement par leur histoire culturelle.

Certaines particularités psychologiques sont parfois attribuées à tel ou tel peuple. Que de telles assertions soient ou non fondées, ces particularités ne sauraient être assignées à l'hérédité, jusqu'à preuve du contraire.

Le domaine des potentialités héréditaires en ce qui concerne l'intelligence globale et les capacités de développement culturel, pas plus que celui des caractères physiques, ne permet de justifier le concept de races "supérieures" et "inférieures".

Professeur Nigel Barnicot, London, (U.K.), Professeur Jean Benoist, Montréal (Canada), Professeur Tadeusz Bielicki, Wrocław (Pologne), Dr. A.E. Boyo, Lagos (Nigeria), Professeur

V.V. Bunak, Moscou (URSS), Professeur Carleton S. Coon, Philadelphia, Pa. (USA), Professeur G.F. Debetz, Moscou (URSS), Dra Adelaida G. de Diaz Ungria, Caracas (Venezuela), Professeur Santiago Genovés, Mexico, (Mexique), Professeur Robert Gessain, Paris (France), Professeur Jean Hiernaux, Paris (France) et Bruxelles (Belgique), Dr. Yaya Kane, Dakar, (Sénégal), Professeur Ramakhrishna Mukherjee, Calcutta (India), Professeur Bernard Rensch, Münster (République fédérale d'Allemagne), Professeur Y.Y. Roguinski, Moscou (URSS), Professeur Francisco M. Salzano, Pôrto Alegre (Brazil), Professeur Alf Sommerfelt, Oslo (Norvège), Professeur James N. Spuhler, Ann Arbour, Mich. (USA), Professeur Hisashi Suzuki, Tokyo (Japon), Professeur J.A. Valsik, Bratislava, (Tchécoslovaquie), Dr. Joseph S. Weiner, London (U.K.), Professeur V.P. Yakimov, Moscou (URSS).

Les Professeurs Dell H. Hymes, Berkeley, Cal. (USA), et S. Sartono, Djawa Barat (Indonesia), invités à prendre part à la réunion d'experts de Moscou, ont été empêchés au dernier moment de le faire.

Il peut être intéressant de connaître les réactions qui ont suivi la publication dans la presse américaine des principales conclusions de la conférence. On trouvera ci-dessous des extraits de lettres reçues par l'auteur:

It seems strange indeed, that God directed Noah to build an Ark and commanding him to place pairs, two of a kind on the ark. I am sure when God said two of specie, He didn't mean a blue jay and a robin, or a cat and a dog, or a black man and a white woman, or a billy goat and a female sheep... So you recommend intermarriages. I hope you are happy to play right into the hands of the colored folks, because that is just what they desire. The colored man is crazy for any blond woman and they are getting them, and by the score. I hardly think it is for the betterment of the human race or the complying with the biology mob to bring about the equal biological potentiality, you so aptly speak about. The species have kept pretty much apart up to now, and we have been feeding the world. And the rest of this world is mostly dark or black. They are much older countries and they have no initiative to improve themselves. If you have your way, we will be just like them in a short time. They are like our slums. They intermarry, trade wives, sleep with anything. They are worthless and lazy. This is what you are advocating. You are destroying all pride for our heredity, birthright and family tree. You are advocating a debasing trend which

will never take place in the bird or animal kingdom. I will take the power of instinct before I would the plasm brains of some of our biologists.

W.E.K. Cedar Rapids, Ia.

The negro "explains himself". so does his "counterpart" or "SECOND of the ONLY TWO UNIQUE races that are rejected by ALL the races and nationalities and people of the world no matter-their-race or skin color, so the jew is according to Webster honored as an ADJ and VERB, the verb meaning "TO OVERREACH BY SHARP PRACTISE" and this man-has a record and history and his record and history-is A PARASITE, that NEITHER has nor ever will-SPIN nor reap"" NO LABOR FOR THIS GUY-no calluses on the hands, NO sweat from the brow or back — for ANY THING BUT GETTING THE DOLLAR and this mans record and history-PROVEN BY JEW BLOOD, is that he-is unique-he is a leech-a legal thief, a human termite, a pseudo patriot, and THIS is the OTHER UNIQUE HUMAN, all his "own fault" or the fault of his "parents"-who should BRING UP THEIR OFFSPRING TO GET THE VIRUS OUT OF THE BLOOD of "thinking only of the dollar, what ever that dollar is-jap or french or german, or US, which ever has the BEST dollar-is HIS MOST REVERED "homeland" and this-man is REJECTED for his "bloodline" and it is NOT AS "good" as another and it is REJECTED or "kept out of" the bloodstream of PROUD peoples who DO NOT WISH TO GIVE UP THIS MOST IMPORTANT THING IN LIVING THINGS and your "kind" may make all the research and "wild statements" you wish-it will not stand up... There is NO HATRED in the sense of this word, there is compassion for them, but, lets stick to The Truth-Which is ANOTHER NAME for THE LIVING TRUTH THE CREATOR.

J.E.W. Pontiac, Mich.

Devant de telles réactions on ne peut qu'encourager tous les spécialistes de l'anthropologie à se souvenir de la conclusion du texte élaboré par les experts réunis cet été:

"Les données biologiques ci-dessus exposées sont en contradiction flagrante avec les thèses racistes. Celles-ci ne peuvent se prévaloir en rien d'une justification scientifique et c'est un devoir pour les anthropologues de s'efforcer d'empêcher que les résultats de leurs recherches ne soient déformés dans l'emploi qui pourrait en être fait à des fins non scientifiques."

Recensions - Book Reviews

Life in a Turkish Village. Joe E. PIERCE (Case Studies in Cultural Anthropology, George and Louise SPINDLER, General Editors). New York: Holt, Rinehart and Winston, 1964, vii, 102 pp., 6 photographs. \$1.25.

The author of this book, a linguist, lived for six and one half years in Ankara, but has based his study upon material he collected from one informant, with whom he worked for two years. This data is supplemented by a visit to the informant's village and additional information furnished by his mother. The book is thus a dividend culled while the author was pursuing other activities, and not a product of detailed field research.

The book is divided into two parts. Part One is a picture of village life as seen through the eyes of an eight year old boy. This part touches on aspects of village culture, and social organization such as circumcision, marriage, departure for the army, birth, death, the celebration of Kurban Bayram and Ramzan; the building of a house and the digging of a well, subsistence, the preparation of foods, the Turkish baths and the mosque school, all of which provide chapter headings.

In Part Two, which covers the remaining thirty-seven pages of this handbook, the author, shifting to more conventional forms of anthropological description, provides a "Partial Ethnography", which examines the village as a cultural and social unit, the social structure, language, religion, education and "folklore and superstition". The concluding chapter points out that since "anthropology does not have a widely accepted methodology for determining the significance of all elements" (p. 99) and "culture is an enormous monster that grows and changes before the very eyes of the anthropologist as he attempts to describe it" (p. 100), it is therefore impossible to deal with all aspects of the culture and organization. This is certainly a truism which needs to be stated for students starting the study of anthropology, for whom this booklet is intended. It is to be regretted, however, that the author himself chose to devote so much of his limited space to descriptions of oxcarts, house building, food recipes, and folktales, rather than the social organization of the people for whom these are important. But before criticizing the book it would be well to summarize what can be learned from it.

The Anatolian village with which this book deals is located one hundred kilometers southeast of Ankara, and two kilometers from the provincial capital of Kaman. The community consists of about sixty houses, each of which, we are told, accommodates an extended family with a depth of from three to five generations. The subsistence economy is based on agriculture. The Muhtar, or headman, two village watchmen, all of whom are elected, represent the authority of the central government in the village. All of these draw government salaries, as does the village's Muslim minister. Sex and age are important

organizational principles. Men and women perform separate series of activities and in other ways are rigidly separated, even while eating. Great deference is shown to all older persons within and outside the family. These organizational principles are also reflected in the kinship terminology, where older siblings are distinguished terminologically from those younger than self.

The author repeatedly stresses that there is strict village endogamy. Marriage is prohibited with kin nearer than seven steps, thus placing the limit of kinship recognition for marriage purpose at the second cousin, in conformity with many other Mediterranean societies. Though the term lineage is used somewhat loosely (pp. 79, 80) and the kinship terminology is consistent with a strong patrilineal bias, the author makes no attempt to follow up this lead. Recognition of kin for social purposes is bilateral, and there are apparently no descent groups.

Many will find most annoying the manner in which the author chooses to present his information. By presenting selected scenes of village life through the eyes of a small boy the author writes down to his reader, who consequently has the impression that he is reading a geography text prepared for eight year olds, rather than a handbook intended for college students. A second criticism arises out of the manner of presentation. In Part Two, there is constant repetition, as generalized description of the facts which were noted in Part One. Thus the reader is given two descriptions of threshing (pp. 29, 67), the method of cutting with a sickle (pp. 28, 67), the operation of a mill (pp. 30, 67), the preparation of bread (pp. 38, 67), the taste of *ayran* — "like buttermilk" — (p. 36, 69), to mention but a few.

An index of the author's attitude towards his reader is that he feels obliged to remind him constantly that the book is set in Turkey. Thus one learns that at weddings people dance "Turkish folk dances" (p. 17), that they drink "Turkish coffee" (pp. 25, 82), that they dry themselves with "turkish towels" after their "turkish bath" (p. 49).

These are matters of style which the general editors either overlooked or for some reason chose to ignore. The net result is that they make the book seem trivial, and certainly out of step with other titles which have appeared in the same series. A more serious criticism, and one which stems from the way in which the research was conducted, concerns its methodological approach. One of the fundamental duties of a teacher of anthropology is to teach the importance of cross-checking informants' statements against observed behaviour. Unfortunately the author presents no quantitative data to show the reader that he has indeed verified the general statements of his two principal informants by further investigation. Instead he notes "I did not observe any breaches of conduct while in the village. In general everyone seemed to follow the rules quite closely, but perhaps my presence influenced their behaviour somewhat, I do not know" (p. 92). Only ideal norms are presented; the problem of what happens when these are disregarded is ignored. Thus a whole series of questions essential to the understanding of any society are left unasked, and, more important, students are left unaware of their importance.

There is one example of this which fairly cries for attention. Village endogamy and the prohibition of marriage to first and second cousins are presented as rules to which everyone in the village conforms. Yet the growth of the village from fifteen to sixty houses in ten years leads one to assume that either marriage within prohibited degree did take place, or that outsiders married into the village. But the reader is left guessing.

Because of the low level of ethnographic description and analysis, the tedious manner in which these are presented and the serious methodological shortcomings, the book cannot be recommended as a handbook for students beginning the study of anthropology.

Jeremy BOISSEVAIN

*

*

*

Profiles in Ethnology. Elman R. SERVICE. New York: Harper & Row, 1963. 509 pp., illustrations. \$6.50.

Il s'agit de la seconde édition de l'ouvrage publié, en 1958, sous le titre de *A Profile of Primitive Culture*. Conçu à l'usage des débutants en Anthropologie, ce livre consiste en une vue panoramique de la diversité culturelle et sociale de l'humanité, à partir d'un échantillon de vingt et un groupes. Ces derniers sont classifiés en fonction de critères explicités dans l'Introduction, qui prend ainsi la forme d'un exposé de la théorie évolutioniste de l'auteur.

Dans la première édition, ce schéma comprenait quatre niveaux de complexité croissante: les *bandes*, les *tribus*, les *états primitifs* et les *sociétés paysannes modernes* ("Modern Folk Societies"). En passant d'un stage au suivant, on accédait à une productivité peu complexe. La nouvelle édition fait état d'un cinquième niveau, qui insère entre les *tribus* et les *états primitifs*, c'est celui des *Chefferies*. De plus, s'inspirant de Steward, l'auteur fait intervenir un nouveau critère de classification: le *degré d'intégration socio-culturelle*. Ainsi, le mécanisme intégrateur de la *bande* (Arunta, Yahgan, Andaman, Esquimauds de Cuivre) serait la parenté. Celui de la *tribu*, (Tungus, Cheyenne, Nuer, Navaho, Jivaro) les sodalités, à savoir "Les organisations de personnes n'ayant pas de base résidentielle" (p. xxii). Ces organisations seraient définies en fonction de la parenté (patriclans, matriclans, "parentèles non-unilinéaires" ou lignages segmentaires) ou encore de l'âge. (On ne peut que s'étonner du sens dans lequel sont prises ici les notions de "sodalité" et de "parentèle".) Pour les *Chefferies* (Nootka, Trobriand, Tahiti, Kalinga), l'institution éponyme permettrait l'intégration. Dans les *états primitifs* (Zulu, Maya, Inca, Ashanti), cette dernière serait assurée par le monopole légal de la force reposant entre les mains d'un groupe institutionalisé. Enfin, c'est la "civilisation" elle-même qui, au niveau des Civilisations Archaïques, représentées ici par des *sociétés paysannes modernes* (Mexique, Maroc, Chine, Les Indes) joueront le principal rôle intégrateur.

Il est bien évident que d'autres critères (l'écologie, la position géographique, l'organisation politique, la structure de la parenté, etc.) auraient pu

aisément permettre de classifier différemment les mêmes données ethnographiques. Parce qu'il s'est tourné plutôt du côté de l'histoire de la culture, Service en vient à privilégier une perspective nettement évolutionniste. Ainsi, selon cet auteur, la structure de la *bande* serait la plus ancienne, tandis que les Civilisations archaïques représenteraient l'autre pôle de ce continuum historique unilinéaire. Notons aussi que, pour Service, chaque stage se développe à partir du précédent, et ce en termes de complexité structurale croissante (p. xix). Il ne se préoccupe pas de formes différentes d'évolution (multilinéaire), pas plus d'ailleurs que de la coexistence, pour certains groupes (Arunta) de structures fort complexes et d'économies ou d'organisations politiques très rudimentaires.

Enfin, il nous paraît étrange que, sensibilisé surtout à l'évolution culturelle, il choisisse comme indice la complexité structurale des sociétés étudiées. Ceci laisse supposer une corrélation positive et parfaite entre *culture* et *société*.

Si caractérisé qu'il soit, le cadre théorique de ce volume n'entache aucunement la valeur des descriptions de chacune des vingt et une sociétés. Aussi, qu'on abonde ou non dans le sens de sa théorie, le travail de Service sera utilisé avec profit par ceux qui ont la charge de former de jeunes ethnographes. Ils trouveront là un répertoire de sociétés, où chacune d'elles est décrite de façon minutieuse et présentée avec autant d'élégance que de sobriété. S'il y a désaccord quant à cette théorie, expliquée en termes souvent fort convainquants, le professeur aura cependant fort à faire pour expliquer son point de vue aux étudiants.

Jeremy BOISSEVAIN

*

*

*

GOPALPUR: A South Indian Village. Alan R. BEALS. Stanford University, California. George and Louise SPINDLER, Coll. Case Studies in Cultural Anthropology, 1962. 100 p., 5 illustrations.

Le touriste qui descendrait du train dans la région de Gopalpur, (dans l'Etat de Mysore, en Inde du Sud), assisterait, de hameaux en villages, aux cruelles répétitions d'un théâtre millénaire: la Misère de l'Inde. Une pauvreté presqu'à l'état pur qui est toujours apparue aux yeux de l'étranger comme l'Inévitale d'un univers social et religieux tout imprégné de résignation, d'acceptation tacite de l'injustice et du respect culturel voué à la hiérarchie qui l'a toujours consacrée.

Pourtant, le langage de l'ethnologue est tout autre. C'est en terme de richesse que Beals nous entretient de Gopalpur où il a vécu, avec sa femme, durant quatorze mois. Il démonte, dans cette monographie, les mécanismes complexes d'un des systèmes sociaux les plus difficiles à révéler de l'intérieur, élaboré aussi à partir d'une des cultures les plus riches qui soient. Civilisation traditionnelle encore intacte où le "Navira", l'air nouveau qui souffle des milieux urbains, n'a pas encore réussi à s'infiltrer. La moindre intervention des

officiers gouvernementaux se heurte à la résistance d'un groupe qui, sur le champ, peut ignorer ses querelles internes et offrir à la face de ces "porteurs du modernisme" l'image d'une solidarité en réalité déjà compromise et d'un attachement à la tradition dont il ne veut pas laisser voir la défaillance et l'hésitation. Car peu à peu le doute s'installe. Obsédés par la nourriture, c'est au nom de la faim qu'ils se tourneront vers "l'étranger", celui "qui mange du riz tous les jours". La nourriture constitue l'axe même de toute l'organisation sociale. Elle est le seul véritable facteur de cohésion à l'intérieur de la famille, de la "jati", du village et de la région, l'origine aussi de tous les conflits qui divisent les hameaux, les castes et les groupes de parents.

La naissance de l'enfant, c'est une bouche de plus à nourrir. Le bébé est nommé après un an ou deux et seulement s'il semble pouvoir survivre. Très tôt, il jouera avec les enfants du voisinage au donneur ou au receveur d'une nourriture imaginaire. Avant l'adolescence, il aura déjà suivi son père aux champs, il connaît la sanction: "no work, no food". Toujours en fonction de la nourriture, on l'incite à agrandir indéfiniment son groupe d'amis afin de multiplier ses droits et ses obligations, et le mariage, longtemps discuté par ses parents, sera contracté en considération du nombre de parents qu'il peut apporter à sa famille. Son rôle d'époux le tire de l'anonymat, il devient un homme dont le prestige se fonde d'abord et avant tout sur le nombre de personnes qu'il pourra faire vivre sous son toit. On le respectera dans la mesure où il ne dérogera pas de l'ordre établi et où il saura perpétuer chez ses descendants le culte du passé.

Beals décrit soigneusement chacune des règles de comportement qui président à la vie sociale de Gopalpur. Il choisit, pour cela, les personnages les plus typiques, les anime et nous les montre en interaction presqu'à la façon du romancier. Sa monographie échappe à l'ennui; il a surtout le mérite de nous livrer les traits culturels finement ciselés qui se cachent sous l'immobilisme de la population rurale indienne.

Francine CHARTRAND

*

* * *

Studies in Japanese Folklore. Richard M. DORSON, Toichi MABUCHI, Tokihiko OTO, editors. Bloomington, 1963, Indiana University Press, 347 p., ill., vocab., index, 15 x 22, 5 cm.

Les ouvrages sur l'ethnographie japonaise accessibles aux Européens sont relativement rares, aussi peut-on saluer la publication des "Studies in Japanese Folklore" aux presses de l'Université d'Indiana à Bloomington.

Après un historique des recherches et des publications sur le sujet par le principal éditeur de l'ouvrage, on a une série de chapitres dus à différents auteurs japonais, chacun étant le spécialiste de la question qu'il traite. Si l'on s'en réfère au titre du livre, ces travaux dépassent largement l'acception du terme français folklore, qui aurait plutôt une connotation philologique, pour donner des descriptions précises d'us et de coutumes. Ce sont les rites agraires et plus particulièrement ceux en rapport avec la riziculture, les croyances des

pêcheurs, les légendes des forgerons, les vieilles traditions relatives à l'âme qui expliquent, malgré Bouddhisme et Shintoïsme, certains comportements récents ou modernes; les rites imposés aux femmes: des usages concernant le mariage ou les rites d'initiation des adolescents. Cette énumération abrégée ne peut que suggérer la richesse de ce livre clair, bien imprimé et sobrement illustré, qu'un vocabulaire et un index complètent très utilement.

Louis MOLET

*

*

*

The Cultural Affinities of the Newfoundland Dorset Eskimo. Elmer HARP, Jr. National Museum of Canada: Bulletin No 200; Anthropological Series No 67. 183 pages; 34 plates, 11 figures. \$3.00.

There is a certain frustration experienced in trying to assess Professor Harp's monograph, in that it so obviously merits the most serious critical consideration, but it is impossible today to accord it a treatment at all comparable with what it might have received twelve years ago. The monograph was written in 1952 as a doctoral dissertation at Harvard, but until the present publication was issued by the National Museum the only copies available were on file in the University. The manuscript could be seen in or borrowed from the Harvard library, and some of the ideas contained in it were expounded at meetings and in other, published, works by Professor Harp. But its influence has been less, or less directly felt, than it might and should have been had it been published twelve years ago. It is immaterial as to whose fault or lack of appreciation it was that it was not issued immediately, but the National Museum is to be congratulated on making this most important work generally available.

The monograph must rank as a classic in Arctic and sub-Arctic archaeology, and as a model for archaeological reports on any area when concerned with problems that are methodologically similar. All the pertinent substantive data relating to the numerous sites Professor Harp excavated in Newfoundland are contained in the report, together with information of the same order for all other Dorset sites known at that time. The author's own assessment of the meaning of those data is presented as a concise and well-reasoned argument, written in a lucid and pleasant English. Professor Harp is one of the few people who can write in the first person singular and yet not appear immodest.

Today, with additional information available, not all of Professor Harp's conclusions will be accepted. In particular, the age of the Dorset culture is now thought to be considerably greater than he estimated it was in 1952 — and his own work has been instrumental in the revision of that general estimate. It is also a little strange to read a study of the Dorset culture and find so few references to the pre-Dorset — rather like watching a performance of "Hamlet" from which the part of the Ghost has been cut. But again, the pre-Dorset culture was hardly suspected to exist in 1952 and only Meldgaard, whom Harp quotes, had published much that was to be relevant to it.

There is a great deal in the monograph that is still directly relevant to current problems in Arctic and sub-Arctic archaeology, and that not simply in its substantive content. Professor Harp's implied warning against too great a reliance being placed on simple beach heights for absolute dating, had it been followed, might have prevented the unwarranted acceptance and intellectual crystallization of some Dorset/pre-Dorset chronologies. His review of the Beothuk problem is still timely, and his survey of Dorset sites and their inventories still the best one available. The monograph will be required reading not just for Arctic archaeology, but for North American archaeology as a whole.

G.R. LOWTHER
Université de Montréal

*

* * *

The religions of the oppressed. A study of modern messianic cults. Vittorio LANVERNARI. (Translated by Lisa Sergio). New York: A. Knopf edit., 1963, xx — 343 — xiii p., index, 15 x 21 cm, US \$6.95.

La toute récente traduction anglaise par Lisa Sergio du livre de Vittorio Lanternari "Movimenti religiosi di liberta e di Salvezza dei popoli oppressi"¹ est bien différente de la traduction française du même ouvrage publiée dans le courant de 1952² par Robert Paris. En effet, "The religions of the oppressed. A study of modern messianic cults"³ comme le titre même l'indique est une simplification, par l'auteur lui-même, de l'ouvrage original qui a été non seulement considérablement abrégé, mais assez profondément remanié. De 330 pages denses et dont les notes infrapaginaires étaient rejetées à la fin du livre, il ne reste dans le texte anglais, que 322 pages aérées avec des notes sobres mais immédiatement accessibles.

L'expression de la pensée de V. Lanternari n'y a sûrement pas perdu. L'auteur ne donne pas seulement une description des plus caractéristiques mouvements de révolte ou d'émancipation des peuples du monde entier contre leurs oppresseurs, qui ont eu l'allure de mouvements religieux, mais pour chacun de ceux qu'il a choisis en exemples, il dégage les traits principaux en tenant compte des protagonistes et du contexte humain, social, religieux et politique, pour insister surtout sur l'importance déterminante de ce dernier facteur sur l'ensemble.

Les sept chapitres portent successivement sur l'Afrique, selon ses grandes divisions géographiques qui ont vu surgir bien des cultes millénaristes et les aspirations plus ou moins confuses du pan-africanisme; sur l'Amérique du Nord avec une mention spéciale pour le culte de Peyote, puis les autres mouvements qui se sont assoupis, semble-t-il, avec le début de notre siècle; sur l'Amérique du Sud, depuis les lointaines migrations spontanées des Tupi à la recherche

¹ Feltrini édit., Milano, 1950.

² "Les mouvements religieux des peuples opprimés", Fr. Maspero édit., Paris, 1962, coll. "les textes à l'appui", 400 p.

³ Al. Knopf édit. New York, 1963, xx - 343 - xiii p., index.

du "pays sans mal", jusqu'aux sectes afro-américaines de l'Amérique Centrale et du Brésil contemporain; sur les curieuses religions mélanésiennes associant les thèmes messianniques aux "cultes du cargo" et l'attente du retour des morts; sur les mouvements polynésiens qui sont maintenant du passé; sur les mouvements prophétiques en Asie et en Indonésie tels qu'ils se sont manifestés en Malaisie, au Vietnam, au Japon, aux Philippines ou en Asie continentale, avant d'aborder le huitième chapitre qui porte les conclusions. On pourrait résumer ce chapitre en disant que ces mouvements expriment chacun, dans leur immense diversité, un "moment" historique pour les peuples qui les vivent, celui où la tradition, sous diverses influences contraires et parfois contradictoires subit une mutation et où les nouvelles formes politico-sociales doivent se faire accepter par le peuple. Le prophète, le messie, l'initiateur des mouvements religieux, est en quelque sorte, dans sa personne et dans son message, le point de convergence du passé qui se transforme et du futur qui naît (p. 305). Sans tomber dans l'excès de la thèse de Mühlmann qui affirmait que "la tendance à la révolte a été introduite dans le monde par l'apocalyptique judéo-chrétienne"⁴ thèse infirmée par l'histoire antérieure à l'arrivée des Occidentaux des peuples décrits dans l'ouvrage de Lanternari, il faut reconnaître cependant, l'importance fondamentale qu'a eue la prédication chrétienne et ce, sous deux aspects.

D'une part la religion chrétienne apportée par les missionnaires était souvent considérée, à tort ou à raison, par les peuples colonisés, comme faisant partie intégrante du système de domination. N'est-ce pas une interprétation valable de la pensée de bien des Africains que cette phrase citée par V. Lanternari, (p. 16) d'un ancien séminariste noir: "Ils imaginent que la religion des Européens sert à laisser les richesses entre les mains de ceux-ci et cache un secret que personne ne veut révéler"⁵ et le grand grief des "indigènes" de toute la terre contre les Blancs tient tout entier dans ces deux phrases d'un agitateur, citées par Lanternari (p. 5 et de nouveau p. 316): "Au début nous avions la terre et vous aviez la Bible. Maintenant, nous avons la Bible et vous avez la terre".

D'autre part, les peuples évincés, à leur tour, se servent de la Bible. Ces mouvements de revendication foncière, d'aspiration à plus de liberté, voire à l'indépendance nationale, tout en reniant le christianisme hiérarchique et contrignant des missionnaires, empruntaient à son enseignement des éléments fort disparates (polygamie justifiée par l'Ancien Testament, fuite hors du pays de l'esclavage, ou révolte contre l'envahisseur, esprit prophétique et soif du martyre, espoir du Paradis, etc.) dont ils pouvaient faire leur pâture. Ils copient des formes pour s'organiser et même des dogmes pour se structurer. Ce serait une appréciation erronée que d'interpréter ces résultats, comme des constats de faillite du prosélytisme des églises: Ces mouvements syncrétiques pagano-chrétiens en sont des surges inattendus, certes, mais bien vivants.

⁴ Wilhelm E. MÜHLMANN. *Chiliasmus und Nativismus. Studien zur Psychologie, Soziologie und historischen Kasuistik der Umsturzbewegungen*. Berlin, Dietrich Reimer Verlag, 1961, 472 p. (p. 371).

⁵ Georges BALANDIER. *Afrique ambiguë*. (p. 219), Paris, Plon, 1957. Nous avons rétabli cette citation d'après le texte édité chez Plon en 1962, Paris, coll. 10/18, 314 p.

Le livre de V. Lanternari offre donc, outre une sélection du panorama mondial des mouvements de libération mythique, des réflexions neuves et intéressantes tant pour les missionnaires de toutes confessions, que pour les tenants des diverses sciences sociales, ethnologues, sociologues, politologues et historiens des religions.

Et le choix qu'offrent les traductions, pour ceux qui ne lisent pas l'italien, est un avantage supplémentaire. Les non-spécialistes pourront préférer la version anglaise, plus abrégée. Les professionnels ou ceux qui recherchent non seulement les faits généraux mais aussi les petits détails auront recours à la traduction française. Les deux versions répondent donc à des besoins distincts et s'offrent à des catégories différentes de lecteurs.

Louis MOLET

* * *

The Round Lake Ojibwa. Edward S. ROGERS. Toronto, Royal Ontario Museum, 1962. x-271, figures, maps plates.

Cette monographie ethnologique contient des données recueillies chez les Indiens Ojibwa du lac Weagamow (Nord de l'Ontario) pendant les années 1958 et 1959. Elle constitue un nouvel apport aux recherches mieux connues de Rogers sur les indiens du lac Mistassini, dans la forêt sub-arctique du Québec.

Le volume sur les ojibwa se compose de quatre chapitres suivant les catégories ethnographiques classiques: 1) *le cadre géographique suivi d'une note historique.* On pourrait remarquer les nomenclatures indigènes des mammifères, oiseaux, reptiles, poissons et où vertébrés, toutes très complètes. La longue histoire locale des relations inter-ethniques est divisée en deux périodes: a) jusqu'en 1900 avec prédominance des formes traditionnelles (malgré l'ancienneté de la traite des fourrures dans la région) et b) après 1900, période caractérisée par l'arrivée des missionnaires anglicans, et des agents du gouvernement. 2) *L'organisation sociale.* Le système des relations parentales est analysé sous forme de relations dyadiques, au nombre de 18, et riche en descriptions minutieuses du comportement entre différentes catégories de parents. Dans le cadre du cycle de vie sont décrits les différents rôles que l'indigène assume aux différentes périodes de son existence. Les analyses de la famille nucléaire et surtout de l'organisation de la parenté sont très importantes. L'auteur consacre de longs paragraphes à la structure de l'autorité dans ces unités domestiques. L'analyse de la composition des groupes d'hiver (groupes de chasse) est également très utile car elle permet des comparaisons avec des groupements semblables dans d'autres secteurs de la forêt sub-arctique. 3) *Economie.* Ce chapitre révèle l'influence des facteurs d'acculturation. La pêche, la chasse et le piégeage continuent à occuper une place très importante dans l'économie locale. La pêche commerciale est appelée à se développer dans l'avenir. 4) *Religion.* Bien que tous les indiens soient

aujourd'hui anglicans, nombreuses sont les croyances traditionnelles souvent centrées sur les événements imprévisibles.

“The Round Lake Ojibwa” ne constitue pas une “monographie à tiroirs”. En effet, dans plusieurs sections on trouve des synthèses intéressantes entre les différents niveaux le l’organisation sociale et les systèmes économiques et religieux. Le changement culturel demeure toutefois le thème principal de cette monographie. Espérons que Rogers nous donnera bientôt une étude comparative des deux communautés sub-arctiques qu'il a étudiées.

Asen BALIKCI

*

*

*

Eskimo Administration: II. Canada. Diamond JENNESS. Montreal: The Arctic Institute of North American, 1964, 1866 pp., map.

Personne d'autre que Diamond Jenness, le célèbre esquimologue canadien n'est mieux qualifié pour décrire l'histoire des activités arctiques du gouvernement canadien. Ce volume vient couronner une longue œuvre sur l'ethnologie des peuples nordiques: le classique “Life of the Copper Eskimos,” le traité général “Indians of Canada” et une longue série de contributions monographiques. Dans “Eskimo Administration: II Canada” l'auteur résume ses observations sur l'administration dans le Nord portant sur une période de plus de 40 ans. Le tableau qu'il dessine n'est pas beau. On n'a qu'à se référer aux titres des chapitres suivants: “Myopie du gouvernement” (avant 1903) “les esquimaux sous la tutelle de la police” (1903-21) “Une administration sans liberté d'action” (1921-31) “Une bureaucratie passive” (1931-40) “Echec d'un projet de colonisation” “Naviguer sans boussole.”

A l'exception des missionnaires moraves au Labrador et d'une poignée d'explorateurs, les chasseurs de baleines écossais et américains furent les premiers européens à établir des relations symbiotiques régulières avec les esquimaux canadiens. Pour les esquimaux de l'ouest canadien les résultats de ce premier contact sont bien connus: des 2000 indigènes qui habitaient la région à l'époque traditionnelle, il n'en est resté que 200 après le passage des chasseurs de baleines. L'alcoolisme, la prostitution, qui répandit la syphilis, et le meurtre décimèrent la population sans provoquer l'intervention des autorités.

A juste titre Jenness rend hommage aux missionnaires, de toutes dénominations, qui intervinrent de plusieurs façons pour rétablir l'équilibre spirituel des indigènes et normaliser les relations inter-ethniques. Le système économique établi par la Compagnie de la Baie d'Hudson est bien décrit, surtout les conséquences sociales du piégeage systématique. Les multiples fonctions de la Police Montée sont également analysées dans une perspective historique.

Jenness ne cache pas, sinon son admiration, du moins ses sentiments de respect pour les petites gens qui ont travaillé pendant de longues années à l'amélioration des conditions de vie des esquimaux, souvent au prix de grands sacrifices personnels. Pour la haute administration d'Ottawa, qui a manqué de clairvoyance et de politique de longue portée, Jenness n'a que des reproches. Le Canada a bien voulu établir sa suzeraineté sur la côte arctique et l'archipel, mais a-t-il accepté ses obligations envers les peuplades indigènes du Nord, obligations qui découlent normalement du droit de suzeraineté? Pourquoi le gouvernement n'a-t-il pas construit les écoles et les hôpitaux dont le pays avait besoin? Qu'a-t-il fait pour développer l'économie du Nord?

La nouvelle et dynamique administration établie dans les années 50 essaye de faire œuvre définitive. Sur quelle base économique? Le Nord a-t-il les ressources nécessaires qui pourraient assurer l'embauche de plusieurs milliers d'esquimaux dans un avenir rapproché?

A la suite d'un examen approfondi de la situation économique actuelle dans le Nord et des possibilités de développement futur, Jenness présente une conclusion pessimiste. Que faire? Comment assurer un bien-être minimal à une population indigène qui s'accroît constamment? L'émigration *vers le Sud* d'une partie de la population nordique est la solution préférée de Jenness. Est-ce l'avis des esquimaux? Nous aimerions bien le savoir.

Ce volume est loin de constituer une simple description historique des activités du gouvernement canadien dans le Nord. C'est un véritable traité de l'histoire récente du Nord canadien qui englobe à fois les communautés indigènes et les organisations euro-canadiennes.

Asen BALIKCI

*

*

*

Formulaire d'anthropologie. Patrick BRAUN, Editions Paul Lechevalier, 1963, 262 pp., 50 illustrations, bibliographie, index des sujets.

Ce petit livre est consacré à l'anthropologie squelettique dont il expose les bases et dont il décrit les principales techniques. Destiné à des non-spécialistes il présente les faits avec un grand souci pédagogique, parfois au risque de simplifier à l'excès. Toutefois il contient une documentation abondante sur la description et les mensurations du crâne, des membres, de la colonne vertébrale et des ceintures ainsi que sur la détermination de l'âge et du sexe des parties les plus importantes du squelette.

Cette présentation peut rendre des services au fouilleur qui découvre des pièces squelettiques et qui désire les étudier lui-même. Mais on peut se demander s'il s'agit là d'un choix souhaitable. En effet, et la limitation des techniques et de l'instrumentation décrites dans cet ouvrage le montre bien, le profane

ne peut accomplir que des relevés assez élémentaires, et encore à condition de disposer d'un entraînement suffisant pour éviter les erreurs de manipulation de tout débutant. Il semble plutôt que ce formulaire soit appelé à rendre des services à des étudiants en anthropologie ou à des chercheurs qui auraient besoin d'un aide mémoire, car on ne peut emporter le "Martin" sur le terrain. Mais alors on doit regretter que le choix de la documentation et de la bibliographie soient assez peu à jour. Certaines tables et bien des données se réfèrent à des travaux dont l'intérêt historique est certain mais qui ne répondent pas toujours aux critères modernes. De plus on n'indique pas toujours avec précision les populations auxquelles se rapportent les valeurs indiquées, et on n'emploie pas, au moins parallèlement à la dénomination classique, la nomenclature internationale des termes anatomiques.

Conçu sur une excellente idée de départ, cet ouvrage, malgré ces quelques imperfections peut être utile à des étudiants en anthropologie physique ou en archéologie. On espère qu'une seconde édition plus dense et plus systématique paraîtra un jour.

Jean BENOIST

*

*

*

Flower in My Ear: Arts and Ethos of Ifaluk Atoll. Edwin Grant BURROWS. University of Washington Press, Publications in Anthropology, Volume 14, 1963. vii-439 pp., 8 figures, map. \$6.75.

The posthumously published book *Flower in My Ear* by Edwin Grant Burrows is a visually arresting book with its distinctive purple and ochre colored dust jacket. Though the title of the book is apt and inspired, it is the subtitle which makes explicit the subject of study.

Part I of the book describes the major arts of Ifaluk, including tattooing, the verbal arts, and dance. Part II, entitled "The Sentiments Expressed" discusses several paired sentiments which either inhibit or reinforce one another; for example, the mellowing effect of kindness on an otherwise strict emphasis on rank (p. 78). Each sentiment, which Burrows defined as a cluster of values (p. 421), is first put into an ethnographic context, and then profusely illustrated with the poetic translations of Ifaluk song.

According to Burrows the "aim of the inquiry was the discovery of the social functions of art on Ifaluk" (p. 3), while the purpose of the book was to describe "some of the major arts of Ifaluk, derive values and sentiments from them, and then outline... the underlying ethos" (p. 11).

As a final rationale for the book, Burrows discussed the contribution such a study can bring to the discovery of both universalities and the range

of variations in human behavior (p. 421). His analysis of the ethos of Ifaluk is a valuable contribution to theoretical studies, although Burrows himself felt constricted by the limited number of ethos studies with which he could compare and evaluate his own analysis. He concluded that although art reveals much, it alone "is not sufficient evidence of ethos (and) it must be supplemented from other sources" (p. 429).

Burrows' study was focussed primarily on those clusters of values which are revealed by the 164 song-poems and 8 legends. He did not analyse how the two interacting and apparently equally important arts of music and dance (p. 7) reveal the ethos.

Neither did Burrows include evaluations of the Ifaluk people concerning their own esthetic standards. Which songs, in local opinion, are more beautiful than others, and why? What yardstick is used, if any, to determine who is the better composer, and what differentiates one performer from another? Missing is the awareness of the artist, although we are told that usually women are the poets (p. 185), and that everyone participates in song and dance (p. 431). Burrows tentatively defined as art those human activities or products that emphasize form to the degree that they provide esthetic experience. He did not classify the 8 legends as art because of their lack of "recognizable form" (p. 25). This raises a question in esthetics. What of the artist? Is it possible to have arts without artists? Perhaps a legend, if told by a skilful speaker, might provide an esthetic experience. If recognizable form, *per se*, is the standard by which art is conceded, one wonders about improvisation and inspiration in performance. One could reverse the former question to ask if it is possible to have an artist whose product is *not* art? To say that Burrows was concerned primarily with the art product, is not to say he was disinterested in the human factor. It does suggest, however, a gap in communicating to his readers an understanding of the creative process in Ifaluk. Surely his analysis of ethos would have been enriched had this been included.

It is understood, of course, that a single book can seldom be all things. For those who might wish *Flower in My Ear* had included music examples and texts in the Ifaluk language, they are urged to refer to Burrows' footnote 3 of the Introduction (p. 12), concerning an article written for the journal of the Society of Ethnomusicology. This article gives a detailed description of the music, although it is not analysed with regard to ethos.

Burrows' English adaptations of the poetry are remarkable. He noted that after getting line-by-line translations he would turn them "into something that sounded... more like English poetry" (p. 8). From a less skilful writer the results could have been pedestrian. In his poetic renditions Burrows had a double responsibility as interpreter of "implied reference" (p. 52) as well as that of artistic craftsman. A notable example of his insightful handling of this was his decision to express *tru e mami* as "flower in my ear" rather than the literal "my ear hole" (p. 52). Obviously, a book entitled "My Ear Hole" would not be pleasantly compelling.

As an academic work, the book is detached, analytical, and detailed. Correspondingly, the book reveals a sensitive writer; warmly human, humble and empathic. The reader is always aware of the orderly systematic development of the book, and of the powerful beauty in the oral tradition which has been captured and transfixated on the printed page. *Flower in My Ear* is a valuable legacy from Edwin Grant Burrows.

Joann Wheeler KEALIINOHOMOKU
Northwestern University
Evanston, Illinois

AUX COLLABORATEURS DE LA REVUE

Les manuscrits: texte, citations, notes, bibliographie, doivent être dactylographiés à double interligne, sur papier 8½ x 11 pouces. Les notes doivent être numérotées consécutivement et incluses sur une feuille séparée à la fin du texte. La bibliographie doit énumérer les ouvrages dont il est fait mention dans le texte; elle doit inclure la liste des auteurs par ordre alphabétique, et par ordre chronologique pour chaque auteur. Dans le texte les renvois bibliographiques sont mis entre parenthèses en indiquant l'auteur, l'année et la page (Mauss, (1939: 176). Les recensions et critiques d'ouvrages doivent donner: le titre, l'auteur, le numéro de la série de la monographie s'il y a lieu, l'endroit de publication, l'éditeur, la date, le nombre de pages, les illustrations et le prix de la publication recensée.

INFORMATION FOR AUTHORS

Authors are requested to submit all manuscripts on standard 8½ x 11 inch paper, double-spaced, and typed on one side only. This refers to all material submitted, including footnotes, which are to be numbered consecutively throughout the manuscript and submitted on a separate sheet of paper. All references to other works should be placed in parentheses within the text, indicating the author's proper name, with the year of publication and page references (Jenness, 1954: 151). The bibliography must also be presented, double-spaced, on a separate sheet and in alphabetical order according to authors. Works of the same author should be listed chronologically. Book reviews are expected to include: title, author (monograph, etc., if required), place, publisher, date, pagination, figures, plates and maps. price.

IMPRIMÉ AU CANADA
PRINTED IN CANADA